

FOOTBALL: René Hussy engagé par l'A.S.F.
pour s'occuper de l'équipe suisse

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

PAR UNE DÉMARCHÉ AUPRÈS DES OCCIDENTAUX Escalade russe dans la crise du Moyen-Orient

Instructeurs soviétiques sur le canal de Suez ?

PARIS (AFP-Reuter-AP). — L'URSS a fait savoir à la France qu'il lui est impossible de garantir qu'elle pourra empêcher les dirigeants arabes de livrer une guerre générale au Moyen-Orient s'il n'est pas porté remède à la situation actuelle, déclarait-on mardi de source diplomatique.

Dans leur message, les dirigeants soviétiques ont demandé au président Pompidou de faire pression sur le président Nixon à l'occasion de sa prochaine visite à Washington, pour qu'il exerce une influence modérée sur les Israéliens, dit-on de même source.

On précise, de source diplomatique, que, dans leur message, les Soviétiques ont souligné la nécessité de sortir de la situation actuelle, étant donné le renforcement des attaques israéliennes.

De source autorisée française, on considère l'initiative soviétique comme une action « d'escalade diplomatique » plutôt que comme une menace militaire.

On ne considère pas que la note en

question constitue un ultimatum, et on dément que Moscou ait menacé d'intervenir militairement aux côtés des Arabes, si les interventions aériennes d'Israël ne cessent pas.

On ajoute cependant que si la tension actuelle se maintient, les Soviétiques pourraient être amenés à envoyer des instructeurs pour assurer la formation de militaires égyptiens destinés à occuper des postes stratégiques, sur le canal de Suez notamment.

PAS D'ULTIMATUM

En fait, l'Union soviétique a déclenché une vaste offensive diplomatique auprès des trois grands occidentaux pour les informer de son inquiétude devant l'évolution

de la situation au Moyen-Orient et — laisse-t-on entendre — leur annoncer l'éventualité de livraisons d'armes à l'Égypte.

On démentait cependant, dans les milieux bien informés, qu'il s'agissait d'une menace d'intervention soviétique et, à Tel-Aviv, un porte-parole officiel confirmait qu'Israël n'avait reçu aucun ultimatum de la part de Moscou. A Paris, on déclare que la démarche soviétique ne justifie pas des spéculations alarmistes.

La démarche a été faite presque simultanément dans les capitales des trois Grands. Lundi, M. Zorine, ambassadeur soviétique, remettait un message de M. Kossyguine au président Pompidou tandis qu'à Londres, M. Wilson recevait un message vraisemblablement conçu dans les mêmes termes.

M. Ziegler, secrétaire de presse à la Maison-Blanche, a confirmé que M. Kossyguine a adressé un message au président Nixon.

LES MIG 23!

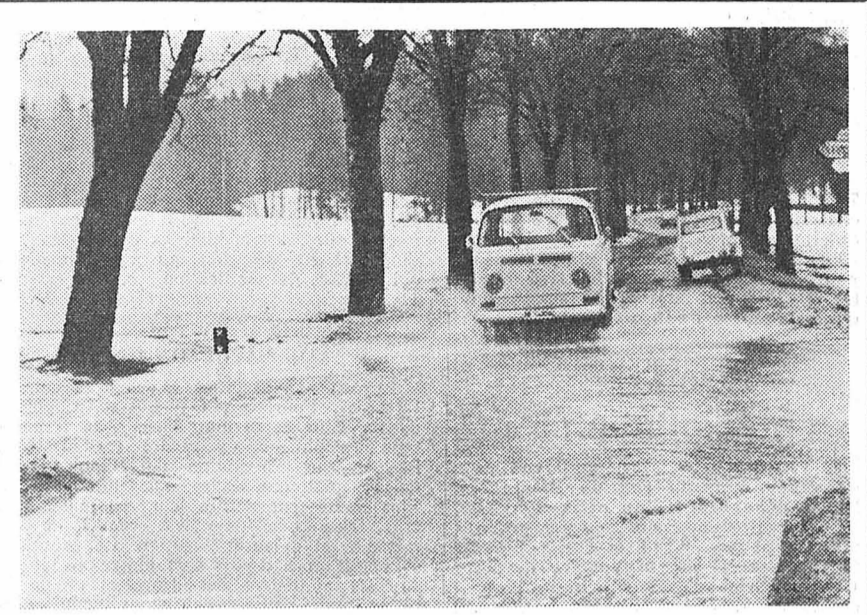
Dans les milieux diplomatiques à Washington, on déclare que les Soviétiques parlent de leur intention d'accroître leurs livraisons d'armes à l'Égypte. Selon certains observateurs, il pourrait s'agir de « Mig 23 » destinés à contre-balancer une éventuelle livraison d'avions américains à Israël.

Ces mêmes milieux rejettent les bruits qui avaient circulé selon lesquels l'Union soviétique aurait soumis aux trois Grands un plan de paix ou aurait l'intention d'intervenir dans le conflit.

Les milieux officiels britanniques insistent sur le fait que la pression diplomatique soviétique est vraisemblablement destinée à faire baisser la tension au Moyen-Orient plutôt qu'à la faire augmenter, compte tenu des préoccupations de Moscou au sujet de la situation à la frontière sino-soviétique.

Whitehall, précisait-on de sources autorisées, partage les mêmes inquiétudes que l'URSS sur l'évolution des événements.

Cette activité diplomatique pourrait n'être pas sans rapport avec la visite secrète qu'aurait faite le président Nasser récemment à Moscou et surtout avec la multiplication des raids israéliens sur l'Égypte.



L'eau déviée à Landeueux traverse la route Valangin - Dombresson, au carrefour de Fenin.

Pluie et brutal dégel: les rivières en crue inondent la campagne

Les pluies incessantes de ces derniers jours, la brusque remontée du thermomètre sur les amas de neige accumulés un peu partout et balayés par un vent violent qui en a accéléré la fonte, ont remis l'hiver au cœur de l'actualité. A Neuchâtel, l'embouchure du Seyon grossi par les fortes crues était engorgée de boue jaunâtre, alors qu'à quelques kilomètres de sa source, en plein cœur du Val-de-Ruz, il recouvrait la route de Valangin à Dombresson que la police cantonale était contrainte d'interdire à la circulation. L'Areuse a atteint la cote d'alerte et des caves, ainsi que plusieurs habitations, sont menacées par les eaux. Les sous-sols de l'hôpital de Landeueux ont été inondés.

LIRE EN PAGES NEUCHÂTELOISES

LES IDÉES ET LES FAITS ABOLIR LA PROPRIÉTÉ HÉRÉDITAIRE ?

Si M. Jean-Jacques Servan-Schreiber voit juste en ce qui concerne la confusion du pouvoir politique et du pouvoir économique comme une des caractéristiques fâcheuses de notre démocratie (1), son propos devient aberrant, en revanche, lorsqu'il propose l'abolition de la transmission héréditaire des entreprises privées. Les grands ancêtres de la révolution, dont les radicaux (auxquels s'adresse M. Servan-Schreiber) sont les arrière-petits-neveux, frémiront dans leurs tombes. Pour eux, le maintien de la propriété et de l'héritage était un droit sacré de l'homme et inaliénable.

Certes, il y a eu, depuis, les nationalisations. Mais celles-ci n'ont pas eu le résultat escompté. A quelques exceptions près, leur gestion a été déplorable. Et les ouvriers se mettaient en grève contre l'Etat-patron comme ils l'eussent fait à l'égard de vulgaires capitalistes. M. Servan-Schreiber — qui est intelligent — ne veut pas d'extension des nationalisations, pas plus qu'il n'est partisan de la collectivisation des moyens de production, selon le type soviétique.

C'est alors qu'il lance sa propre formule révolutionnaire. Quel avantage y voit-il? Au décès du chef d'industrie traditionnel, les administrateurs (représentants du capital), les cadres et les syndicats ouvriers se réuniraient pour désigner à eux tous le nouveau directeur de l'entreprise dont ils deviendraient les propriétaires communs. L'auteur du « Défi américain » pense que l'entreprise serait ainsi mieux armée, dépassant des méthodes surannées, pour faire face aux problèmes que pose l'expansionnisme moderne.

Mais il se gourme! L'entreprise a certes pour fonction de produire et d'investir. Mais elle est aussi une âme. Qui mieux que celui qui entend conserver un patrimoine à ses enfants est à même de la continuer et de la développer? Aux mains des technocrates, si quelque péril grave de concurrence survient, le risque devient grand de la laisser absorber par quelque gigantesque puissance industrielle étrangère. M. Servan-Schreiber voit bien ce péril puisque, dans son esprit, sa formule devrait s'appliquer aux grands « complexes » et que la petite entreprise demeurerait héréditaire, exonérée d'une partie de l'impôt au surplus. Mais encore, où situer la limite?

Nous connaissons, certes, les abus et les méfaits du surcapitalisme. Mais c'est dans une autre direction que la solution doit être recherchée: dans un rôle accru joué par les cadres, dans la participation ouvrière, dans l'organisation paritaire professionnelle de plus en plus poussée. En intéressant davantage à son activité ceux qui la composent, on favorisera plus aussi les possibilités d'expansion et de modernisation de l'entreprise et mieux que par une expropriation au détriment de celui qui en est le chef naturel. Telle est la tendance de la nouvelle société souhaitée par M. Chaban-Delmas.

Et on conclura avec le « Monde »: « On bute sur une énigme: le démiurge s'est-il trompé de parti, ou bien le parti radical s'est-il trompé de secrétaire général? »

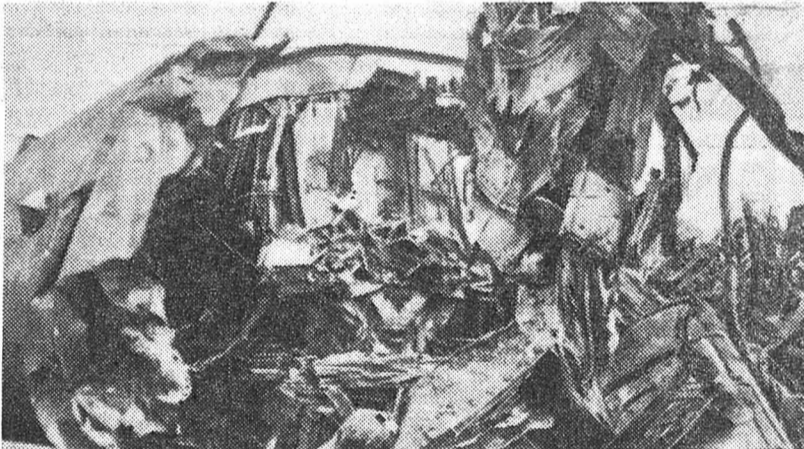
René BRAICHET

(1) Voir notre journal du 3 février 1970.

TÉLÉPHONE ROUGE...

PARIS (Reuter). — M. Edouard Sablier, ancien directeur du service d'information de la télévision française et collaborateur à « Europe No 1 », a déclaré qu'au cours des rencontres qu'ils ont eues à Paris avec le président Pompidou et à Londres avec le premier ministre Wilson, les ambassadeurs soviétiques ont averti que leur pays interviendrait militairement du côté arabe au Moyen-Orient si l'on ne parvenait pas à persuader Israël de cesser ses raids contre les pays arabes et d'évacuer les territoires occupés.

M. Sablier a ajouté que le Kremlin avait lancé le même avertissement au président Nixon en se servant du téléphone rouge.



L'état de ce wagon témoigne de la violence du choc lors de la collision des deux trains (Téléphoto AP)

Après la catastrophe ferroviaire Deux cheminots argentins sont arrêtés par la police

BUENOS-AIRES (Reuter). — La police argentine a arrêté le chef de gare et l'opérateur des signaux de la gare de Benvidas, après la catastrophe ferroviaire qui a coûté dimanche soir la vie à environ 300 personnes selon un bilan non encore confirmé.

Un troisième employé de la gare serait recherché: il aurait disparu peu après l'accident.

Par ailleurs selon le correspondant de l'agence de presse allemande DPA en Argentine, la catastrophe ferroviaire serait due à une attaque à main armée commise dans une gare voisine du lieu de la collision.

On disait à Buenos-Aires que la gare de Bancaleari a été victime d'une agression à main armée peu avant l'accident. Les auteurs de « hold-up » auraient enlevé les employés de la gare: ceux-ci n'auraient ainsi pas pu avertir la gare de Pacheco qu'un train spécial se trouvait sur la voie.

HÉLAS
M. Manuel Escudero, directeur des services d'urgence au secrétariat à la santé, a précisé que 31 morts seulement avaient pu être identifiés, et que bien des corps étaient tellement mutilés qu'il était pratiquement impossible d'en établir un décompte exact.

Des heures après l'accident, des ouvriers travaillaient encore à dégager des corps mutilés des ferrailles tordues du train de banlieue, heurté à l'arrière de l'express. Des grues des chemins de fer étaient utilisées pour dégager les débris de deux wagons en partie rentrés l'un dans l'autre.

PRESQUE... INCOGNITO

Ces deux voyageuses qui comme tout un chacun, accompagnées de leurs chiens, ont été surprises par l'objectif sur un des quais de Liverpool-station à Londres sont la reine Elisabeth et la princesse Anne. C'était simplement la fin d'un week-end très britannique, qui, celui-là avait eu pour cadre le château de Sandringham.



(Téléphoto AP)

Un boucher de Chiètres se tue à Belmont (Page Bienne - Jura)

Le prix de la Société pédagogique neuchâteloise à M. Adolphe Ischer (Pages neuchâteloises)

Navigation intérieure suisse: conclusions des experts publiées trop tôt? (Page 23)

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 7 et 8

Les sports: pages 17 et 19

Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses: page 21

A travers la Suisse: page 23

Le forcené de Besançon a tiré par trois fois Objectifs: caméramen et commissaires

BESANÇON (AP). — Lahcene Bouhimi, le forcené de Besançon qui, depuis lundi à 14 heures, demeure enfermé avec ses deux enfants de trois et quatre ans, a repris ses tirs dans la matinée d'hier.

Le quartier de Besançon-Palante est toujours bouclé par la police, qui n'intervient que pour détourner la circulation des piétons et du boulevard de ceinture qui passe à proximité de la maison.

Bouhimi qui, lundi soir, avait accepté que sa femme rentre au foyer, a passé la nuit tout habillé, fusil en travers du lit et munitions à portée de la main.

PREMIÈRES BALLES

Vers 8 heures, hier matin, il a repris sa garde à la fenêtre de son appartement situé au rez-de-chaussée d'un bloc H.L.M. A 9 heures, il a mis en joue le consul d'Algérie qui tentait de parlementer. Ensuite, il a tiré ses deux premiers coups de feu sur des caméramen de l'O.R.T.F. et un troisième en direction de deux commissaires de police à qui il avait demandé des cigarettes.

L'arme est un fusil de chasse de calibre 16 mm. Une chevrotine s'est logée dans le soulier du commissaire principal Saint-Crieg.

En fin de matinée, le forcené a autorisé sa femme à faire des courses et a reçu deux commissaires vers 11 h 30. Son idée fixe, sa détermination restent les mêmes. Il veut voir sa belle-mère.

Mais toutes les recherches pour retrouver celle qui avait abandonné sa fille en 1935, à Dijon, restent vaines. Toutefois, Bouhimi a consenti à accorder un délai de vingt-quatre heures, à compter de mardi à midi, pour la poursuite des recherches. Mais il assure toujours qu'il tuera ses enfants et se suicidera si la police intervient, ce qui n'est d'ailleurs pas envisagé.

Alors qu'on croyait qu'il ne lui restait que six ou sept coups de feu à tirer, on sait maintenant que ses réserves de munition sont beaucoup plus importantes. Il possédait, dans une armoire, une réserve de soixante cartouches.

(Lire d'autres informations en page 7)

CORNÉLIEN...

CAMBRIDGE (AP). — Les organisateurs du bal de la Saint-Valentin, à l'Université de Cambridge, ont à choisir entre le prince Charles et une strip-teaseuse pour attirer le plus de monde possible à leur manifestation.

« Si l'on invitait une strip-teaseuse, nous vendrions beaucoup plus de cartes d'entrée », suggèrent les uns. « Dans ce cas, le prince Charles ne viendra pas », répondent les autres. Le président du syndicat des étudiants préférerait que le bal soit présidé par un membre de la famille royale plutôt que par une strip-teaseuse, mais la présidente du comité d'organisation, tout en reconnaissant que la présence d'une strip-teaseuse pourrait embarrasser le prince, n'en insiste pas moins pour qu'on en invite une...

Un milliard facile à économiser!

Utiliser au mieux la main-d'œuvre existante afin de pouvoir, autant que possible, en réduire les effectifs: c'est un impératif auquel l'économie suisse doit se plier pour se maintenir en équilibre et pour progresser. Il existe un moyen relativement simple d'atteindre ce but, et d'économiser environ un milliard de francs par an, équivalant à la production de CENT MILLE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS!

Ce moyen consiste à diminuer le nomadisme, excessif en Suisse, de la main-d'œuvre globale: Beaucoup trop souvent, des travailleurs de toutes les professions quittent leur emploi pour un autre, apparemment mieux payé, ou plus « agréable », qu'ils abandonnent de nouveau après quelques semaines ou quelques mois à peine.

Chaque fois qu'un employé de bureau quitte son emploi, cela représente pour l'entreprise une perte de 15 à 20 % du rendement annuel de son poste: la mise au courant du nouvel employé, les pertes de temps qui en résultent, les erreurs et fausses manœuvres, les répercussions sur l'ensemble du service ou sein duquel il déploie son activité expliquent cette déperdition d'énergie.

Pour le travailleur dans l'industrie, la perte est évaluée à 5000 francs en moyenne. On estime ainsi que si le nomadisme de la main-d'œuvre était réduit de 10 % seulement, l'industrie suisse réaliserait une économie annuelle d'un milliard de francs, et elle pourrait diminuer ses effectifs de cent mille travailleurs étrangers.

Comment obtenir ce résultat? Il conviendrait d'élaborer un plan systématique de freinage de la migration de la main-d'œuvre. Ce serait dans l'intérêt même des travailleurs, pour qui les changements fréquents entraînent une instabilité se répercutant sur leur revenu, leur situation familiale et sur leur moral.

Les services d'embauche ont à cet égard un rôle primordial à jouer. La sélection devrait être faite avec beaucoup plus de soin. La première journée chez le nouvel employeur devrait faire l'objet d'une attention particulière. L'expérience enseigne que 80 % des trop fréquentes mutations ultérieures sont imputables aux maladroites, inattentionnelles ou négligentes survenues à ce moment. Le nouvel arrivant dans une entreprise devrait être beaucoup plus « entouré » qu'il ne l'est en général. Il faudrait lui faire connaître d'emblée, sommairement, tous les services de celle-ci, puis veiller constamment à la préservation d'un bon climat de travail à tous les niveaux. L'« image » que l'on se fait d'une entreprise — comme le portait d'une personne — est plus apte qu'on ne pense à retenir, ou à repousser, ses collaborateurs.

R. A.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Avis mortuaires

On doit la « pasteurisation » à un empereur soucieux de la renommée des vins français

C'était au tour des biologistes, lundi soir, d'être concernés par le cycle des conférences sur la vigne et le vin, avec l'exposé de M. Charles Terrier, « Le vin, milieu biologique ». Le vin est vieux comme le monde. Les Indo-Européens connaissaient la vigne, vers le 3^e millénaire, et les dimensions de celles de Babylone font rêver : deux hommes ne pouvaient faire le tour d'un tronc en joignant leurs mains ! L'Asie intérieure, elle passa en Egypte, vers 2700 av. J.-C. La Grèce et Rome couronnaient leurs héros de grappes. Et la Gaule fut célèbre pour ses vins !

Pourtant, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le mystère de la fermentation restait total. Certes, les alchimistes du Moyen âge s'intéressèrent de près au bouillonnement qui précède la vinification, mais sans succès...

talier pour les bactéries : l'alcool et l'acidité s'opposent à leur développement. Néanmoins, ces bactéries facultatives se multiplient et provoquent une seconde fermentation.

Les maladies les plus courantes étudiées par Pasteur sont la maladie de la tourne qui attaque les vins trop faibles en acidité, la mannite qui apparaît lorsque la vinification s'est faite par une température trop élevée, dans les pays méridionaux par exemple, et la maladie de la graisse, qui donne au vin une apparence huileuse. Il s'écoule alors en longs filets sur le verre.

Avant Pasteur, personne n'avait trouvé de solution valable pour parer le « travail bactériel ». Il proposa alors sa méthode de « pasteurisation » : chauffer les vins à l'abri de l'air et porter la température de 60 à 80°. Certes, en 1810, Appert employait-il déjà ce procédé, mais stérilisait sans savoir qu'il détruisait tous les germes capables de se développer !

M. Terrier termina sa conférence sur le discours que prononça Pasteur à la Sorbonne en 1865. Après la mort, toutes les matières doivent retourner au règne minéral. Elles y retournent par le processus de fermentation et de putréfaction. Et ce sont les éléments microscopiques qui sont la cause de ces transformations. La vie ne pourrait exister sans la dissolution des matières. Déduction logique : ce sont les microbes qui auront le dernier mot ici-bas !... A.-L. G.

Marché des légumes et des fruits à Neuchâtel

Offre forte : choux blancs, choux rouges, carottes, raves, choux frisés.

Offre régulière : betteraves à salade cuites, scaroles, poireaux blancs, choux de Bruxelles, oignons, céleri.

Offre faible : poireaux verts, choux-fleurs, chicorée pain de sucre, salades pommées.

Légumes de serre : rampon, épinards.

Fruits : pommes, poires.

Deux fois quarante ans de service

Une modeste cérémonie a été organisée à l'hôtel de ville en l'honneur de M. Robert Vonlanthen, inspecteur-adjoint de la police du feu et des constructions, qui célébrait, entouré de ses collègues, ses quarante ans d'activité au service de la Ville.

Le directeur de la police du feu et des constructions, M. Duval, lui a transmis les remerciements et les félicitations du Conseil communal.

Indépendamment de ses fonctions, M. Vonlanthen s'occupe activement de la signalisation des chemins pédestres et, en collaboration avec la direction de la police, du numérotage des maisons et du contrôle des plaques de rues.

Le directeur des services industriels, M. Martenot, président du Conseil communal, a félicité M. André Burgat, technicien au service de l'électricité, qui, lui aussi, célébrait 40 ans de service. Il a félicité et remercié le jubilaire au nom du Conseil communal.

Avec compétence, conscience et dévouement, M. Burgat traite les problèmes de mouvement d'énergie en relation avec ENSA; de plus, il s'occupe des enregistrements et des statistiques concernant la distribution de l'énergie électrique dans nos réseaux, ainsi que des mesures de charge qui s'y rapportent.

Le « Neuchâtel » finira-t-il sa vie sur un terrain de camping ?

(c) Verra-t-on prochainement le dernier grand bateau à vapeur quitter définitivement la voie d'eau qu'il a tant de fois marquée de son sillage et finir ses jours à quelques encablures du canal de la Broye ? Toujours est-il que l'autorité communale du Bas-Vully a été saisie d'une demande de déplacement du « Neuchâtel » vers les abords d'un terrain de camping ultra-moderne. Divers locaux de jeux et de divertissements seraient aménagés sur ce bateau, pour les campeurs.



TOUR DE VILLE

Passante blessée

● AU volant de sa voiture, hier à 7 h 15, Mme Olga Mendez, de Neuchâtel, circulait rue de l'Écluse lorsqu'elle renversa Mme Jeanne Keller, 60 ans, qui traversait la chaussée en courant. Mme Keller a été transportée à l'hôpital Pourtalès souffrant d'une fracture du bassin.

Trop de précipitation !

● VERS 8 h 50, alors qu'il voulait s'engager dans la rue de Pierre-à-Mazel, débouchant d'un petit chemin, M. Marc Schleppey quitta trop précipitamment le « stop » et son véhicule fut heurté par la voiture de M. Charles Erlebach, de Marin, qui circulait en direction de Saint-Blaise. Souffrant de fractures de côtes, M. Schleppey a été transporté à l'hôpital des Cadolles, tandis que M. Erlebach souffre de douleurs à la jambe droite.

Veilleuses, s.v.p. lorsque ces rues seront bien éclairées !

Le Conseil communal a décidé d'incorporer les rues de Gibraltar et du Crêt-Taconnet au plan directeur relatif à l'éclairage renforcé des artères principales.

Lorsque cet éclairage aura été réalisé, les usagers devront donc enclencher les feux de position de leurs véhicules en circulant sur ces rues-là.

Recherché par la police neuchâteloise, il est arrêté à Genève

Les inspecteurs de la police de sûreté genevoise ont procédé à trois arrestations. Il s'agit d'un Fribourgeois de 23 ans, magasinier, qui était interdit de séjour. Son ami, qui l'avait hébergé en toute connaissance de cause, un Solorois de 61 ans, a également pris le chemin de la prison.

Un horloger fribourgeois de 50 ans, qui était recherché par la police neuchâteloise pour purger une peine de prison, a été arrêté et transféré à Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Demain, de 14 h 30 à 15 h 30

Cours de PUÉRICULTURE

Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17

SALLE DES CONFÉRENCES, ce soir, à 20 h 15 précises

HISTOIRE DU SOLDAT

interprétée par Emile GARDAZ, Pierre BOULANGER, François SIMON, et solistes de l'Orch. symph. de Berne

Location : Hug & Cie (tél. 5 72 12) et à l'entrée

J. BRUNNER du Pérour

Invitation cordiale

T.P.N. CENTRE DE CULTURE

Vendredi 6 et samedi 7 février, à 20 h 30

le Théâtre de l'Atelier de Genève présente

CABARET BRECHT 1925

Location : bar du TPN, dès 13 h 30, et à l'entrée. Tél. 5 90 74.

Coupons de laine suédoise tissée main pour robes ou jupes après-ski.

Mini-Shop

Bassin 12

La boulangerie-pâtisserie

Roger Bise, faubourg de la Gare 13 et Battieux 4, Neuchâtel,

annonce à sa clientèle et au public en général que ses magasins seront dorénavant

ouverts le jeudi

et fermés le dimanche.

VENDEUSE

à temps partiel est demandée. Tél. 4 02 02

PALESTINE

Film de Paul-Louis Soulié. MERCREDI 4 FÉVRIER, 20 h 30. Entrée libre.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

SUR L'INVITATION DE NAPOLEON III

Et peu à peu, grâce à des gens comme Lavoisier, Fourcroy, Gay-Lussac, Cagniard de La Tour et surtout Pasteur, la fermentation alcoolique va perdre ses mystères. Pasteur, sur l'invitation de Napoléon III qui craignait que les maladies attaquant les vins ne fassent perdre leur renommée aux crus français, s'attaqua aux causes de ces maladies et à leur prévention. Ce problème se posait déjà depuis fort longtemps et les Anciens ajoutaient des aromates et de la résine pour pallier ces inconvénients. Plus tard, le soufre fut employé comme antiseptique. Mais le vin reste un « milieu de culture ». Car la fermentation alcoolique terminée, il n'échappe pas à certains autres micro-organismes qui peuvent lui être bénéfiques ou, au contraire, néfastes. Par sa nature même, il est un milieu inhospita-

Affaires cantonales

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique que, dans sa séance du 30 janvier, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean Robert, domicilié au Brassus, en qualité d'inspecteur des forêts du IV^e arrondissement ; M. Jean-Maurice Guinand, aux fonctions de commis au service cantonal de la santé publique.

Il a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Cornaux de M. Henri Haugert, aux fonctions de préposé à la police des habitants de Cornaux, en remplacement de M. René Clottu, démissionnaire ; la nomination faite par le Conseil communal de Vaumarcus de Mme Erna Delémont, aux fonctions de préposée à la police des habitants de cette commune, en remplacement de M. Victor Hauser, démissionnaire.

Il a délivré le brevet d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement dans les écoles primaires du canton à Mlle Odette Capiot, à Travers, M. Raoul Cop, à la Chaux-de-Fonds, Mlle Maddy Flock, à la Brévine, Anne-Marie Goffin, à Bôle, Mme Odile Niederhauser, à la Chaux-de-Fonds, Mlle Elisabeth Schlatter, à Travers, et Yvonne Simon-Vermot, au Cerneux-Péquignot.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Derniers honneurs

(c) Les obsèques de Mme Béatrice Aegerter-Baziret se sont déroulées hier. En 1962 la défunte s'était installée à la Neuveville.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 janvier. Schor, Nathalie, fille de Roger-Fredy, contrôleur T.N. à Neuchâtel, et de Claudine-Antoinette née Monnier ; Rey, Sarah-Colette, fille de Narcisse-Gérard, conducteur de grue à Neuchâtel, et de Rita-Lina, née Perret-Gierli, 30, Rossel, Christine, fille de Jean-Pierre-Auguste, ingénieur-technicien à Saint-Blaise, et de Jocelyne-Susy, née Zumkeller, 31, Mottard, Jean-Marc, fils de Gilbert, livreur à Lignières, et d'Aline-Berthe, née Gogniat ; De Biase, Sonia-Concetta, fille de Giuseppe-Marco, chauffeur de camions à Neuchâtel, et d'Anna, née Maturro.

DÉCÈS. — 30 janvier. Brooks née Dumont, Marie-Madeleine, née en 1902, secrétaire à Neuchâtel, veuve d'Ernest-Arthur, 31, Maurer, Charles-Henri, né en 1910, ouvrier de fabrique à Rochefort, célibataire, 1er février. Porret, Louis-Eugène, né en 1893, sellier-tapissier à Neuchâtel, époux de Louisa, née Jeanneaud ; Jeaneret, Jean-René, né en 1910, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, époux de Jeannine-Denise, née Benoit.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 29 janvier. Matthey-Junod, Maurice-André, constructeur technique à Neuchâtel, et Jean-Cartier, Solange-Miriam à Cortaillod, 30, Pfisterer, Edwin Ferrer, conducteur de travaux à Leuzigen (BE), et Neuhaus, Ruth, à Arch, 2 février. Auderson, Armand-Joseph, chauffeur de camion à Payerne, et Gardon, Christiane-Josette, à Neuchâtel ; Weber, Alfred-Christian, ingénieur-électricien à Neuchâtel, et Sunier, Pierrette-Françoise, au Landeron.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 3 février 1970. Température : moyenne : 6,2 ; min. : 4,0 ; max. : 9,2. Baromètre : moyenne : 715,6. Eau tombée : 31,1 mm. Vent dominant : direction : ouest ; force : modéré à fort. Etat du ciel : couvert, avec pluie.

Naissances

Fabienne, Philippe et Luc ont la joie d'annoncer la naissance de

Valérie

3 février 1970

Monsieur et Madame Jacques RUEDIN-LOETSCHER Chemin des Rissieux Maternité Pourtalès 2088 Cressier Neuchâtel

Monsieur et Madame Jacques WYSS et Marthe-Agnès ont la joie d'annoncer la naissance, à Paris, de

Sébastien

31 janvier 1970

34, rue Basse 2013 Colombier

Monsieur et Madame Denis BOBILLIER-WYSS ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

James

3 février 1970

Maternité Pourtalès Beau-Site 12 Bôle

Flûte et piano au Lyceum

Au plaisir d'entendre deux excellents interprètes lausannois : *Mariette De-francesco, flûtiste et Samuel Delessert, pianiste, s'ajoutait l'attrait d'un programme bien conçu et fort peu conventionnel.*

Disciple de son mari, flûte solo à l'OCL, Mme De-francesco est évidemment à bonne école... Son irréprochable musicalité nous a valu, au début, un *Bach (deuxième Sonate) aussi expressif dans la célèbre Sicilienne que clairement dessiné et rythmé dans les deux Allegro qui l'encadrent.*

On ne joue guère la curieuse *Sérénade de Beethoven pour flûte et piano* — en fait, un arrangement, par le compositeur lui-même, de la *Sérénade pour piano, violon et alto op. 25* — pourtant pleine d'humour et de vivacité, avec ses notes répétées, ses sauts, ses accents à contretemps. Il est vrai que certains épisodes sont un peu courts de souffle, voire même un peu « scolaires ».

Le programme comprenait encore cette authentique perle du répertoire : le bref et incisif « *Andante et Scherzo* » de Roussel. Enfin, la *Sonate en ré de*

Prokofiev, particulièrement typique du style de l'auteur, avec ses alternances de lyrisme et d'ironie, ses formules brèves obstinément répétées, son Andante pseudo-classique et son mouvement final aux grandes enjambées mélodiques, jusqu'à Pierre et le Loup.

Si nous avons partout apprécié la sûre technique, la justesse de phrasé d'accent et de style de Mme De-francesco, le timbre en revanche, nous a paru manquer quelque peu de lumière et de charme poétique. Toutefois, étant donné l'acoustique particulièrement « morte » du Lyceum, nous mettrons l'interprète au bénéfice du doute...

Quant au pianiste, Samuel Delessert, professeur au Conservatoire de Lausanne, il s'est montré tout au long du concert, excellent partenaire. Soit comme accompagnateur, dont le jeu, tout de finesse, de clarté et de discrétion s'harmonisait parfaitement à la sonorité de la flûte. Soit comme soliste, dans quelques brèves pages de Couperin et de Scarlatti, ou encore dans une souple et transparente exécution des « *Jeux d'eau* » de Ravel.

L. de Mv.



LE 3 FÉVRIER A SAINT-BLAISE

On a toujours vingt ans... dans quel coin du cœur : ce fut le cas pour tous ceux qui fêtèrent le 3 février à Saint-Blaise. Si les circonstances atmosphériques ne prêtèrent aucun air de fête à cette journée, il y eut, semble-t-il, d'autant plus de chaleur de cœur et de lumière dans la cérémonie réunissant au temple, à côté de nombreux invités, les jeunes célébrant cette année leur vingtième anniversaire. On notait la présence de M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, du conseiller national Gaston Clottu, des membres des autorités communales et celles des villages voisins. L'orgue, tenu par M. Francis Golay, ouvrit la manifestation pour laquelle le pasteur Ecklin exprima des souhaits suivis de la prière. Président du Conseil général, M. Claude Virchaux était chargé de l'allocution aux jeunes invités communaux. Il rappela le passé en citant Lindberg et Jules Verne, revint au présent avec les astronautes et formula à l'égard de la jeune génération des souhaits frappés au coin du bon

sens. Le chœur mixte paroissial, sous la direction de Mme Ecklin, se fit entendre à deux reprises dans des productions fort bien choisies et exécutées avec talent. Le président de la commission scolaire, M. Bardet, introduisit, par des considérations fort intelligentes, la remise des prix du concours scolaire annuel. Celui-ci avait comme objet : Saint-Blaise et ses demeures. Le résultat fut fort encourageant et les prix furent décernés sur proposition du jury, présidé par M. Marc Eigeldinger, aux élèves suivants : 1er prix : Chantal Chenux et Christine Pozzetto ; 2me prix : Antoinette Muller et Danièle Bergli ; 3me prix : Liliane Vessaz et Lucie Frankhauser.

La remise des souvenirs aux jeunes se fit, comme à l'accoutumée, avec les remerciements d'usage dits très spirituellement par Mlle Sandrine Vautravers et M. Cyril de Montmolin.

La prière patriotique et la bénédiction mirent un terme à cette manifestation qui se déroula au vieux temple bien

fleur, sous l'égide de la bannière communale.

La réception au collège (sèche et vin blanc) fut animée et fraternelle. On entendit encore de sobres souhaits de bienvenue du président de commune, M. Vautravers, et une allocution de circonstance du curé Peter. Après quoi la parole fut laissée aux réjouissances particulières, tandis que les projecteurs, luttant contre la pluie et les nuages, faisaient ressortir la beauté du clocher et de ses alentours.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors de leur grand deuil, la famille

Roger RACINE-MEIER et ses enfants remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence, leurs envois de fleurs et messages. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Le Landeron - la Neuveville, février 1970.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur Walter MARTI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial à Messieurs les pasteurs Jacobi et Porret pour leurs paroles réconfortantes, ainsi qu'aux délégations des sociétés.

Le Landeron, février 1970.

Les enfants et petits-enfants de Madame Charles ROGNON

très sensibles aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs et leurs messages de condoléances, ont rendu un dernier hommage à leur chère maman et grand-maman.

Neuchâtel, février 1970.

COMMUNIQUÉ

Pierre Dudan à Neuchâtel

Le compositeur-interprète Pierre Dudan rend visite à ses amis neuchâtelois demain et il profitera de ce bref séjour au chef-lieu pour signer le bouquin « Cent pas dans ma tête », qu'il vient d'écrire. Cette séance de signature aura lieu dans un grand magasin du centre.

Après quoi Pierre Dudan réalisera une émission de télévision en compagnie de Gilbert Schnyder, puis en fin de soirée, il se produira dans l'établissement de son ami Charles Jaquet.

Ceux qui meurent se réveillent dans un monde d'estase.

Schelly.

Monsieur Pierre Aragno, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Michel Aragno-Carducci et leur fils Pierre-Olivier ; Monsieur et Madame Mario Olivieri-Ziegler ; Monsieur et Madame Gennaro Olivieri-Lusso ; Monsieur et Madame Vitaliano Menghini-Olivieri et leur fille Lara ; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Pierre ARAGNO

née Rita OLIVIERI

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, décédée dans sa 58^{me} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 3 février 1970. (15, Petits-Chênes)

L'incinération aura lieu jeudi 5 février, à 14 heures, à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres du groupe local de l'Association suisse pour le service civil international ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Madame Pierre ARAGNO

née Rita OLIVIERI

membre fidèle et dévoué, dont ils garderont un souvenir inoubliable.

Cérémonie au crématoire, jeudi 5 février 1970, à 14 heures.

Madame Alfred Gutmann, à Bôle ; Monsieur et Madame Peter Kohler et leur fils Frédy, à Allschwil ; Monsieur et Madame Henri Wettstein et leurs enfants Bernard, Roland et Catherine, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marcelle Gutmann, à Bôle ; Madame Marie-Louise Ferrier, ses enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds ; les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

Madame Alice GUTMANN

leur chère fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 49^{me} année, des suites d'une cruelle maladie admirablement supportée.

2014 Bôle, le 3 février 1970. (4, Vy-d'Étraz)

J'ai cherché l'Éternel, Il m'a répondu, Il m'a délivré de toutes mes frayeurs.

Ps. 34 : 5.

L'ensevelissement aura lieu à Bôle, jeudi 5 février, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.

Ap. 2 : 10.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ulysse-Adolphe Tanner ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Arnold Mattenberger, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Arnold MATTENBERGER

née Fanny TANNER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 87^{me} année, après une longue maladie.

2054 Chézard, le 2 février 1970.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

2 Tim. 7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 5 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, cher papa et grand-papa, ta vie fut pour nous un exemple de bonté.

Monsieur et Madame Robert von Allmen, à Vilars ; Monsieur et Madame Armand von Allmen, aux Loges, leurs enfants et petits-enfants, à Cernier et Neuchâtel ; Monsieur et Madame Maurice von Allmen, à Hauterive ; Monsieur et Madame René von Allmen, à Neuchâtel, et leurs fils, à Pesex, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges von ALLMEN

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 94 ans, après une courte maladie.

Finin, le 3 février 1970.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'ensevelissement aura lieu à Finin, vendredi 6 février.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

O vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie est un passage, le ciel notre patrie, c'est là que Dieu m'a rappelé, c'est là que j'espère vous revoir un jour.

Madame Ruth JEANMONOD remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel et Pesex, janvier 1970.

Jean FACCHINETTI 1965 - 1970

Ta femme, tes enfants et petits-enfants.

RADOUX BRUTAL : L'EAU DÉFERLE ET INONDE ROUTES ET CAMPAGNES

— C'est la première fois depuis 1936 que je vois autant d'eau sur la route de la Rincieure ! avouait hier soir un habitant de Dombresson qui, sans tenir compte des interdictions de circuler, avait obéi à sa curiosité...

Les fortes pluies de ces deux derniers jours, un vent violent qui a balayé les plaines en accélérant la fonte de la neige fraîche ont été en effet autant de conditions favorables aux crues des rivières, crues comme on n'en avait pas vues depuis longtemps. C'est essentiellement dans le Val-de-Ruz que les dégâts ont été importants et rien ne permet de penser que les rivières vont cesser d'envahir les plaines. Il suffisait de contempler le Seyon hier, en fin de

soirée, ou même le Morguenet qui s'engouffrait avec une violence inouïe sous l'unique arche de son pont, pour s'en convaincre. Le vent avait cessé de souffler en tempête mais une pluie mêlée de neige persistait encore.

L'Areuse, qui a atteint la cote d'alerte, menace d'inonder des caves à Boudry, et même certains immeubles localifs. Il reste à espérer que les énormes masses de neige qui recouvrent encore les sommets jurassiens, à des altitudes supérieures à 1000 mètres, ne subissent pas l'influence du radoucissement. Les inondations risqueraient alors de prendre une tournure catastrophique.

(P.Lc.)

Le Val-de-Ruz transformé en rizière

En quelques heures, hier, le Val-de-Ruz a été transformé en une véritable rizière. Tout a commencé à treize heures lorsque le processus de la fonte des neiges s'accéléra soudain. L'hôpital de Landeyeux lança un SOS et demandait l'intervention du centre de secours de Fontainemelon, des pompiers de Boudevilliers et de Fontaines.

À la hauteur de Fontaines, les collecteurs ont débordé et le trop-plein a formé un ruisseau en plein champ. À Par-

rive de la moto-pompe, il y avait un mètre d'eau autour de la chaudière à charbon de l'ancien bâtiment où loge une partie du personnel. À l'extérieur, le fumier arraché par l'eau à une ferme voisine, s'accumulait au moindre obstacle. Il a fallu qu'une vingtaine d'hommes conjuguèrent leurs efforts pour canaliser l'inondation et dévier le flot à travers la route, avec des moyens de fortune tels que madriers, planches, sacs de sable, et même un banc de jardin.

Les dégâts, semble-t-il, sont considérables : la chaudière n'a pas résisté à l'eau et il sera nécessaire de changer plusieurs conduites.

Un peu plus haut que l'hôpital du Val-de-Ruz, la ferme Tanner était envahie par un torrent de boue et d'eau provenant d'une fouille inachevée en raison du gel, et que des tonnes d'eau avaient envahi. Les pompiers ont dû utiliser un tracteur pour débayer les débris charriés par le courant.

Le Seyon dans les champs

De la Rincieure à Valangin, le Seyon déjà fortement grossi pendant la nuit, a débordé dès la fin de la matinée si bien que la police cantonale a dû interdire à la circulation tout le tronçon de Dombresson à Valangin. À la hauteur du garage de la Rincieure, il y avait, hier après-midi, trente centimètres d'eau sur la route

Notre enquête

et un lac de plusieurs centaines de mètres de côté. Plus bas, là où la rivière coule en contrebas de la route, les champs étaient transformés en rizières, l'eau s'étalant sur plusieurs niveaux, débordant des canaux de drainage. Le département des travaux publics a fait couper plusieurs arbres au bord de la chaussée, estimant qu'ils constituaient un danger pour la circulation.

À Valangin, le Seyon a quitté son lit dans l'après-midi, pour former des... cours secondaires dans les jardins. Ses berges, en gros moellons, risquent fort d'être souffrants car on entendait distinctement des gros blocs se desceller à renfort de coups sours, assez sinistres.

La Sorge, quant à elle, a atteint et même submergé un pont de bois à la hauteur de la maison du meunier, M. Lormier.

Dans le haut aussi

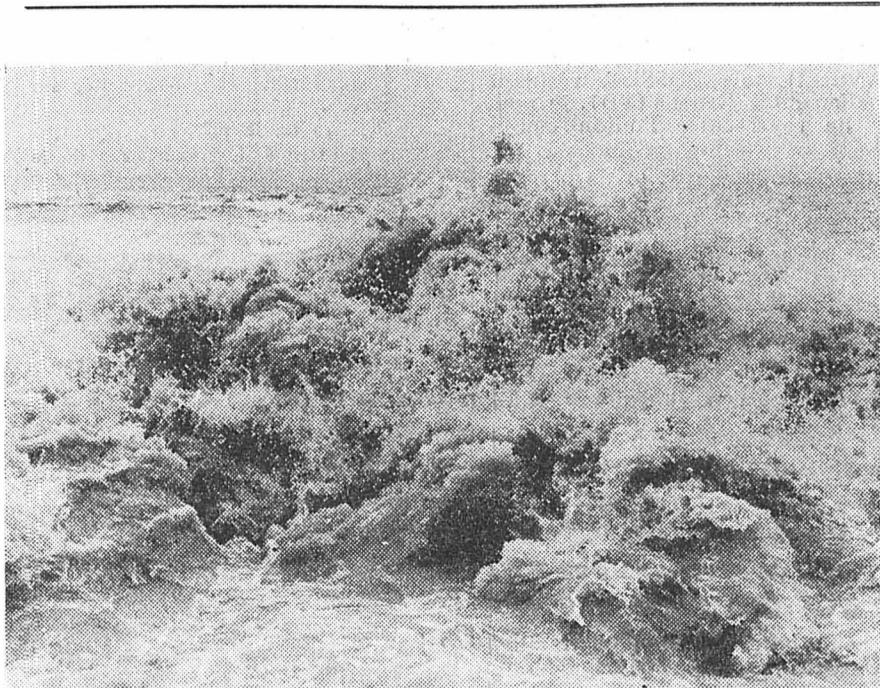
La circulation n'a pas souffert, dans le haut, sauf entre Landeyeux et Fontaines, Valangin et Dombresson. Sur la route Fontaines - Chézard, par exemple, il y avait par places dix centimètres d'eau à la hauteur des collecteurs débordés ou encore, dans bien des cas, engorgés par la glace et la neige. Un peu plus bas que l'École d'agriculture, un ruisseau jaunâtre charriait des eaux tumultueuses en direction des champs et des vergers voisins.

Exceptionnellement en page 7 :

- Le tribunal de police de Neuchâtel.
- Au Conseil général de Neuchâtel

Un lac aux Verrières

(c) Conséquence des dernières pluies : une vaste nappe d'eau s'est formée au sud-est des Verrières, recréant, en plus grand, l'ancien étang. L'eau était hier si abondante sur la route longeant le nord de la voie ferrée en direction de la scierie, que toute circulation fut temporairement interrompue.



L'arrivée du Seyon dans le lac. (Avipress - J.-P. Baillo)

Entrée bouillonnante du Seyon dans le lac

Pas d'inondations à Neuchâtel. Le Seyon a pour ainsi dire essayé de se faire remarquer à « Champ-Coco » où des véhicules entreposés ont été envahis par l'eau. L'embouchure de ce qui n'est qu'un mince filet d'eau très docile, était un bouillon écumant qui a souillé les rives du lac jusque dans la baie d'Auvernier.

Furieux lui aussi, le lac de Neuchâtel offrait hier une vision sinistre mais grandiose. L'écume blanche voletait par-dessus une ligne verte séparant l'eau propre de celle du Seyon jaunée de boue et de terre glaise. Mais rien de comparable avec la boue qui fit irruption dans la ferme Tanner, près de Landeyeux...



La Rincieure sous les flots du Seyon.

(Avipress - G. C.)



Le Seyon dans les jardins de Valangin.

De nombreuses inondations dans les appartements et les combles de Valangin. Plusieurs immeubles ont souffert des gouttières, mais le plus touché semble être l'ancien hôtel de la Couronne. L'appartement de M. et Mme Pittet était transformé, hier matin, en une

véritable piscine. L'eau coulait de partout et il fallut recouvrir tous les meubles. Le toit du collège n'a pas plus résisté au redoux. Le matériel entreposé par la société littéraire « Les Compagnons du Bourg » a quelque peu souffert.

Les Montagnes neuchâteloises? Non! Le pays des mille lacs...

Soit que la vallée de la Brévine manque d'eau, soit qu'elle ne sait plus qu'en faire. Ce pays est décidément fait de contrastes. Ces jours-ci, les fortes pluies qui tombent sans relâche sur le Jura font pleurer la neige et transforment les pâturages en vastes lacs — à la Brévine même l'eau ne craint pas de s'attaquer aux maisons. Au Locle, à l'entrée ouest de la ville, les marais méritent bien leur appellation. Tant dans cette ville qu'à la Chaux-de-Fonds, la police a dû intervenir, plusieurs caves étant inondées. Rien de grave toutefois. On souhaite que cette eau ne gèle pas et qu'il reste malgré tout un peu de neige pour les skieurs de février...

D.E.

L'AREUSE SORT DE SON LIT

De notre correspondant régional :

Lundi matin, l'offensive blanche a fait long feu... Dans l'après-midi, la pluie est tombée avec une force exceptionnelle, transformant les routes en des ruisseaux et rendant la situation assez dangereuse. C'est surtout au cours de la nuit de lundi à mardi que la crue des rivières a été forte. En effet, alors qu'avant-hier soir, au Furreil, près de Noiraigue, on enregistrait un débit de 10 mètres cubes seconde pour l'Areuse, il était hier après-midi de 90 mètres cubes seconde. Comme le terrain est gelé, de véritables torrents dévalent la montagne. Dans les champs, entre Travers et Couvet, où il y avait de la neige, on mesure quelque vingt centimètres d'eau. La route du Bois-de-Croix à la Presta est impraticable sur une centaine de mètres et celle qui va du village à la mine est aussi partiellement sous l'eau. C'est à Travers que la situation est la plus spectaculaire. Les champs, à l'entrée ouest du village, en contrebas de la route cantonale, sont inondés et l'Areuse sort de son lit à proximité de la rue des Deux-Fontaines. Des hommes de la voirie sont intervenus et il a fallu utiliser un engin mécanique pour évacuer l'eau dans une cave. Si l'Areuse n'avait pas été corrigée, il est probable que l'inondation se serait plus largement propagée.

A Yverdon, la Thièle a atteint le maximum

Les cours d'eau entre Orbe et Yverdon, dans cette grande cuvette marécageuse que forme la topographie particulière de cette région, ont vu leur volume enfler considérablement. C'est le cas du Nozon, qui descend de Vaulion et se jette dans le Talent, et est en rapport à la hauteur des marais de Villars qui sont eux-mêmes inondés. Le Mujon, venant de Valeyres-sous-Rances et passant par Monthod, se trouve dans la même situation. Dans la région de l'aérodrome, à Yverdon, et dans les champs environnants, l'inondation s'étend sur plusieurs kilomètres. En certains endroits, particulièrement en raison des berges surélevées, les champs se trouvent en contrebas et par un phénomène de porosité, ils sont inondés sitôt que le niveau de la Thièle est suffisamment haut. A Yverdon, l'eau boueuse de la Thièle presque noire par moments et le débit de la rivière ont impressionné les

curieux rassemblés sur le pont de Gleyres. Heureusement, le niveau du lac est bas, et peut absorber le gros du débit. La chaussée, qui, sous le pont CFF, est parallèle à la Thièle, ne risque pas d'être envahie par l'eau. Hier, à 20 heures, la Thièle était à son point maximum au pont Rouge, soit à un mètre des berges, non loin de l'aérodrome.

Violente crue de la Broye



Les pluies diluviennes tombées au cours de la nuit de lundi à mardi ont provoqué une rapide fonte de la neige sur les hauteurs de la Broye et dans la plaine. Il en est résulté une forte crue de la rivière, qui, mardi, s'est transformée en un fleuve boueux charriant une masse de débris de toutes sortes et même des arbres entiers. A 16 heures, à Payerne, le niveau de la Broye était proche des quatre mètres et l'eau semblait monter encore. De nombreuses personnes se sont rendues sur les berges de ce cours d'eau, afin de jouir d'un spectacle assez impressionnant

(Avipress - Pache)

Alerte à l'eau à Saint-Blaise

(c) Les fortes pluies ont grossi le cours du Ruau, lequel atteint presque la cote d'alarme. Les cantonniers et quelques pompiers ont été alertés mardi matin et dans la journée pour surveiller l'écoulement de l'eau et des cailloux en bas du chemin des Carrières et autres routes en pente où l'eau avait creusé des fondrières. Au milieu de la journée, les averses paraissent en décroissance, les menaces d'inondations ont pu être écartées.

Hautes eaux dans la plaine de l'Orbe

Les eaux de la Thièle, dans la plaine de l'Orbe, n'étaient plus qu'à 30 cm du sommet des berges et, du fait de la porosité des bords, elles commencent à envahir les champs sur plusieurs kilomètres le long de la rivière, entre Orbe et Yverdon. La rivière, fortement grossie par les pluies en plaine et par la fonte des neiges dans le Jura, a un débit de 130 mètres cubes par seconde.

La Société pédagogique neuchâteloise a décerné son prix à M. Adolphe Ischer

Contrairement à ce que l'on pense, les calendriers ne sont pas les seuls à annoncer la venue du printemps. Longtemps, on en devina les prémices en voyant le professeur Spinner coiffer son célèbre canotier et le hasard veut qu'aujourd'hui, ce soit l'un de ses disciples qui réveille la nature. Lorsque M. Adolphe Ischer commença à herboriser sur les pentes jurassiennes, on peut être sûr que les jours de l'hiver sont comptés. Car l'homme qui, doit prochainement couronner la Société pédagogique neuchâteloise n'est pas seulement l'ancien inspecteur des écoles du 1er arrondissement, ni celui qui, directeur des études à l'École normale, forma dix-sept années durant des centaines d'institutrices et d'instituteurs. A l'heure de la retraite, M. Ischer a renoué avec son ancienne passion : la botanique. En compagnie de sept autres personnes, il dresse, pour le canton de Neuchâtel, un inventaire de la flore en Suisse et à cet homme de la ville, et du Bas, petit-fils de menuisier et fils d'ébéniste, c'est un peu une seconde patrie qui a été dévolue pour ce travail de longue haleine : la vallée des Ponts qu'il connaît mieux qu'un Perrenoud, et la Montagne de Travers...

Ces tourbières où il emmènerait son monde les yeux fermés pour les avoir fouillées, grattées et interrogées alors qu'il préparait une thèse de docteur en sciences naturelles, il les épêche une nouvelle fois. D'un œil doublement inquiet car c'est aussi, depuis peu, celui du président du Club jurassien, il regarde les paysans défoncer la tourbe et ce poste d'inspecteur des écoles qu'il devait quitter au bout de cinq ans, la retraite sonnée, en juin 1969.

PAS DE COUVERT!

Des nombreuses années passées aux Petits-Ponts, dans cette école rose bonnée aux fenêtres montagnardes et plantées à ras le sol, M. Ischer conserve des souvenirs amusés. En 1922, il riait sans doute moins lorsqu'il sortit de l'École normale :

J'tais à la fois instituteur et en chômage...

Jusqu'en 1926, il postula à une cinquantaine de postes mais se heurta chaque fois à autant de refus. La crise était là, les communes se dépeuplaient et il fallait bien fermer les écoles. Fau-

te d'emploi, il commença une licence de sciences naturelles puis, un jour, apprit que l'on cherchait un instituteur dans un village du Val-de-Ruz. Mais c'était sans compter avec les œillères de la commission scolaire qui bouda cette candidature. Très vite, on s'était passé le mot : le jeune homme venait de la ville, ce n'était qu'un oiseau de passage. Il ne resterait pas longtemps ! Les gens du Val-de-Ruz manquaient de flair. Ce poste des Petits-Ponts qu'il brigait maintenant, il devait l'occuper durant dix années. A l'époque, les commissions scolaires nommaient encore les enseignants par voie de concours. Un jour, de 7 h 30 à midi, Adolphe Ischer et deux autres candidats passèrent leur examen dans la petite école. C'étaient les vacances et l'été, mais on dénicha quand même trois élèves qui jouèrent les cobayes. Lorsque les résultats furent connus, la commission invita l'inspecteur et les deux candidats malheureux à déjeuner au restaurant, de l'autre côté de la route. Seul le jeune Ischer n'avait pas de couvert. Choisi par la commission, on pensait qu'il était suffisamment comblé comme cela et que l'on pourrait économiser le franc ou les deux de son repas...

EN MARS PROCHAIN...

En 1939, M. Ischer entra à la fois dans l'enseignement secondaire et dans un uniforme. Quatre années plus tard, il était nommé directeur des écoles primaires du Locle puis, dès 1947, détaché par le département pour préparer la réforme des études pédagogiques. Suivirent le long bail de l'École normale et ce poste d'inspecteur des écoles qu'il devait quitter au bout de cinq ans, la retraite sonnée, en juin 1969.

Cet homme d'un gabarit peu commun et d'une modestie rare, la commission ad hoc de la Société pédagogique neuchâteloise lui a attribué le 30 janvier dernier son prix annuel de 2000 francs. Ce prix témoigne de la reconnaissance de tous les enseignants neuchâtelois des degrés primaire et préprofessionnel à un pédagogue émérite dont la réputation dépasse largement les frontières du canton et de la Suisse romande. Il lui sera remis lors de l'assemblée générale de la société, en mars prochain.

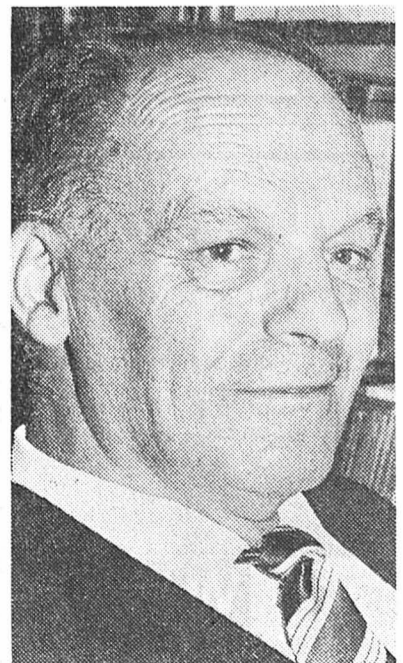
M. Adolphe Ischer a écrit de nombreux ouvrages, notamment un manuel de géographie cantonale et un autre consacré à la nature neuchâteloise.

font autorisé, des centaines d'articles et autant de notes scientifiques. Derrière l'œuvre, il faut surtout voir un de ceux qui ont compris que l'autorité d'un maître n'émane pas de la fonction, de la blouse et du tableau noir, mais bien de l'exemple qu'il sait donner à ses élèves. On lui demande encore quand il pouvait trouver le temps de faire tant de choses. Et il répond, en souriant :

— Demandez à ma femme...

Sur une petite table près de la fenêtre, des carex l'attendent. Il y en a cinquante variétés, plus peut-être mais ceux-ci viennent de la région des Tablettes. Il les a ramassés l'été dernier au Moutu et ce n'est qu'aujourd'hui, pouvant souffler un peu, qu'il les identifie à l'ombre d'un kanthia et d'un lierre d'Amérique du Sud.

Cl.-P. Ch.



M. Ischer : un pédagogue émérite.

(Avipress - J.-P. Baillo)

AVIS OFFICIELS

Georges GRANGIER, Grand-Rue 35, à Saint-Blaise, avise le public qu'il a retiré à sa femme, Pierrette GRANGIER, née ROSSET, résidant actuellement à Renens (VD), le pouvoir de représenter l'union conjugale.
Publication ordonnée.
Neuchâtel, le 30 janvier 1970.
Le président du tribunal : Alain Bauer.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Construction et équipement d'une halle d'expertise destinée au service cantonal des automobiles à la Chaux-de-Fonds

Les entreprises qui s'intéressent à la construction et à l'équipement de cette halle d'expertise sont priées de faire leurs offres de service par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent, à l'Intendance des bâtiments de l'Etat, château de Neuchâtel, jusqu'au 16 février 1970, dernier délai.
Le chef du département C. Grosjean

Commune d'Hauterive

MISE AU CONCOURS D'UN POSTE DE CANTONNIER

La commune d'Hauterive met au concours un poste de cantonnier. Traitement et obligations selon statut du personnel communal. Semaine de 5 jours. Entrée en service : à convenir. Age maximum : 30 ans. Permis de conduire. Adresser offres, avec curriculum vitae et photo, au Conseil communal, avec mention POSTULATION, jusqu'au 15 février 1970.
Hauterive, le 30 janvier 1970.
Conseil communal

IMMEUBLES

RIVIERA ITALIENNE à 5 heures de Genève

RÉSIDENCE SUISSE

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir.
Au «ROYAL II» :
Studio à partir de **21.000.-**
2 pièces à partir de **30.400.-**
Villas à partir de **74.000.-**
(prix clés en main. Facilités. Hypothèque). Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc. 25 ans de franchise impôt immobilier.
Visite le week-end sur place.
Au bord de la mer, près Alassio
Renseignements : INTER SERVICE
15, rue de la Cité, 1204 Genève
Tél. (022) 25 32 11.

Espagne

Choix illimité de terrains, appartements, villas, dans toute l'Espagne.
Gubler, Vidollet 7.
Tél. (022) 33 97 55.

TERRAIN

A vendre, à Bôle, terrain de 1973 m². Situation tranquille. Vue. Eau et électricité.
S'adresser à l'étude L. Paris, notaire, Colombier.
Tél. 6 32 26.

Lac de Morat

Vallamand-Dessous

Jolie maison de vacances meublée

construction récente, 4 pièces dont 1 grand living avec cheminée, tout confort, terrasse, couvert pour voitures, terrain de 1200 m², droit à une plage privée.

WINCKLER SA 1701 Fribourg
CONSTRUIT DANS TOUTE LA SUISSE
Demandez sans frais la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, bungalows, chalets, maisons Multiplan) et sur les «7 avantages Winckler».

A vendre à la Neuveville, quartier «Les Lorettes»,

UN TERRAIN

de 2325 m² prêt à construire (canalisation, eau, électricité, sur place).
Prix 70 fr. le m².
S'adresser à J. Monné, rue de la Gare 31, 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 52 61.

A LOUER

A louer, éventuellement à vendre, **SALON DE COIFFURE** dames - messieurs. Très bonne affaire, sur route principale. Immédiatement ou date à convenir. Tél. 811 65.

VOS VACANCES DE FÉVRIER ET MARS A ANZÈRE

DANS LA DEUXIÈME QUINZAINE DE FÉVRIER,
il y a encore quelques appartements libres.
DANS LA PREMIÈRE QUINZAINE DE MARS,
quelques appartements et quelques studios.
Profitez-en pour passer de belles vacances de neige dans une région valaisanne magnifique.
Téléphoner au (027) 2 91 91, interne 17 (location) ou écrire à Pro Anzère S.A., 1972 Anzère.

A louer pour la fin de l'année, à la rue de l'Hôpital, dans un immeuble modernisé, plusieurs

LOCAUX

de 40 m² à 50 m², pouvant convenir comme bureaux, cabinets médicaux ou autre usage commercial.
Aménagement selon désirs du preneur.
Prendre contact avec le Crédit Foncier Neuchâtelois, à Neuchâtel, tél. 5 63 41.



L'annonce **reflet vivant du marché** dans votre journal

DEMANDES A LOUER

FIDUCIAIRE F. LANDRY

cherche à louer pour ses propres bureaux **LOCAUX**

comprenant 6 à 7 pièces, d'une surface de 150 à 200 m², situés au centre de la ville ou dans la périphérie immédiate.
Quartiers préférés : centre, Beaux-Arts, fbg de l'Hôpital, fbg du Lac, Evole.
Un appartement pourrait également convenir.
Faire offres : Epancheurs 4, Neuchâtel, ou tél. (038) 5 48 48.

ADEN
Pour répondre aux nombreuses demandes d'appartements de vacances qui nous parviennent, nous éditons une liste d'adresses que reçoivent tous nos correspondants.
Toute personne disposée à mettre un appartement, une villa ou un pavillon à disposition des estivants peut demander une formule d'inscription à notre bureau.
Bureau officiel de renseignements, Maison du Tourisme, 2001 Neuchâtel — Tél. (038) 5 42 42.

LOCAUX INDUSTRIELS

d'une surface minimum de 450 m², ou plus importante.
Ces locaux sont destinés à abriter une industrie légère, peu bruyante et sans désagrément pour le voisinage immédiat.
Adresser offres écrites à DH 261 au bureau du journal.

Institut d'enseignement cherche à louer, si possible au centre, **LOCAUX**
d'environ 100 m².
Faire offres à Publicitas S.A., 1002 Lausanne, chiffres PZ 905,010.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison de musique cherche : **VENDEUR (SE)** bilingue, pianiste ou organiste ; **EMPLOYÉ (E)** de bureau bilingue, pianiste ou organiste.

Places stables, bons salaires, semaine de 5 jours.
Faire offres, avec indication de l'activité antérieure, sous chiffres AS 16 818 J aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2501 BIENNE.

olivetti
Olivetti offre aujourd'hui une gamme complète de machines de bureau : machines à écrire et à calculer, ordinateurs de table et de bureau, machines comptables et à facturer, appareils pour l'enregistrement de données, terminaux pour le télétraitement de données en temps réel, etc.
Olivetti est synonyme de qualité, d'avant-gardisme dans le styling, de précurseur dans le domaine technique.
Dans le cadre de notre expansion, nous cherchons un jeune **REPRÉSENTANT JUNIOR** de 22 à 28 ans
Nous offrons : fixe et frais importants, commissions, secteur de travail exclusif, formation assurée, stabilité et sécurité d'une entreprise mondiale.
Nous demandons : formation commerciale ou analogue, dynamisme et entregent, nationalité suisse ou étranger avec permis C.
Pour nous contacter, veuillez envoyer le coupon ci-dessous à la Direction OLIVETTI (SUISSE) S.A., 2, rue Pourtalès 2000 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Etat civil : _____
Profession : _____
Adresse complète : _____
Tél. : _____

A louer au centre de la ville

ATELIERS

d'environ 200 à 220 m², à rénover au gré du preneur.
S'adresser à l'étude de Me Albert Brauen Dr en droit et notaire Rue de l'Hôpital 7 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 11 95

A louer à Gorgier, pour le 1er mars 1970,

appartement 2 pièces

tout confort, loyer mensuel 270 fr., charges comprises.
S'adresser à André Wyss, 2023 Gorgier.
Tél. (038) 6 75 44.

SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S.A.
(Holding Omega, Tissot et sociétés affiliées)

Nous cherchons, pour notre Direction des filiales de vente, une

secrétaire-collaboratrice

très qualifiée
Cette collaboratrice sera chargée de travaux de correspondance, notamment avec les sociétés affiliées à l'étranger, préparera les voyages du directeur, établira des rapports et assumera toutes autres tâches incombant à une secrétaire de direction.
Vous avez une bonne culture générale et une excellente formation professionnelle — vous connaissez parfaitement les langues française et anglaise, peut-être une troisième langue (allemand ou espagnol) — vous savez sténographier dans ces langues — vous aimez un travail varié dans une petite équipe dynamique, alors, téléphonez à notre secrétaire général qui vous donnera volontiers de plus amples renseignements, ou envoyez-lui directement vos offres, avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, à l'adresse suivante :
Secrétaire général de la SSIH
7, place de la Gare
2500 Bienne
Tél. (032) 6 07 81.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel
Nous désirons engager
UNE AIDE DE BUREAU
s'intéressant aux chiffres et à la dactylographie.
Langue maternelle française.
Age minimum : 18 ans.
Nous offrons : — place stable
— travail intéressant
— avantages sociaux modernes
— semaine de 5 jours.
Entrée : 16 mars ou 1er avril 1970.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à
LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHATEL - Tél. (038) 5 74 44
interne 208.

- Incendie
- Chômage
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Accidents
- Responsabilité civile
- Transport
- Bagages

Importante entreprise de la place cherche, pour son service I.B.M.,

JEUNE EMPLOYÉ (de bureau)

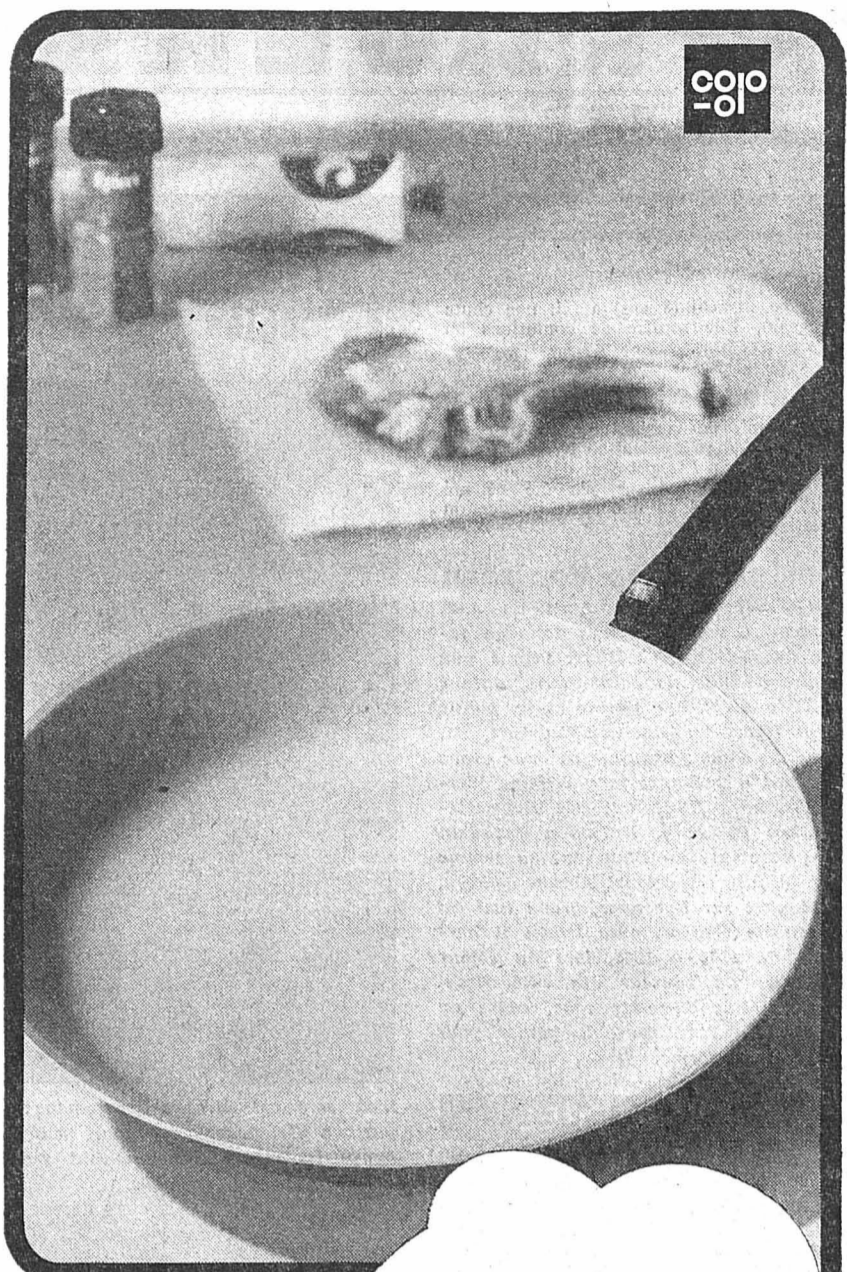
capable, après formation, d'assumer des responsabilités ;

JEUNE FILLE

libérée des écoles, s'intéressant à une profession d'avenir.

Nous offrons : — formation complète sur parc I.B.M.
— place stable
— condition de travail et avantages sociaux d'une grande entreprise.
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres P 900,037 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

GALENICA S.A.
Produits pharmaceutiques en gros
cherche
MAGASINIERS (ères)
 précis et consciencieux, sachant s'adapter rapidement à un travail varié.
— Bonne rémunération
— Débutants seraient formés comme préparateurs de magasin
— Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise (caisse retraite, assurance maladie, etc.)
Adresser candidatures à Galenica S.A., case gare 229, 2002 Neuchâtel. Tél. 4 11 61.



poêle à frire Teflon, résistant aux grattages, en aluminium, extérieur émaillé rouge, revêtement Teflon brun, Ø 24 cm, 12.50
Ø 28 cm, 16.-

12.50
avec timbres Coop
ou 5 % rabais

COOP

Black & Decker
Incrovable
mais...

...chaque vieille chignole à main, de n'importe quel modèle, a encore une valeur de reprise!

OFFRE D'ÉCHANGE
Ici vous pouvez échanger avantageusement chaque vieille chignole à main contre une nouvelle perceuse à main électrique Black & Decker avec garantie normale d'usines.

Profitez de cette offre!

DN 50, 1 vitesse, 8 mm, 340 W	Fr. 89.-	seulement Fr.
Prix de base	Fr. 20.-	
moins déduction de la reprise		
DN 70, 1 vitesse, 10 mm, 370 W	Fr. 109.-	
Prix de base	Fr. 30.-	
moins déduction de la reprise		
DNJ 52, 2 vitesses, 10 mm, 340 W	Fr. 129.-	
Prix de base	Fr. 30.-	
moins déduction de la reprise		
DNJ 72, 2 vitesses, 10 mm, 370 W	Fr. 149.-	
Prix de base	Fr. 30.-	
moins déduction de la reprise		

BAILOD
Bassin 4 — Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL

Très grand choix de

DISQUES 45 tours

au rabais

yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Comaz Automatic

Ecluse 14 - Tél. 5 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

Pour cause de transformations, à enlever

PRESSOIR

Willmès pneumatique horizontal.
Contenance 1200 l. Parfait état.
Tél. (021) 28 92 68.

La Treille



VISITEZ...

nos expositions de Peseux (plus de 1000 m2)

PROFITEZ...

de nos prix avantageux

Nous sommes à votre service à l'heure qui vous convient (le soir sur rendez-vous).

MEUBLES NUSSBAUM

PESEUX — Tél. 8 43 44
NEUCHÂTEL — Tél. 8 50 88



BLANC 70

NOS GARNITURES ÉPONGE

Linge éponge qualité lourde et spongieuse, coloris bleu, rose ou jaune
Dim. 50 x 90 cm la p. **395**

Lavette assortie Dim. 29 x 29 cm la p. **-.95**

Drap de bain Dim. 90 x 135 cm la p. **1090**

Linge éponge dessin multicolore sur fond blanc, qualité recommandée pour trousseaux
Dim. 50 x 90 cm la pièce **4.50**

Lavette assortie Dim. 25 x 25 cm la pièce **-.85**

Drap de bain Dim. 100 x 150 cm la pièce **13.95**

Le trousseau de qualité s'achète

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

Le plus grand choix en

TAPIS MUR A MUR

- Toutes les qualités
- Toutes les couleurs
- Tous les genres
- Toujours les plus bas prix

PLAQUES à partir de Fr. **4.-**

Maison BENOIT
TAPIS - Rideaux

Maillefer 25 — Tél. 5 34 69 — Neuchâtel
Devis — Pose — Présentation des collections sans engagement, le soir également.
Fermé le samedi — Facilités de paiement

Ménagères
Dès lundi 2 février 1970

10% d'escompte
en timbres S.E.N.J. sur tous les articles. Seuls, les 4 articles suivants resteront nets : pain - beurre - lait - sel
Sur les cartouches de cigarettes

4 x les timbres S.E.N.J.
soit du 20 %.

Ces escomptes spéciaux concernent les marchandises prises au magasin.
André Schwab alimentation générale
Côte 158 — Neuchâtel — Tél. 5 60 40

A vendre

radiateur à gaz

marque : AUER, R8, en parfait état, n'a fonctionné que durant deux litres. Prix neuf 570 fr., cédé à 200 fr.

Adresse : M. S. Zingre, Cortailod, tél. 6 15 26.

L'annonce reflet vivant du marché

Propriétaires et gérants d'immeubles !

Pour vos travaux de rénovations, transformations, etc., nous vous recommandons

LES NOUVEAUX REVÊTEMENTS
thermiques, insonores, pour parois et plafonds
Lavable — Pratique — Economique

F. PETRALLI - peinture-papiers peints - Neuchâtel
Côte 135 - Tél. (038) 4 27 83 - Devis sans engagement

en vente dans les Marchés MIGROS

Georges Moustaki

le disque 33 tours, 30 cm

BAISSE **15.-**

Les grands classiques de l'accordeon

l'album de 2 disques 33 tours

seulement **16.-**

Joe Dassin

son dernier «tube»

«C'est la vie; Lily»

le disque 45 tours

3.50

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Un événement artistique au Vallon Le Ballet national du Sénégal à Couvet



Le reflet fidèle des traditions culturelles.

En principe, chaque saison artistique a son « clou ». Celui de l'hiver 1969-1970 à la Société d'émulation du Val-de-Travers sera sans nul doute la représentation à Couvet du « Ballet national du Sénégal ». Pour une fois, les qualificatifs les plus superlatifs conviennent pour louer les qualités musicales et chorégraphiques de cet ensemble composé d'une quarantaine de danseuses, danseurs et instrumentistes : exceptionnel, inédit, jamais vu, jamais entendu, authentique, envoûtant, etc. etc.

Oui, car ce corps de ballet présentera un spectacle qui se veut être le reflet fidèle des valeurs et des traditions culturelles du Sénégal, cette république francophone de l'Afrique noire occidentale. Ses artistes ont tous été recrutés dans la pâte même du pays : pour ce faire, les promoteurs du spectacle ont parcouru 6000 km de pistes en 12 semaines, ont visité 200 villages, ont auditionné plus de 2000 chanteurs et danseurs, ont filmé des danses, enregistré de la musique et des chants dans toutes les parties de l'Etat. Aussi les membres du « Ballet national » appartiennent-ils à des milieux très divers : paysans, pêcheurs, artisans, sculpteurs, griots, etc. Milieux modestes, certes, mais profondément en-

racinés dans les us et coutumes de leur pays ou de leur province.

Maurice Sonar Senghor, directeur de la troupe, a précisé le but essentiel de la tournée européenne entreprise actuellement : « Notre seule préoccupation aura été d'apporter la contribution positive de la « négritude » à travers le monde. C'est pourquoi nous avons sacrifié l'insolite au profit du charme et de la beauté afin de donner du Sénégal et de son peuple les images les plus belles et les plus vraies ».

E.-A. K.

FLEURIER

Chez les Fribourgeois

(c) La Société des Fribourgeois du Val-de-Travers a tenu une séance sous la présidence de M. Ernest Magnin. Après l'adoption des différents rapports, le comité a été réélu comme suit : MM. Ernest Magnin, président ; Gérard Bourquenoud, vice-président ; Marcel Clément, secrétaire ; Raymond Sudan, caissier ; Paul Risse, Marcel Pittet et Marcel Barras, assesseurs. Le 31 mai prochain, la société recevra à Couvet une centaine de délégués à l'occasion du congrès de l'Association Joseph Bovet.

François Jaques, illustrateur du Vallon

L'un des bons peintres des scènes et paysages jurassiens fut François Jaques. Successeur du professeur Eugène Gilliard, il y a cinquante-cinq ans, il donnait sa démission de maître de dessin à l'Ecole secondaire et normale de Fleurier. Il s'établit alors à Frangins et partagea son temps entre la palette et la vigne au milieu de laquelle il mourut subitement. Un ancien élève de la dernière « volée » de François Jaques, M. Arthur Grossenbacher, a brossé un portrait de cet homme appelé à connaître une certaine célébrité quelques années après son départ du canton.

— Je le revois, dit M. Grossenbacher, avec ses grands yeux bleus. Il avait toujours l'air de nous prendre en profonde pitié quand il examinait nos travaux...

François Jaques n'était pas un pédagogue selon les conceptions du moment, mais un artiste. Cela se manifestait dans son enseignement : « Il ne nous donnait pas beaucoup d'explications, nous laissant plutôt manier crayons et pinceaux sans discipline. Quand un rare travail ressortait du lot, il s'en réjouissait. Jaques était un réaliste. Observer et traduire, pour lui tout était là. Il accordait une maigre part à l'imagination et à la fantaisie.

— ...Un jour, ajoute M. Grossenbacher, il avait installé la classe sur la place de Longereuse en bordure de la voie ferrée. Il nous demanda de peindre « le signal ». Le sujet n'était pas facile. Les résultats furent pitoyables. En les voyant, il fit de grands gestes avec ses bras et avait l'air de se dire : quels pauvres types !... Si, parfois, on lui connaissait des sautes d'humeur, en général il était très doux et ne manquait pas de psychologie.

— J'avais croqué un... chou. C'était assez décevant... Jaques me dit : « Je te mets la note deux et demi pour l'encourager, mais en réalité cela vaudrait zéro ». Au moment où Louis Loup prit la relève, nous étions un maître beaucoup plus technicien et nous fimes des progrès. Mais rest-

à savoir lequel des deux avait raison !

BOIRE UN PETIT COUP

Le nom de François Jaques est encore souvent prononcé au Vallon et chez les marchands de tableaux. Dans de nombreux foyers ses toiles ornent encore les parois et il fut un illustrateur d'anecdotes typiquement de chez nous. L'artiste fut du reste lancé par un Fleurisien, M. Canonica, propriétaire de l'ancien Palais d'hiver à Genève, où les diplomates de tous les pays allaient se divertir lors des années euphoriques et stériles de la défunte Société des Nations. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, acheta une toile et ce fut le point de départ du renom de l'artiste.

Quand il était à Fleurier, il aimait retrouver le juge de paix Charles-Ulysse Guye, le distillateur d'absinthe Henny et d'autres copains pour siroter un verre de « fée verte », car ce fut toujours l'apéritif préféré des non-conformistes de la vie et des lois. François Jaques pouvait se compter parmi leur nombre et cela n'enlève rien à son talent.

G.D.



François Jaques.

FRANCE VOISINE

« YVAN-LE-TERRIBLE » Le commissaire Bonnardel : « LES GENS SE TAISENT »...

L'enquête sur la mort d'Yvan-le-terrible se poursuit à Pontarlier. A l'heure actuelle personne n'a encore été inculpé dans cette mystérieuse affaire. Néanmoins, nous avons pu obtenir quelques précisions du commissaire Bonnardel de la police de Pontarlier. L'affaire pourrait rebondir d'ici peu car Thomet avait une réputation de mauvais garçon qui ne cadrait pas tout à fait avec le portrait psychologique de l'homme tel qu'il était en réalité, c'est-à-dire bagarreur, mais généreux. Le premier point est qu'« Yvan-le-terrible » contrairement à ses habitudes, a confié à sa femme, le soir où il devait mourir qu'il allait à un rendez-vous dangereux, avec confirmés par d'autres témoignages. Le second est l'attitude de Thomet qui, blessé par deux balles de revolver, n'a pas voulu révéler à la clinique Saint-Pierre le nom de son agresseur, préoccupé surtout par l'espoir de vivre. Pourquoi ce silence ? Etait-il inspiré par la crainte ?

UN PERSONNAGE INQUIETANT

Dans cette affaire un personnage de plus en plus inquietant apparaît : il s'agit du CRS, Jacques Petite (25 ans), dont nous avons été les premiers à annoncer l'arrestation.

Affecté à la 43^{me} compagnie de Châlon-sur-Saône, il était parfois détaché à Pontarlier. Depuis le début de l'année il bénéficiait d'un congé de maladie.

Rayé maintenant des CRS, et toujours déjeuné à Besançon - d'où on le sait il a tenté de s'évader - Jacques Petite est

accusé de port illégal d'armes de guerre et de proxénétisme. Son amie, Vivianne P. est retournée à Belfort.

Un fait semble d'importance : ce n'est pas pour les inculpations dont il est actuellement l'objet que Jacques Petite a été incarcéré « C'était, nous a affirmé le commissaire Bonnardel, le suspect numéro un dans le meurtre d'« Yvan-le-terrible ». Si rien n'a pu être prouvé contre Jacques Petite au sujet de la tragédie, c'est parce que, en contrôlant l'emploi du temps du CRS, celui-ci aurait fourni un alibi irréfutable.

« Comme le précisait le commissaire Bonnardel, ceux qui savent quelque chose se taisent. De quoi ont-ils peur ? ».

Jacques Petite, à l'inverse de Thomet, n'était pas un sentimental. Il n'avait pas hésité, un soir, devant un bar de la rue de la République, à Pontarlier, de sortir son revolver et de tirer en l'air. Enfin, le soir même que Thomet était abattu, Jacques Petite frappait son frère d'un coup de poing américain.

D'autre part, contrairement à Thomet qui se rendait peu souvent dans le canton de Neuchâtel, Jacques Petite était loin d'être un inconnu dans certains bars de la Chaux-de-Fonds.

G. D.

Formation d'un groupement des Marches populaires neuchâteloises

Parce qu'il fallait mettre de l'ordre dans le ménage les dirigeants des diverses marches populaires neuchâteloises ont formé un groupement. Ce dernier luttera contre certains abus. C'est ainsi que dans ce groupement, présidé par une Locloise, Mme Benk, ne sont admises que les marches de sociétés sportives, de musique et de bienfaisance. La première tâche de cette association a été d'éditer un calendrier des marches annoncées.

Cette plaquette sera imprimée à 10.000 exemplaires et distribuée dans les Offices de tourisme, dans les gares CFF et lors de chaque marche organisée en Suisse. Bien que restant en bon terme avec ce dernier, le groupement neuchâtelois a décidé de garder son autonomie et de ne pas adhérer au Groupement romand des marches populaires.

Voici le calendrier des marches neuchâteloises :

25 et 26 avril : La Béroche en fleurs.
2 et 3 mai : Marche Jean-Jacques Rousseau. 9 et 10 mai : Marche Philippe Suchard. 16 et 17 mai : Marche du Vignoble. 23 et 24 mai : Marche du Creux-du-Van. 30 et 31 mai : Marche du Louvain. 6 et 7 juin : Marche du HC le Locle. 13 et 14 juin : Marche des Gorges de la Poelta-Raisse. 20 et 21 juin : Marche du Chapeau-de-Napoléon. 27 et 28 juin : Marche de la Rose. 29 et 30 août : Marche des Gorges de l'Arreuse. 5 et 6 septembre : Marche du Mont-Raine. 12 et 13 septembre : Memorial Georges Schneider. 26 et 27 septembre : Marche de Sommarlet. 10 et 11 octobre : marche de Jean des Paniers.

MÔTIERS

Chute

(sp) Irène Bustchi (8 ans) a fait une chute en lugeant. Elle souffre de contusions au visage et aux bras.

Le mois le plus calme...

(sp) Le mois de janvier aura été particulièrement calme à l'état-civil de Môtiers puisque l'on n'a enregistré ni décès ni naissance, qu'aucun mariage n'a été célébré et qu'il n'y a pas eu une seule publication de mariage.

Dons au Musée Rousseau

(sp) L'Association des Amis de J.-J. Rousseau a reçu plusieurs dons en faveur du Musée de Môtiers. Citons une gravure de l'île de Saint-Pierre, datant du XIX^e siècle, une vitrine et un bahut sculpté par un ancien Fleurisien, M. Edouard Dubois-Lequin, et une robe d'apparat ayant appartenu à Mme Pierre-Alexandre DuPeyrou, née Henriette-Dorothée de Pury. DuPeyrou fut l'un des protecteurs de Rousseau. Sa femme était la fille du colonel Abram de Pury, de Monlèsur Boveresse, grand ami du citoyen de Genève, avec lequel il herbora de 1762 à 1765, lors du séjour vallonnier de l'auteur des « Réveries ». D'où l'intérêt de cette robe, cédée au musée avec l'indispensable panier pour maintenir sa forme.

LES VERRIÈRES

Qui dit mieux !

(c) La doyenne des Verrières, Mme Adèle Fattou, célébrera le 19 février, son nonante-sixième anniversaire. Fait rarissime, elle vit avec un fils (son quatrième enfant), âgé de 75 ans.

Précisions

La personne des Verrières impliquée dans le délit de chasse examiné récemment par le tribunal de police est bien R.S. des Verrières, et non C.F.

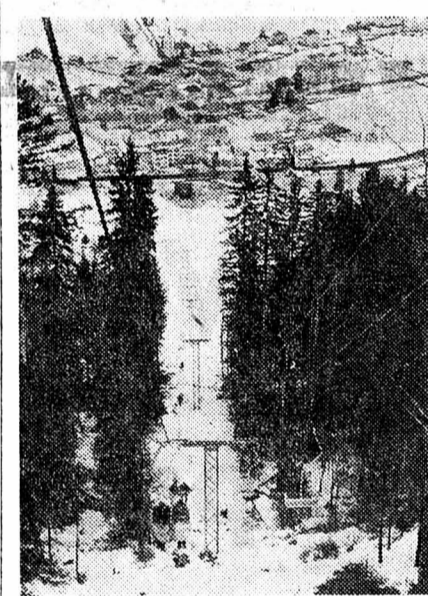
Forêts :

rendement en baisse

(c) La commune des Verrières a exploité l'an dernier dans ses forêts 1714 m³ 15 de bois de service, alors que la possibilité annuelle est de 2000 pour les grumes. Cette situation se traduira par un prélèvement au Fonds des excédents forestiers, correspondant à ce manque à gagner.

BÜTTES

Du monde au télésiège Buttes - la Robella...



Dimanche, 750 skieurs ont utilisé le télésiège et 2500 montées ont été enregistrées au télésiège du Crêt-de-la-Neige.

(Avipress - Schelling.)

L'HOMME DANS LE TEMPS NOTRE VIE

Homme inconscient de la valeur de ta vie, ne sais-tu pas qu'elle est ample comme un gigantesque vêtement recouvrant la leur de tes aubres et l'obscurité de tes nuits ? N'entends-tu pas que dans le ruissellement des existences, la tienne s'identifie et devient une des gouttes d'eau qui alimentent le fleuve de l'Universalité ?

Homme inconscient de la valeur de ta vie, ne sais-tu pas qu'elle est nécessaire comme un rouage qui aide à faire fonctionner tous les autres dans une machine de précision ? N'entends-tu pas que les souffles qui parcourent le monde ont retenu les accents de ta voix ?

Homme inconscient de la valeur de ta vie, ne sais-tu pas qu'elle est une fresque immense que tu peux achever ou que tu peux abandonner ? Ne vois-tu pas que ses dimensions sont infinies quand tu la contemples au travers de l'œuvre du Très-Haut ?

Homme inconscient de la valeur de ta vie, ne sais-tu pas qu'elle est belle comme une fleur épanouie dans les jardins de la terre et que son parfum demeure unique ? N'entends-tu pas Dieu la nomme pour qu'elle soit fraternelle aux autres hommes ?

Ta vie d'homme, celle qui te fut donnée, celle qui te sera reprise, ton plus grand bien et ton pauvre tourment ! Pousse fragile du printemps, bourgeois prometteur de l'été, épi mûr de l'automne, arbre dépouillé de l'hiver... quelle diversité et quelle richesse dans ta seule existence !

Mais dans le temps, la vie n'est pourtant qu'une infime parcelle de l'unité, une frêle corolle dans le champ des peuples, et parce que tout est éphémère ici-bas, ta vie passera. Comme la fleur tombée, elle ne sera plus.

Homme inconscient de la valeur de ta vie, ne sais-tu pas que qu'elle vaut aujourd'hui, à cette heure, à cet instant ? N'entends-tu pas que de sa voix puissante le présent l'appelle, le présent l'engage, le présent l'entraîne ? Demain ne l'appartient pas... demain c'est l'inconnu, c'est le jour qui se lèvera sur une aube différente, c'est le mystère qui enveloppe ton destin. Demain c'est le jour tissé d'imprévus, de choses changeantes, de pensées variables, c'est peut-être le bonheur qui passe ou la paix qui s'enfuit. Demain, qui sait ? peut-être est-ce déjà l'ombre du passé et l'ébauche de l'avenir... pour prendre conscience de ce que tu es et de ce que tu dois, demain... c'est peut-être trop tard !

Homme inconscient de la valeur de ta vie, ne sais-tu pas qu'elle est faite à l'image du monde, et que chacune des notes de ton hymne est unie à d'innombrables autres notes, pour créer l'harmonie finale de la vie ? Ton rêve flottant entre les brumes de la terre et la poussière des étoiles, c'est encore toi, et ta richesse d'être en vie, homme inconscient de la valeur unique de ta destinée.

Anne des Rocailles

COUVET

Au camp de sport des écoles de Couvet



D'où sort cet étrange personnage ? Il pleut à Grindelwald et pour passer le temps les élèves covassons ont recouru à la fantaisie...

(Avipress Fyj)

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : « L'Évangile selon Saint-Matthieu ».

CONFÉRENCE. — Collège régional (Fleurier), 20 h : Le théâtre de Shakespeare.

PHARMACIE. — Votre pharmacien habituel.

MÉDECIN. — Votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Dieu est mour.

Monsieur Albert Bourquin, à Môtiers ; Monsieur et Madame Louis Bourquin-Scheidegger et leurs enfants Elisabeth, Anna, Monique et Alain, à Môtiers ; Monsieur et Madame Paul Jeanneret-Bourquin et leurs enfants Claire-Lise, Anne-Marie et Françoise, à Travers et Oberdorf (BL),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman et parente,

Madame

Mathilde BOURQUIN

née JEANMONOD

survenu ce jour, le 2 février 1970, à l'âge de 67 ans.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

Matthieu 5:9.

L'ensevelissement aura lieu à Môtiers, jeudi 5 février, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, rue du Château, à 12 h 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame

Mathilde BOURQUIN

née JEANMONOD

mère de Monsieur Louis Bourquin, dévoué vice-président de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame

Mathilde BOURQUIN

née JEANMONOD

membre actif de la section et épouse de son dévoué secrétaire-caissier, Monsieur Albert Bourquin.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 5 février, à 13 heures.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Robert ZÜRCHER-LÜTZ

remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Couvet, février 1970.

AVIS DIVERS

On demande un ou deux

manœuvres

pour travaux de garage ; bons salaires. Travail facile.

Garage Carelli, Travers, tél. (038) 9 63 32.

VAUD - VAUD - VAUD

Des « semaines de la pomme » dans toute la Suisse

LAUSANNE (ATS). — Conscients de la nécessité non seulement de produire en fonction des besoins du marché et d'écouler les récoltes lorsqu'elles sont abondantes, mais aussi d'intensifier l'information du consommateur, les producteurs groupés au sein de la Fruit-Union suisse ont mis sur pied des « semaines de la pomme » qui se dérouleront dans toute la Suisse du 9 au 28 février.

Trois régions ont été délimitées (Suisse alémanique, villes de Berne et Bienne Suisse romande), afin d'offrir aux consommateurs les variétés qu'ils préfèrent. Outre-Sarine, ils auront le choix entre la « Jonathan », la « Golden Delicious » et la « Boskoop ». Les Bernois et Bernois pourront apprécier les variétés « Jonathan », « Reimette du Canada », « Golden Delicious » et « Boskoop ». Enfin, les Romands bénéficieront d'une variété de plus, la « Starking ».

Parmi les buts visés par les organisateurs : offrir des pommes de qualité, déployer une politique des prix raisonnables, augmenter l'offre et développer l'assortiment dans les magasins.

LAUSANNE

L'affaire des hausses de loyers : satisfaction (pour certains) à Lausanne !

(ATS). — Les propriétaires d'un certain nombre d'immeubles, construits avec l'aide des pouvoirs publics à Lausanne sur la base de l'arrêté fédéral du 8 octobre 1947, ont décidé de renoncer à la hausse des loyers de 15 pour cent qu'ils avaient notifiée pour le 1^{er} avril prochain. Mardi, la municipalité de Lausanne et l'Office vaudois du logement, qui avaient demandé l'annulation de cette hausse jugée illégale, ont pris acte avec satisfaction de la décision de ces propriétaires.

Grippe



Quand la grippe règne, prenez vite, aux premiers signes de refroidissements, deux 'Aspro' avec une boisson chaude. 'Aspro' abaisse la fièvre et améliore l'état général. 'Aspro' vous aide en cas de grippe, refroidissement, fièvre.

Aspro

agit vite et longtemps

Nomination

(c) M. Edgar Pellichet, avocat à Nyon, archéologue cantonal, membre de la commission des monuments historiques, a été nommé conservateur du château de Grandson.

YVERDON

Collision

(c) Hier, à 19 h 35, le autobus a heurté une voiture stationnée au parc central. Dégâts matériels.

* Inquiète de n'avoir par revu un de ses locataires depuis plusieurs jours, la concierge d'une maison du boulevard Carl-Vogt alerta la police et les pompiers, qui défoncèrent la porte de l'appartement. Ce fut pour y faire une macabre découverte. Le maître de céans, M. Gottfried Gilgen, 64 ans, Bernois, gisait, mort, dans le logis envahi par le gaz. L'enquête a révélé que le décès remontait à trois jours environ, et qu'il était dû à une cause purement accidentelle.

LA CHAUX-DE-FONDS

Faire des bibliothèques des centres culturels OUI, MAIS LES DEUX VILLES LE POURRONT-ELLES ?

De notre correspondant :
En 1958, 25,776 prêts aux enfants, 34,931 en 1963, 53,769 en 1969 : les nouvelles générations aiment la lecture, veulent s'instruire. Il faut leur en donner les moyens. Ce problème, les autorités des villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle l'ont abordé du bon côté. Cette année, en septembre vraisemblablement, s'ouvrira une deuxième Bibliothèque des jeunes, à la Chaux-de-Fonds, et le Locle vient de voter le crédit nécessaire à la création d'une institution semblable. Pour les enfants donc, le nécessaire est en voie de réalisation, mais après...



La salle de lecture de la Bibliothèque de la ville. (Avipress - Bernard.)

Au Locle, la Bibliothèque de la ville est réduite à une quasi-inactivité et à la Chaux-de-Fonds, elle étouffe dans des locaux situés dans le collège industriel. Dans les deux cas, le problème doit être revu sans tarder. Si l'on se décide à bâtir du neuf, il serait peut-être bon d'envisager l'avenir sous un angle élargi et faire de la bibliothèque un centre de culture car, de nos jours, la bibliothèque idéale ne doit rien au passé, si ce n'est le livre. Pour la découvrir, il faut une fois encore se tourner vers le Danemark.

L'EXEMPLE DU DANEMARK
Ce pays, M. F. Donzé, directeur de la Bibliothèque de la Chaux-de-Fonds, l'a parcouru en 1968 avec plusieurs de ses collègues. Voilà ce qu'il en dit :
« D'un pays ayant une population de quatre millions d'habitants, un territoire plus petit que la Suisse, nous rapportons la vision et les preuves d'une organisation modèle en matière de bibliothèques. L'école et la bibliothèque à tous les niveaux sont reconnus par les pays nordiques comme les piliers de l'éducation et de la formation. Les moyens nécessaires à une

action efficace leur sont accordés par les pouvoirs publics. La dépense moyenne est l'équivalent de 16 francs suisses par habitant et par an dont 45 % à la charge de l'Etat. Par comparaison, la Chaux-de-Fonds qui fournit un effort méritoire et se classe dans le peloton de tête des villes suisses ne consacre que 4 fr. 90 à ses bibliothèques.

Aussi le résultat est-il éloquent. Au Danemark, les prêts de livres se montent souvent à 10 par habitant et par année. En Suisse, la Chaux-de-Fonds peut se montrer fière d'en prêter trois par habitants.

BIBLIOTHEQUE ET ANIMATION CULTURELLE

Il y a donc un fossé. Ce n'est pas la seule organisation qui le creuse. La conception de la bibliothèque elle-même est en cause. Dans les pays nordiques, la bibliothèque est un véritable centre culturel ouvert tôt le matin, les samedis et dimanches, fermant tard le soir. La gratuité et la libre circulation y sont assurées à chacun. Les bibliothèques les plus vivantes sont du type familial groupant sous un même toit la section des enfants et la section des adultes, avec garderie pour les trop jeunes. Elles sont confortables et on peut y parler et fumer en toute quiétude. On est donc loin du sanctuaire qui constitue certaines salles de lecture.

Mais ce n'est pas tout. Ces bibliothèques sont complètes par un vaste domaine d'animation. Elles sont en effet batiées pour pouvoir abriter des soirées musicales, des expositions, des présentations de films, des séminaires d'université populaire ou encore des lectures d'auteurs. Parallèlement au livre, les bibliothèques danoises prêtent aussi des disques... La plupart ont une cafeteria et un atrait exceptionnel. Elles symbolisent la culture pour tout le monde, pour tous les goûts, à portée de main.

De telles réalisations, au point de vue

de la construction au moins, ne sont pas exagérément coûteuses, même pas le prix d'un Mirage !

Voilà donc pour l'idéal nordique. Il est bien lointain car la Suisse ne possède pas la législation du Danemark, ni de contra-venir à l'Etat. Un comité de « Service suisse aux bibliothèques » ébauche d'un mouvement d'entraide appelé à prendre une certaine ampleur.

Il n'empêche que le Locle et la Chaux-de-Fonds ont, dès à présent, à résoudre le problème que pose le développement de leur bibliothèque. Si l'on sait qu'actuellement 50 % des enfants sont des lecteurs de la Bibliothèque des jeunes de la Chaux-de-Fonds, et que ce sera demain le cas au Locle, on comprendra qu'il mérite attention.

Sera-t-il possible de s'inspirer du modèle danois ?

D. E.

LA SAGNE

Assemblée de la fanfare

(c) La fanfare « L'Espérance », de la Sagne, a tenu sa séance ordinaire annuelle. Le président M. Gaston Luthi, a été réélu ainsi que le directeur M. Pierre Montandon. Le comité est complété par les membres suivants : secrétaire, M. Georges-Ducommun ; caissier, M. Marcel Kerli ; vice-président, M. D. Luthi ; archiviste, M. Roland Probst ; assesseur, M. Roger Kerli. Un comité de divertissement a été créé. Sa tâche principale pour cette année sera l'organisation d'une grande soirée musicale en mars, avec comme invitée de marque, la fanfare de Boudry. Le directeur et le président ont émis le vœux que les membres soient plus réguliers aux répétitions. Un cours pour débutants devrait être organisé chaque année, les rangs de la société seraient ainsi mieux équilibrés. Pour 1969, la fanfare a connu 63 concerts et répétitions.

Concours pour les enfants

(c) Dimanche après-midi, s'est déroulé un petit concours de ski sur les pistes de Miéville. Par un temps magnifique, ce ne sont pas moins de 75 enfants qui ont pris le départ dans les diverses catégories. Organisé par M. Pierre Matthey et quelques membres dévoués, ce concours attirera de nombreux spectateurs.

Résultats :
Catégorie jusqu'à six ans (filles et garçons) : 20 participants : 1. A. Perrenoud ; 2. D. Horvath ; 3. G. Jaquet ; 4. J. Sandoz ; 5. L. Matthey.
Cat. 6 à 8 ans (25 participants) : 1. Ph. Matthey ; 2. J. Petremand ; 3. Ph. Perret ; 4. T. Sandoz et D. Perret ; 6. P. Robert.
Cat. 8 à 12 ans (filles, 12 participantes) : 1. M.-F. Sandoz ; 2. J. Robert ; 3. A. Frei ; 4. E. Sandoz ; 5. L. Robert.
Cat. 8 à 12 ans (garçons), 18 participants : 1. R. Gerber ; 2. B. Vuille ; 3. C. Sieber ; 4. M. Cassi ; 5. J.-P. Matthey.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Ritz : « Les Chemins de Katmandou ».
Corso : « Il était une fois dans l'Ouest... »
Eden : « La Religieuse de Monza ».
Plaza : « Sam Whiskey le dur ».
Scala : « L'Homme le plus dangereux du monde ».
THEATRE. — Petite salle du T.P.R., Promenade 10 a, soirée d'expression libre.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : art contemporain espagnol, avec le sculpteur Miguel Berrocal et le peintre Luis Feito.
Galerie du Club 44 : peintures de Carlo Nangeroni et Gertrudis Munk.
Galerie du Manoir : hommage à Paul Sasz.
VARIÉTÉS. — Cabaret 55 : nouveau programme de variétés internationales.
PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie Coopérative, Paix 72.
PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE. — Le No 21017 renseignera.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le problème des régions au Conseil général

La concurrence fiscale entre localités d'une même région ou la répartition des charges entre localités d'une même région ou agglomération, ont donné lieu, lundi soir, à un débat au Conseil général.

Les populistes demandaient que le Conseil communal exprime aux autorités cantonales son inquiétude à ce sujet et leur demande de bien vouloir étudier les moyens d'y remédier.

Les radicaux, eux, priaient l'exécutif communal d'exprimer ses vues aux autorités cantonales à ce sujet et leur demandant de bien vouloir étudier le problème

en tenant compte des intérêts de l'ensemble et de favoriser des contacts entre les conseillers communaux et les députés directement touchés.

Il était souhaitable, comme il l'a été dit sur quelques bancs, libéraux et socialistes notamment, que le législatif trouve, sur ces deux propositions, une certaine unité afin qu'il, en découle une action concertée.

A la suite d'un débat auquel ont participé MM. Hirschy (qui a exprimé le point de vue des signataires populistes), Zahnd (rad) (qui a expliqué la position

Le Conseil communal et le suffrage féminin

Le Conseil communal n'a rien contre le suffrage féminin, a déclaré le président de l'exécutif, M. Martenet, en répondant à une interpellation socialiste. Les signataires de celle-ci critiquaient le refus du Conseil communal de participer au dixième anniversaire de l'introduction du suffrage féminin dans le canton.

M. Martenet, dans une « plaidoirie » qui a fait sourire certains mais n'a guère plu

aux autres, dont Mme Billeter (lib) qui ne s'est pas privée de le dire dans une intervention vigoureuse, a justifié l'attitude de l'autorité, altitude qui ne doit pas être interprétée comme l'irrespect des décisions du peuple, en l'occurrence l'octroi des droits civiques aux femmes neuchâteloises.

Le Conseil communal, dans sa participation aux manifestations commémoratives, s'est fixé une ligne de conduite stricte dont il n'entend pas s'écarter. Aurait-il dû, en la circonstance, faire preuve d'un peu moins de formalisme à l'égard des amies du suffrage féminin ? C'est une question que l'on peut poser.

Pour Mme Billeter, les électrices ont été bafouées par le refus de l'autorité d'être avec elles pour ce dixième anniversaire ! Le Conseil communal a manqué de psychologie, de sensibilité, a estimé Mlle Tilo Frey (rad). Quant à M. Kœhli (soc), après avoir dit que le plaidoyer du Conseil communal défendait une mauvaise cause, il rendit hommage à l'ex-présidente du Conseil général, Mme Billeter, qui s'acquitta à la perfection de son mandat politique.

Le mot de la fin appartient à M. Kistler (rad) : « Il y a des rois qui n'ont jamais hésité à bouculer le protocole pour la galanterie ! »

La dangereuse ruelle Vaucher

Dans une question, Mlle Emma Abplanalp (soc) demandait que la commune prenne des mesures pour rendre moins dangereuse, en hiver, la ruelle Vaucher, en y posant une main courante dans sa partie supérieure, et en y mettant des caisses à gravier à la disposition des usagers.

Le directeur des travaux publics, M. Rémy Allemann, fera poser une main courante.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-RUZ Son coffre-fort ? Une gamelle et une armoire ouverte...

De notre correspondant :
Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé hier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert. Les jurés étaient MM. Paul Jacot et Fernand Sandoz. Le siège du ministère public était occupé par M. Henri Schuppach, procureur général. M. Marc Monnier, substitut, fonctionnait comme greffier.

A.-J. von N., domicilié à Longeau, se présente devant le tribunal avec un casier déjà bien rempli. Il est prévenu cette fois pour vols. Mis au courant par son amie que M. N.E. conservait son argent chez lui dans une gamelle, A.-J. von N. se rendit un soir du mois d'août 1969 au domicile de ce dernier. Après avoir constaté que sa future victime n'était pas chez elle, le prévenu brisa un carreau de la porte au moyen d'une hache trouvée dans le corridor et pénétra dans l'appartement. Il y découvrit la gamelle en question, placée dans une armoire ouverte, et la vida de son contenu (6,000 à 7,000 fr. selon le plaignant, mais 3000 fr. environ aux dires du prévenu). En cours d'instruction, le prévenu avoua encore un vol commis en février 1968 à l'hôtel des Pontins, à Valangin, où il avait dérobé une sacoche de sommelière contenant environ 350 francs. Le prévenu reconnaît les faits.

Le procureur voit en A.-J. von N. un délinquant parasitaire et se demande si le prévenu est entièrement responsable de ses actes. Aussi suggère-t-il au tribunal, mais sans le demander expressément, d'ordonner

une expertise psychiatrique. Quant à la peine à infliger au prévenu si l'expertise n'est pas ordonnée, il requiert 10 mois d'emprisonnement et demande au tribunal de rendre attentif le prévenu qu'il va au-devant d'un internement s'il continue sur cette voie.

Le mandataire du prévenu ne pense pas qu'une expertise se justifie. Il conclut à la condamnation de son client à une pei-

ne inférieure à celle requise par le procureur général et sollicite la déduction de la détention préventive subie. Le tribunal n'est pas convaincu de la nécessité d'une expertise psychiatrique et condamne A.-J. von N. à dix mois d'emprisonnement sans sursis, sous déduction de 159 jours de détention préventive. Les frais de la cause, soit 1092 fr. 20 sont mis à sa charge. A.-J. von N. est prévenu qu'une nouvelle condamnation entraînera certainement son internement.

Les étudiants ingénieurs-techniciens (ASEIT) ont siégé au Louverain

(sp) Au cours du week-end, l'Association suisse des étudiants ingénieurs techniciens (ETS) a tenu son assemblée générale annuelle au Louverain. Une trentaine de délégués ayant fait leurs études dans onze techniciens suisses ont étudié en détail la situation actuelle des écoles techniques supérieures du pays. Quatre Neuchâtelois représentaient le Technicum du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Les thèmes principaux des séances de travail peuvent se résumer en quelques mots : quelles sont les méthodes de travail dans les écoles techni-

ques ? Comment modifier la conception de l'enseignement pour tenir compte des besoins de l'homme de demain ? M. Pierre Steinmann, directeur du Technicum neuchâtelois, a pris part aux délibérations et, au cours d'un exposé bien charpenté, a souligné les difficultés que rencontrent les responsables de l'enseignement technique supérieur ainsi que les possibilités qui sont offertes aux étudiants afin que le but des études puisse être atteint sans trop de heurts grâce à une intelligente et fructueuse collaboration.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ Pas de sursis pour l'ivresse au volant

De notre correspondant :
Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin sous la présidence de M. Pierre Faessler, suppléant, assisté de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

En juin 1969, une collision se produi-

sit avenue Robert, à Fontainemelon, entre la voiture conduite par M. L. H., domicilié à Cernier, et celle de M. M. G., domicilié à la Chaux-de-Fonds. Sur place, les deux automobilistes décidèrent de s'arranger. Ils n'y parvinrent pas et, par la suite, déposèrent plainte réciproquement. A l'audience, leurs thèses sont différentes, chacun accusant l'autre d'être le seul responsable de l'accident. Au vu des preuves administrées, le tribunal acquiert la conviction que la responsabilité de la collision incombe à L. H. et condamne celui-ci à 60 fr. d'amende et 70 fr. de frais. M. G. est acquitté.

Dans l'après-midi du 3 août, W. B., domicilié à Montmollin, rencontra A. M., domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane. Ensemble, ils partirent faire un tour avec la voiture de A. M. De café en café, leur périple les ramena vers 23 h 30 dans un restaurant de Montmollin. Dans la soirée, un automobiliste avisait la police qu'une voiture zigzagait sur la route et donnait le numéro des plaques.

Renseignés sur l'identité du propriétaire du véhicule, la police le rechercha et, vers 0 h 45, intercepta la voiture au volant de laquelle se trouvait W. B.

Suspects d'ivresse, W. B. et A. M. furent soumis aux examens d'usage. Pour le premier, les résultats furent de 0,7 % au sachet, 1 % au breathalyzer, 1,2 à 1,3 % à l'analyse du sang. Pour le second : 1,75 % au sachet, 1,8 % au breathalyzer et 2,1 à 2,3 % à l'analyse du sang. A

l'audience, W. B. déclare qu'il n'a pris le volant qu'à partir de Montmollin parce que son camarade n'était plus en état de conduire et qu'au moment où la police les a interceptés, son taux d'alcool était inférieur à 0,8 % et que, par conséquent, il n'a pas conduit en état d'ivresse. A. M. prétend qu'il était de sang-froid jusqu'à leur arrivée à Montmollin et que ce sont les dernières boissons absorbées dans cette localité qui l'ont enivré. Après examen approfondi du dossier et des résultats d'analyses, le tribunal admet la thèse de W. B. et le libère de la prévention d'ivresse au volant. Il sera cependant condamné à 10 francs d'amende et 5 fr. de frais pour avoir conduit la voiture de son camarade sans être porteur de son permis de conduire. Les explications fournies par A. M. n'ont pas convaincu le tribunal qui condamne celui-ci à trois jours d'emprisonnement sans sursis, 20 fr. d'amende et 160 francs de frais.

BODEVILLIERS

Une citerne sur le capot !

(c) Hier à 8 h 20, M. Claude Jaquet, ferblantier à la Sagne, circulait au volant d'une camionnette sur la route de la Vuedes-Alpes en direction de Neuchâtel. Peu avant Boudévilliers, une citerne en aluminium, vide, qui se trouvait sur le pont du véhicule, fut emportée par le vent et tomba sur le capot du moteur de la voiture conduite par M. J.-M. D., domicilié à Cortaillod, qui arrivait en sens inverse. Pas de blessé. Dégâts importants à l'automobile.

SAVAGNIER

Le H.-C. vainqueur

(c) Dernièrement sur la patinoire de Saint-Amier, la première équipe du HC Savagnier a battu celle des Brenets par 6-5. Dimanche cette même formation et celle de Corcelles-Montmollin ont joué, sans acharnement, les jeux étant faits dans ce championnat, une partie qui s'est terminée par le score de 4-4.

MONTMOLLIN

Hockey

(c) Le club de hockey de Montmollin-Corcelles a enregistré les résultats suivants cette semaine en championnat de l'Ile league : victoire par 5-3 sur les Brenets et nul 4-4 contre Savagnier ; quant aux juniors ils se sont inclinés par 3-2 devant leurs camarades de la Chaux-de-Fonds.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.
PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

FRANCE VOISINE

Le « Cestas » de Besançon

LES DEUX ENFANTS ENCORE MENACÉS PAR L'ARME DE LEUR PÈRE

De notre correspondant :
« Trouvez-moi une belle-mère ou je tue mes enfants ! ». C'est l'obsession de l'Algérien de Besançon, Bouhni, barricadé depuis plus de trente-six heures dans son appartement de banlieue. Le quartier est toujours bloqué par la police et après une journée entière d'attente, d'observation, d'angoisse, la nuit est de nouveau tombée sur le petit HLM où se terre un homme armé, prêt à tuer ses deux enfants. Il a d'ailleurs tiré, hier, ainsi que nous l'écrivons en

première page. L'affluence d'observateurs et de curieux auxquels se mêlent les gosses du quartier, le met hors de lui. Il a demandé qu'il n'y ait personne dans la rue, dans « sa » rue où son arme fait la loi.

Le siège qui n'en finit pas inquiète les habitants du quartier. On a tenté de parlementer avec l'Algérien qui a consenti à recevoir sa femme. Il a même essayé de faire quelques courses. Il a reçu également des camarades de travail ainsi que l'ouvrier des Nord-Africains de Besançon, l'abbé Chays. Mais il maintient son exigence en réclamant sa belle-mère.

La sortie de la maternité de l'hôpital Poutalès

La aussi, c'est dangereux, estime Mlle Abplanalp, car la visibilité y est pratiquement nulle.

La commune va améliorer cette dernière en éliminant un certain nombre de véhicules qui, de chaque côté de l'issue, rendent cet endroit périlleux. Des cases de stationnement sur la rue du Clos-Brochet feront aisément l'affaire.

Examen du budget le 16 février

La prochaine séance du Conseil général aura lieu lundi 16 février. Elle sera consacrée à l'examen du budget 1970 à travers le rapport de la commission financière.

Au tribunal de police de Neuchâtel Trois affaires, trois absents

Le tribunal de police de Neuchâtel siégeait hier sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de Mme C. Quinche, qui assumait la fonction de greffier.

La grippe n'a pas épargné le greffe du tribunal, et ce fléau, comme partout ailleurs, a perturbé la marche du travail. Voilà pourquoi, il n'y avait que trois causes hier, inscrites à l'ordre du jour, ce qui n'explique pas cependant que, dans chacune de ces affaires, les trois prévenus ont fait défaut.

J.-P. R. comparait pour détournement d'objet mis sous main de justice. Il lui était reproché d'avoir utilisé à son profit l'argent qu'il devait remettre chaque mois à l'office des poursuites, et d'avoir ainsi disposé d'une somme de 300 fr. au préjudice de ses créanciers. Bien que les victimes aient été partiellement indemnisées depuis, le fait pour J.-P. R. d'avoir été condamné à plusieurs reprises pour les mêmes faits, lui valut hier d'être condamné par défaut à 20 jours d'emprisonnement ferme, et au paiement des frais arrêtés à 50 francs.

G. D. était prévenu de lésions corporelles simples et de voies de fait sur la personne de R. R., à la suite d'une petite bagarre dans un café du côté de Berne. Actuellement sans domicile connu, G. D. avait été cité en justice par le tuteur de la Feuille officielle, ce qui laissait deviner qu'il ne se présenterait pas à l'audience. Et c'est ce qui arriva. G. D. fut condamné par défaut à 8 jours d'emprisonnement ferme et à 40 fr. de frais.

En mai 1969, O. L. avait été condamné par le tribunal de police de Neuchâtel à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, pour n'avoir pas payé sa taxe militaire. Or, pendant la durée d'épreuve, O. L. s'est vu infliger une amende de 300 fr. par un tribunal valaisan pour ivresse au volant. Fallait-il alors révoquer le sursis ? Le tribunal a jugé que non, compte tenu du fait que l'ivresse au volant constituait un cas de peu de gravité puisqu'elle n'a été punie que d'amende. Le tribunal statuait sans frais dans cette affaire.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 5 65 01
met à votre disposition :

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

LE LOCLE

Décès d'un piéton

(c) M. Auguste Bachmann, qui avait été renversé lundi par une voiture à la rue de l'Hôtel-de-Ville, est mort de ses blessures, hier vers une heure du matin. M. Bachmann était âgé de 87 ans. Il avait été transporté à l'hôpital souffrant d'une fracture du fémur mais une hémorragie interne a mis fin à ses jours.

La gendarmerie prie la personne qui a assisté à l'accident et s'est occupée de M. Bachmann après qu'il a été touché par la voiture, de bien vouloir se faire connaître et de téléphoner au (039) 524 76.

Nouvelle nonagénaire

Mme Lea Spengenberg, domiciliée Côte 22 a, vient de fêter ses nonante ans. M. René Felber, président de la ville, lui a rendu visite à cette occasion pour lui faire part des vœux et des félicitations de la population et des autorités locales et lui remettre le traditionnel cadeau.

Etat civil du Locle (30 janvier)

NAISSANCE : Romano, Domenico, fils de Rosario, ouvrier sur cadrans, et de Maria Concetta née Angiulli.

MARIAGE : Chatagny, Daniel-Blaise, cuisinier et Bielmann, Antoinette.

DÉCÈS : Robert, Laure-Emma, ménagère, née le 19 mai 1886, M.-A. Calame 11, Matthey, Clotilde-Marguerite, régleuse née le 11 juin 1913, Collège 11.

Etat civil du Locle (2 février)

Naissance : Romano, Domenico, fils de Rosario, ouvrier sur cadrans, et de Maria-Concetta née Angiulli.

Décès : Robert, Charles-Marcel, menuisier retraité, né le 4 septembre 1892, époux de Blanche-Adèle née Girardet.

LES PONTS-DE-MARTEL

Une coupe pour le Hockey-club

(c) Le club des Ponts-de-Martel est premier dans son groupe. Il prépare les finales. Pour avoir plus d'entraînement, il a disputé avec les clubs de son groupe la coupe de l'amitié. Dimanche soir, contre Savagnier, l'équipe a gagné par 6-3. De ce fait, elle devient détentrice de la coupe.

FRIBOURG - FRIBOURG

Grand conseil : réponse du gouvernement sur « l'affaire des travaux publics »

De notre correspondant :

Le législatif fribourgeois a commencé hier après-midi sa session ordinaire de février. Le premier socialiste qui ait jamais été appelé à diriger les débats, M. Louis Lanthemann, occupait le fauteuil présidentiel. Deux nouveaux députés, MM. Roger Kuhn (soc) et André Ruffieux (ccs) furent assermentés.

On entra dans le vif du sujet lorsque M. Gérard Glasson (rad., Bulle) déclara sa confiance à la probité du directeur de la direction des travaux publics. Il fit la genèse de l'affaire qui aboutit à deux blâmes et deux révocations. Il souligna que, maintenant encore, tout un système reste en cause. « Qui dit corruption dit corrompus. » M. Glasson demanda alors que l'Etat rompe toute liaison avec les entreprises en cause. Il estima qu'un grand nettoyage est nécessaire à la direction des travaux publics. Il déclara faire confiance à la probité du directeur du département, mais le supplia de se montrer sans faiblesse, dût-il se séparer de certains de ses plus proches collaborateurs.

M. Claude Genoud, conseiller d'Etat, répondit immédiatement à M. Glasson, et du même coup, aux interpellations de MM. Séverin Andrey (ICS) et Jean Riesen (soc), qui portaient sur le même sujet. Concernant les événements qui amènent les sanctions contre des fonctionnaires du département des ponts et chaussées, il s'exprima comme il l'avait déjà fait lors de la conférence de presse du 30 décembre 1969, ce qui nous dispense d'y revenir. Il précisa toutefois que l'obligation d'informer ne va pas jusqu'à autoriser à dire n'importe quoi, n'importe quand, sur n'importe qui, sans apporter de preuve. Une action pénale est en cours depuis 1965, à la suite des accusations de M. Ruef-nacht. Elle ne devrait pas tarder à être

liquidée. M. Genoud précisa enfin que le Conseil d'Etat a décidé de procéder à une enquête portant sur l'ensemble de l'administration centrale, pour contrôler de plus près le domaine des activités accessoires.

AU BUREAU DES AUTOROUTES

M. Claude Genoud parla ensuite de l'enquête ordonnée à la suite d'accusations portées par quatre employés des autoroutes. Le rapport établi par une commission désignée par le service fédéral des routes et des digues est parvenu récemment au Conseil d'Etat. Ce dernier estime qu'il n'est pas indiqué de l'analyser pour l'instant, puisqu'il doit rencontrer M. Tschudi, chef du département fédéral de l'intérieur, pour en discuter.

Le Conseil d'Etat répond toutefois à des questions posées au sujet de ce bureau par des députés. Il en ressort que le problème de la réunion des fonctions de l'ingénieur

cantonal et du chef du bureau des autoroutes sera l'une des questions majeures à discuter avec M. Tschudi. De toute manière, il n'y a pas eu d'actes délictueux ou dolosifs.

D'autre part, M. Genoud s'en prit à des considérations émises par M. Andrey, qui « dénotent l'introduction dans nos mœurs parlementaires d'une mentalité qui ne laisse pas d'être inquiétante pour notre vie politique ». Le chef du département estime le prétendu courage héroïque des fonctionnaires dénonciateurs comme un manquement aux devoirs de fonction, et notamment à la discrétion. Ces fonctionnaires n'auraient que partiellement utilisé la voie de service, avant d'alerter le service fédéral.

COMMISSION D'ENQUETE ?

Enfin, M. Genoud rappela qu'il appartient au gouvernement d'assurer la surveillance sur l'administration. Et il s'opposa à la proposition de constituer une nouvelle commission d'enquête.

Tandis que M. Glasson se déclarait partiellement satisfait, MM. Andrey et Riesen devaient dire leur nette insatisfaction. M. Riesen déposa une motion d'urgence pour la désignation d'une commission d'enquête. L'urgence ne fut pas accordée, 32 députés s'y déclarant favorables, contre 61. La motion sera donc traitée ordinairement.

EMPRISE MILITAIRE

M. André Bise (rad., Estavayer-le-Lac), développa une interpellation concernant l'emprise militaire et ses répercussions favorables ou défavorables sur les secteurs économique et touristique. L'inventaire qu'il dresse lui paraît illustrer irréfutablement « l'envahissement » par l'armée de l'ensemble du territoire cantonal, à l'exception du district du Lac. Il estime qu'il est un plafond à ne pas dépasser, même si toutes les incidences de cette situation ne sont pas négatives. Il pense que la cohabitation est difficile, voire impossible, entre l'armée et le tourisme. Il évoque les inconvénients pour la chasse, la sylviculture et la protection de la nature, et dénonce des méthodes d'achat inacceptables, de la part du département militaire fédéral. Un intérêt financier momentané n'est justifié pas, estime-t-il, de courir le danger de devenir esclave. Il demande enfin que le Conseil d'Etat intervienne afin que Fribourg reçoive un avantage économique plus substantiel, en échange du bon accueil qu'il fait à l'armée. Il voudrait aussi que la santé et le repos de la population soient mieux respectés.

Conseil général de Bulle Vers l'implantation d'une nouvelle industrie

De notre correspondant :

Le Conseil général de la ville de Bulle, réuni lundi soir, a rendu hommage à M. Joseph Pasquier, syndic, qui présidait la dernière assemblée du législatif de cette législature. C'était aussi sa dernière présidence, puisque M. Pasquier quittera tout prochainement sa fonction, après 40 années à la tête de l'exécutif communal. M. Marcel Pasquier, conseiller communal depuis 12 ans, qui a également renoncé à une nouvelle candidature, fut lui aussi félicité et remercié.

Le budget de la commune pour 1970 fut approuvé. Il est pratiquement équilibré, puisqu'on prévoit un excédent passif de 8,8 millions. Deux ventes de terrain ont été ratifiées et un règlement communal sur les emplacements pour véhicules et les places de jeu exigibles sur fonds privé a été approuvé.

Le Conseil général a approuvé l'octroi d'un crédit de 560.000 fr. pour la construction par la commune d'un atelier destiné à la fabrique « SAIA S.A. », à Morat, laquelle s'établira au chef-lieu grüerzien. Cette entreprise commencera son activité avec 2 à 30 personnes, et pourra en occuper finalement une centaine.

Projets de réforme universitaire à disposition

(c) Le Conseil d'Etat, désireux d'informer l'opinion publique le plus largement possible sur les problèmes de la réforme universitaire, a autorisé l'université à publier l'ensemble des documents se rapportant à ce sujet.

Un important fascicule de plus de 110 pages vient ainsi de paraître dans la série « Documents » des Informations de l'Université de Fribourg. Il comprend les trois rapports en possession du Conseil d'Etat : rapport de la commission instituée par l'Assemblée plénière de l'université, rapport de la commission instituée par le Conseil d'Etat, avec quatre esquisses, rapport du Conseil de l'université.

Ce document, qui résume l'effort considérable entrepris de 1968 à 1969 pour doter l'université de nouvelles structures, peut être obtenu par chacun sur demande adressée à la chancellerie de l'université.

Bâtiments de la faculté des sciences : devis respectés

(c) Les deux nouveaux bâtiments de la faculté des sciences de l'Université de Fribourg, qui abritent cinq instituts, sont en service depuis plus d'un an. Les comptes définitifs viennent d'être bouclés. Malgré les adjonctions subséquentes à l'établissement du budget et un renchérissement évalué à 2 millions, le budget établi à 20.531.000 fr. a été respecté, puisque le coût est finalement de 20.510.000 fr.

On relève qu'il est rare que des constructions universitaires, qui exigent des installations importantes et une longue période de planification et de travaux, occasionnent des dépenses inférieures aux prévisions. Le coût des nouveaux bâtiments de Fribourg est très favorable, si on le compare à celui de bâtiments analogues. Le rapport Labhart de 1964 prévoyait, à l'indice 1967, une dépense de 347 fr. par m3. Les bâtiments de Fribourg, comportant des ancrages fort coûteux, reviennent à 323 fr. par m3.

Ce résultat est dû notamment aux exigences généralement modérées des professeurs. Mais il est surtout le résultat d'une méthode de planification qui, en 1961, était nouvelle en Suisse, où elle a fait ses preuves depuis.

SUISSE ALÉMANIQUE

L'encouragement de la gymnastique et du sport

BERNE (ATS). — Réunis sous la présidence de M. Cadruvi, conseiller national d'Ilanz (CCS), la commission du Conseil national a examiné lundi et mardi, en présence de M. Gnaegi, conseiller fédéral, le message du Conseil fédéral relatif à un article constitutionnel pour l'encouragement de la gymnastique et du sport. La commission a approuvé à l'unanimité le projet dans le sens des résolutions qui avaient déjà été prises par le Conseil des Etats. Elle a en outre accepté le texte du postulat de M. Praderand, conseiller aux Etats vaudois (rad.) relatif à l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les écoles professionnelles, qui sera développé également lors des débats du Conseil national sur ce projet.

Acquisition d'antiquités nationales

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'arrêté fédéral portant augmentation du crédit pour l'acquisition d'antiquités nationales, a siégé à Zurich sous la présidence du conseiller national P. Freymond (rad.-Vaud) en présence de M. M. Altorfer, chef de la section des beaux-arts et des monuments historiques du département fédéral de l'intérieur, du professeur E. Vogt, directeur du musée national suisse, et de M. E. Landolt, ancien président de la ville de Zurich, président de la commission fédérale pour le Musée national suisse.

La commission a approuvé à l'unanimité la proposition du Conseil fédéral d'augmenter le crédit annuel à 400.000 francs et a décidé de recommander au Conseil national l'adoption du projet de loi.

A l'issue de ses délibérations, la commission a visité les principales acquisitions du Musée national au cours des dernières années.

La Suze déborde

(c) Dans toutes les localités du vallon de Saint-Imier, la Suze, grosse par les chutes de pluie, a débordé. Une grande partie des champs sont inondés. Vingt à 30 cm d'eau obstruaient la route sous le passage sous-voies entre Corgemont et Sombeval.

Echange entre prêtres et pasteurs

Au cours de la semaine de l'Unité du mois de janvier, les paroisses catholique et réformée de Delémont, et celles de Sornetan et de Soule, ont pratiqué l'échange de chaires. En effet, dans chacune de leurs églises, la chaire était occupée par le ministre de la confession opposée pour la prédication de l'Evangile. C'est ce que souligne « Opinions protestantes », le service de presse juvassien de l'Eglise réformée.

COURTÉLLE Trente-cinq minutes de retard

(c) Une défectuosité dans le système de ventilation du moteur d'une locomotive Re 4-4 a immobilisé un train durant vingt minutes hier, en gare de Courtételle. Comme ce convoi était déjà arrivé avec quinze minutes de retard à la suite d'une chute de tension prolongée survenue sur la ligne Delémont-Porrentruy, c'est finalement avec 35 minutes de retard que le train quitta Courtételle. Ce convoi est surtout utilisé par les nombreux ouvriers qui rentrent déjeuner chez eux.

Pas de camp de Tavnanes ?

Le dernier week-end de janvier était habituellement réservé au camp de Tavnanes, mais la date est devenue difficile à tenir en raison de la mobilité des jeunes et des conjonctures. Cette année, la rencontre de jeunes aura lieu samedi 7 février, à 20 heures à la salle Farel de Tavnanes. La troupe de théâtre expérimental d'Alain Knapp y tentera une création théâtrale ex tempore sur un thème donné par les spectateurs.

MOUTIER Action « Loyer de décembre »

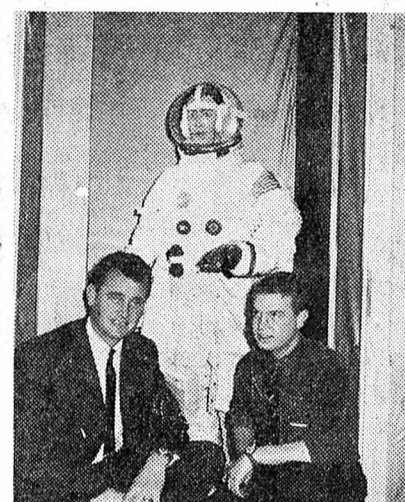
Le résultat de l'action « Loyer de décembre 1969 », lancée avant Noël, a atteint 2065 francs.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Conquête de l'espace avec les élèves de l'Ecole professionnelle de Bienne

De notre correspondant :

Mardi s'est ouverte l'exposition de l'Ecole professionnelle « Conquête de l'espace ». On notait la présence du directeur de l'établissement, M. Ernest Geiger, du directeur en retraite, M.



Werner Hilty, du directeur du Technicum cantonal, M. Ch. Baur, des représentants de la direction des écoles, des membres de la commission de surveillance de l'école professionnelle, des délégués d'Oméga.

Après avoir salué ses invités M. Geiger passa la parole à M. Jean-Pierre Baumer, maître à l'école professionnelle qui donna quelques explications sur cette exposition. On la doit à M. Paccini, élève mécanicien-électricien et à M. Baumer, maître d'école. Depuis plus de 5 ans M. Paccini s'est passionné pour la conquête spatiale. Il prit tout d'abord contact avec les organes dirigeants de la NASA qui régulièrement lui adressèrent une riche documentation.

En possession d'une importante collection de documents concernant les voyages spatiaux, de films et diapositives, de modèles réduits de tous les engins, d'un mannequin représentant l'homme sur la Lune, maître et élèves témoignèrent de leur désir de pré-

senter leur collection à leurs camarades.

C'est alors qu'on mobilisa les élèves du 8me semestre, des mécaniciens-électriciens, des 4me et 6me classes, des décorateurs qui durant leurs heures de loisir préparèrent l'exposition. Grâce à une étroite collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis à Berne, du centre d'information américain à Genève, de la NASA, du Musée des transports à Lucerne, d'Oméga Bienne, des firmes Leist, Perrot et de différentes maisons d'édition et de jouets, l'exposition se présente d'une manière fort intéressante.

DES STANDS

C'est ainsi que les visiteurs, que nous souhaitons nombreux, pourront admirer les différents stands.

Plusieurs écrans permettent la projection permanente de films, et diapositives. Cette exposition sera ouverte jusqu'au 17 février dans les salles de l'atelier des menuisiers à l'Ecole professionnelle, rue Feldeck.

Les responsables de l'exposition : à gauche, M. Baumer et à droite, M. Paccini. (Avispress - Guggisberg.)

Un boucher de Chiètres se tue à Belmont

(c) Un accident mortel s'est produit hier, vers 6 h 50, entre Belmont et Port. Pour des raisons que l'enquête établira, une voiture conduite par M. Christian Joder, de Frieswil, est entrée en collision frontale avec un camion venant en sens inverse et conduit par M. Willy Stettler, de Bienne. Le conducteur de la voiture, M. Joder a été hospitalisé à Beaumont, alors que son passager, M. Walter Gilgen, boucher à Chiètres, était tué sur le coup. Les dégâts sont estimés à 7000 francs.

CONCERT DE L'ÉCOLE NORMALE

De notre correspondant :

Mardi soir, trois cents spectateurs étaient réunis à la Salle Farel, à l'occasion du concert vocal et instrumental donné en faveur du fonds de course de l'Ecole normale de Bienne. Dans l'assistance, on notait la présence de M. Fritz Stähli, maire de Bienne, M. André Ory, président du Conseil de ville, M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles, M. Charles Hirschi, inspecteur scolaire.

Après un jeu d'orgue exécuté par Werner Habegger, le chœur, fort de septante-cinq jeunes gens, chanta le « Magnificat » pour chœur et orchestre, de Francesco Durante. Un autre morceau d'orgue fut joué par François Lécureux ; suivirent

quatre chansons gaies et une page de Jean-Sébastien Bach exécutée à l'orgue par Evelynne Schaub. Un hymne à la charité mit fin à la première partie de ce concert.

Six mélodies populaires, quatre pièces pour piano à quatre mains, d'Igor Stravinsky, furent exécutées par Marie-Madeleine Fesselt et Marie-Claire Vuilleumier. Le chœur interpréta ensuite quatre chants populaires slovaques de Bela Bartok, pour chœur mixte et piano. Rappelons que le quintette d'accompagnement était composé de : Stephen Ayrton, hautbois, Pierre Girardet, hautbois, Nadine Conne, alto, François Vinzat, violoncelle, et Alphé Landry, orgue et piano.

Tout le concert était placé sous la direction de Michel Corboz, de Lausanne.

JURA - JURA - JURA - JURA

APRÈS LE REJET DU CRÉDIT POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Pour la promotion touristique du canton : trois motions et quatre interpellations...

Le rejet, l'année dernière, du crédit de 20 millions de francs pour l'organisation des Jeux olympiques a été au centre des débats du Grand conseil bernois, mardi, deuxième journée de la session de février. Trois motions et quatre interpellations ont été présentées au sujet de la promotion économique et plus particulièrement touristique du canton, à la suite du refus du souverain.

La Suze déborde

(c) Dans toutes les localités du vallon de Saint-Imier, la Suze, grosse par les chutes de pluie, a débordé. Une grande partie des champs sont inondés. Vingt à 30 cm d'eau obstruaient la route sous le passage sous-voies entre Corgemont et Sombeval.

Echange entre prêtres et pasteurs

Au cours de la semaine de l'Unité du mois de janvier, les paroisses catholique et réformée de Delémont, et celles de Sornetan et de Soule, ont pratiqué l'échange de chaires. En effet, dans chacune de leurs églises, la chaire était occupée par le ministre de la confession opposée pour la prédication de l'Evangile. C'est ce que souligne « Opinions protestantes », le service de presse juvassien de l'Eglise réformée.

COURTÉLLE Trente-cinq minutes de retard

(c) Une défectuosité dans le système de ventilation du moteur d'une locomotive Re 4-4 a immobilisé un train durant vingt minutes hier, en gare de Courtételle. Comme ce convoi était déjà arrivé avec quinze minutes de retard à la suite d'une chute de tension prolongée survenue sur la ligne Delémont-Porrentruy, c'est finalement avec 35 minutes de retard que le train quitta Courtételle. Ce convoi est surtout utilisé par les nombreux ouvriers qui rentrent déjeuner chez eux.

Pas de camp de Tavnanes ?

Le dernier week-end de janvier était habituellement réservé au camp de Tavnanes, mais la date est devenue difficile à tenir en raison de la mobilité des jeunes et des conjonctures. Cette année, la rencontre de jeunes aura lieu samedi 7 février, à 20 heures à la salle Farel de Tavnanes. La troupe de théâtre expérimental d'Alain Knapp y tentera une création théâtrale ex tempore sur un thème donné par les spectateurs.

MOUTIER Action « Loyer de décembre »

Le résultat de l'action « Loyer de décembre 1969 », lancée avant Noël, a atteint 2065 francs.

Dans une motion, un député a demandé que l'on consacre le crédit qui était prévu pour promouvoir le tourisme dans le canton et développer la pratique du sport.

Dans une autre motion, un député oberrindais demande que l'on affecte un million de francs à la modernisation et la construction d'installations touristiques et hôtelières. Le troisième motionnaire a, quant à lui, demandé l'élaboration d'un plan directeur pour l'ensemble de l'Oberland bernois de même que d'un programme financier. M. Tschumi, directeur du département de l'économie publique répondra à ces différentes propositions au cours de la prochaine session.

Le Grand conseil bernois a en outre accordé un prêt sans intérêt de 300.000 fr. à la fondation du château de Thunstein, ainsi qu'un crédit de 524.000 fr. pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à Oberwischtrach où l'on a découvert, l'été dernier au début de la construction d'un immeuble, les restes d'une villa romaine particulièrement importante. Il a également accepté l'acquisition d'actions pour un montant de 4,65 millions de fr. à la société de construction « Laenggasse SA » ; cette transaction est nécessaire pour l'agrandissement de l'Institut des sciences exactes de l'Université de Berne.

D'autres participations de l'Etat à divers travaux ont été approuvées : salle pour une patinoire artificielle à Gstaad (300.000 fr.), piscine de Meiringen (225.000 fr.), agrandissement de la patinoire artificielle d'Adelboden (250.000 fr.) pour la construction d'un toit pour la patinoire de Allmend à Berne (400.000 fr.). Deux postulats ont été acceptés, au vue de la révision de la loi fiscale. Le premier demande une révision du mode de réparti-

Pasteurs et prêtres réunis à Moutier L'intercommunion serait la communion tout court

A Moutier, 50 prêtres et pasteurs du Jura, et une dizaine de laïcs ont consacré leur journée du 29 janvier à une information commune sur la question de l'intercommunion. Ils ont entendu deux exposés de frère Pierre-Yves, de Taizé, et du RP R. Bréchet, directeur de « Choisir », de Genève sur la doctrine de l'eucharistie, sur la reconnaissance mutuelle des ministères ecclésiastiques et sur les structures nécessaires de l'unité.

L'eucharistie, qu'on l'appelle « messe » ou « sainte cène », comporte selon frère Pierre-Yves les notions fondamentales de sacrifice et de présence réelle, dont les interprétations divergentes devraient pouvoir se rejoindre si on examine leurs racines traditionnelles dans l'histoire de la théologie et du culte. Les confessions arriveraient en remontant ainsi dans la tradition à se rapprocher sans qu'aucune d'elles ne doive rien renier de ses vues particulières.

En ce qui concerne une reconnaissance réciproque des ministères, le RP Bréchet expose et commente les approches tentées dans la théologie catholique moyennant l'affaiblissement de son juridisme. Elles sont encore purement théoriques, et une célébration commune de l'eucharistie ne pourrait se faire actuellement qu'au prix de conditions que

Article constitutionnel En faveur des nouvelles dispositions

Un comité d'action, qui s'est donné pour but de contribuer à l'acceptation des articles constitutionnels concernant le Jura, vient d'être constitué à Berne. Rappelons que le souverain se prononcera sur ces dispositions le 1er mars prochain. La présidence de ce comité est assurée par M. Fritz Rohrbach, président du Grand conseil bernois, de Mittelhäusern. Les présidents suivants des partis cantonaux font partie de ce comité, en tant que vice-présidents : MM. Hans Burrem (P.A.B.), Thoune, Guido Casetti (chrét.-soc.), Berne, Guido Correo (ind.), Muri, Arthur Hansenberger (rad.), Oberdiessbach, Alfred Kunz (parti évangélique démocratique), Steffisbourg, et Johann Mathys (soc.), Langenthal.

SAINT-IMIER : UN CORPS DE MUSIQUE EN PLEINE FORME

De notre correspondant :

La plus importante musique de la localité, le « Corps de musique », qui est aussi la fanfare officielle de Saint-Imier, s'est réunie pour son assemblée générale annuelle. Celle-ci, présidée par M. Roger Linder, a rendu hommage aux disparus en observant un instant de silence, après quoi elle passa à l'ordre du jour.

Les rapports du président et ceux des différentes commissions donnent une ima-

ge de l'activité intense déployée par le Corps de musique en 1969. L'Assemblée a accepté une demi-douzaine de nouveaux musiciens. Elle a également pris connaissance et approuvé les comptes.

Plusieurs membres ont reçu la prime d'assiduité : MM. Jean-Jacques Schneberger, Jean-Claude Linder, Martial et Michel Dubail, Kuth von Deschwanden, Maurice Hoffmann, Jean-Pierre Chatelet, Paul-André Grimm, enfin Roger Linder, qui la recevait pour la 21me fois.

D'autres membres ont reçu un insigne : MM. Michel Dubail et Jacques Schneberger pour huit ans d'activité ; Hans Ruedy Ramseier pour 15 ans ; Charles Steiger et Willy Lüscher, pour 35 ans ; René Donz, pour 40 ans, Henri Uebersax et Emile Müller pour 50 ans. MM. Francis Pasqualetto, Mirto Spinelli et Fernand Baumann, ont été « sacrés » membres d'honneur.

M. Roger Linder, pour des raisons professionnelles, ayant abandonné la présidence après l'avoir assumée pendant cinq ans, a été remplacé par M. Jacques Schneberger. M. Fernand Baumann est élu vice-président, MM. Lucien Racine et Denis Robert secrétaires, M. Paul Loicht caissier, MM. Jean-Pierre Chatelet membre adjoint et Hans-Ruedy Ramseier archiviste.

Le Corps de musique de Saint-Imier ira à la Fête jurassienne de musique au mois de juin à Porrentruy.

Le député Jean-Louis Favre, de Saint-Imier, après avoir assisté à la séance de la députation jurassienne, à Moutier, est venu en fin d'après-midi apporter les félicitations et les vœux des autorités municipales dont il est le vice-maire. Il y ajouta ceux de l'Union des sociétés locales de Saint-Imier dont il est le président.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolftrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Nombreuses inondations

(c) De nombreuses inondations ont été signalées à Bienne et environs. Les pompiers de service ont dû se rendre à de nombreux endroits afin de vider les caves de l'eau qui s'y était introduite.

Collision : le fautif tente de s'enfuir

(c) Dans la nuit de lundi à mardi à 1 h 50, deux automobiles sont entrées en collision route de Mâche. L'un des véhicules était en stationnement. Le conducteur fautif ayant voulu prendre la fuite, il fut arrêté par des passants. Dégâts matériels : 5000 francs.

Elle tombe de cheval

(c) Hier matin, Mme Olga Heerli est tombée de son cheval, alors qu'elle suivait un cours d'équitation au manège de Bienne. Elle a été conduite à l'hôpital de Beaumont souffrant d'une jambe cassée.

Collision

(c) A 12 h 15, deux automobiles sont entrées en collision au carrefour Tilleul-Mésanges. Dégâts.

Bienne et Frankenthal à l'heure de Carnaval

(c) Comme nous l'avons annoncé, une délégation de sept membres de la Guilde du Carnaval bernois s'est rendue à Frankenthal en Allemagne où elle avait été invitée par le Cavalier rose. A Mannheim, les Bernois furent reçus par une importante délégation accompagnée de majorités. Après une première réception, ils visitèrent les usines B.A.S.F. Puis le maire de la cité accueillit ses hôtes à l'hôtel de ville. Suivit une visite de la ville, qui était décorée aux couleurs de Bienne et de Frankenthal.

Lors de la soirée de samedi, une confrérie des Amis du Carnaval bernois et de la Société des « Cavaliers roses » fut créée. Les Bernois reçurent chacun une plaquette aux armoiries de Frankenthal et de Bienne. Dimanche, après une promenade, les visiteurs bernois dégustèrent du vin. Lundi, après le repas de midi, les Bernois rentrèrent en Suisse.

« Cabaret Brecht 1925 »

Le Théâtre de l'Atelier a présenté « Cabaret Brecht 1925 » hier soir à Bienne. Nous reviendrons sur ce spectacle dans une de nos prochaines éditions.

Jean Ber en tournée

C'est samedi que Jean Ber, le comédien, metteur en scène et fin diseur que l'on connaît partira pour trois semaines en Amérique. A la demande de « Pro Helvetia » et des services culturels des ambassades, Jean Ber donnera des récitals aux universités de Montréal, Toronto, Ottawa, Chicago, Urbana, Cleveland et Washington.



HALTE A L'ILLÉGALITÉ!!!

Savez-vous que beaucoup de contrats de location, de location-vente ou de leasing ne sont ni légaux ni avantageux ?

Savez-vous que ces contrats totalisent très vraisemblablement en Suisse, un chiffre d'affaires annuel que nous estimons à environ 2 milliards, soit approximativement le double des sommes que représenterait « le blocage à l'exportation » envisagé par le Conseil fédéral pour limiter la surchauffe.

Depuis le 17 octobre, nous avons fait paraître à plusieurs reprises dans la presse de Suisse romande, et ce dans le cadre de nos annonces concernant les différents appareils faisant l'objet de notre programme de vente, des communiqués concernant les locations-ventes.

Certains de nos concurrents ont estimé que ces communiqués traitaient d'une manière trop générale la situation particulière créée par la prolifération dans notre pays des contrats de location, de location-vente et de leasing.

Afin d'éviter tout malentendu, nous nous voyons dans l'obligation d'apporter quelques compléments et précisions sur ces contrats de location, de location-vente ou de leasing qui, bien souvent, tournent les dispositions légales en matière de vente par acomptes (article 226 a et suivants du CO) dont le but est de protéger l'acheteur.

En effet, bien que certains contrats portent la mention « Contrat de location », ils sont fréquemment, en réalité, des contrats de « location-vente » et, à ce titre, soumis à la Loi sur les ventes par acomptes (article 226 a et suivants) pour autant qu'ils visent les mêmes buts économiques que la vente par acomptes.

Ceci ressort notamment des différents jugements rendus tant par les juridictions cantonales que par la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral.

La nouvelle Loi sur les ventes par acomptes prévoit, en ce qui concerne notamment les appareils ménagers, radio et télévision, qu'un versement initial de 30 % soit payé au plus tard à la livraison et que le solde du prix d'achat soit payé au maximum en 24 mensualités.

La validité du contrat de vente par acomptes, et donc dans beaucoup de cas de « location-vente », est subordonnée à l'observation de la forme écrite, et le contrat conclu doit contenir notamment les indications suivantes (art. 226 a) :

- le prix de vente au comptant
- le supplément de prix, indiqué en francs, résultant du paiement par acomptes
- le prix de vente global
- le montant et l'échéance du versement initial
- les acomptes et le nombre de ceux-ci
- le droit de l'acheteur de déclarer au vendeur, dans un délai de 5 jours, qu'il renonce à la conclusion du contrat, etc... etc...

D'autre part, la validité d'une vente par acomptes, et donc dans beaucoup de cas de location-vente, conclue par un acheteur marié, est subordonnée au consentement écrit du conjoint, à condition que les époux vivent en ménage commun et que l'engagement dépasse la somme de 1000 francs.

Le vendeur qui livre la chose à l'acheteur sans avoir reçu en entier le versement initial, minimum fixé par la Loi, perd tout droit à la partie non payée de ce versement. Toute convention prévoyant le paiement d'acomptes à verser après l'expiration de la durée maximale du contrat (24 mois) est nulle, sauf si depuis la conclusion du contrat la situation économique de l'acheteur s'est modifiée considérablement à son détriment (art. 226 d).

Le salaire de l'acheteur et ses créances envers des institutions de prévoyance ne peuvent être cédés ou mis en gage que dans la mesure où ils sont saisissables, et avec effet pendant 2 ans et demi au plus tard dès la conclusion du contrat (art. 226 e).

A la demande des intéressés, qui peut être faite en tout temps, l'Office des poursuites fixe le minimum insaisissable.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent à tous les actes juridiques et combinaisons d'actes juridiques, en particulier aux contrats de location-vente, en tant que les parties visent les mêmes buts économiques que dans la vente par acomptes, quelles que soient les formes juridiques dont elles se servent (art. 226 m 1er alinéa).

Par contre, seules certaines dispositions de la nouvelle Loi sur les ventes par acomptes (art. 226 h, 2e al., art. 226 i, 1er al. et art. 226 k) sont applicables lorsque l'acheteur est inscrit au Registre du Commerce comme raison sociale ou comme personne autorisée à signer pour une raison individuelle ou une société commerciale ou encore lorsque la vente se rapporte à des objets qui, par leur nature, sont destinés surtout à une entreprise artisanale ou industrielle, ou à un usage professionnel. Il en est de même lorsque le prix de vente global ne dépasse pas 200 francs ni la durée du contrat 6 mois, ou lorsque le prix de vente global doit être payé en moins de quatre acomptes, versement initial compris (art. 226 m).

En conséquence, beaucoup de contrats de « location », de « location-vente » ou de « leasing », pour autant que les parties visent les mêmes buts économiques que dans la vente par acomptes, sont manifestement destinés à contourner les dispositions légales en vigueur en matière de vente par acomptes et de ce fait, sont nuls et ne sauraient donc constituer une reconnaissance de dette valable s'ils ne remplissent pas toutes les conditions prévues par la Loi.

Le contrat étant nul, les parties doivent se restituer leurs prestations réciproques, à moins bien entendu qu'ils n'aient été souscrits par une personne inscrite au Registre du Commerce, etc... etc..., et à moins également qu'il s'agisse d'un objet qui, par sa nature, est destiné surtout à un usage professionnel.

A notre avis, il en est de même de certains contrats de location assortis ou non d'une offre d'achat qui sont, en réalité, bien souvent des contrats de « location-vente » lorsqu'ils sont, par exemple, conclus pour une durée minimale de 6 mois mais qui sont reconductibles tacitement pour une période de 2 mois sauf dénonciation éventuelle avant la fin du 4e mois, ou 2 mois à l'avance après les 6 premiers mois.

Il est évident, à notre point de vue, que la situation juridique est identique, même si le contrat de « location », de « location-vente » ou de « leasing » prévoit une durée plus courte, par exemple d'un mois mais reconductible tacitement à son échéance, et surtout si l'objet livré est un objet neuf, et pour autant bien sûr que les parties visent les mêmes buts économiques que dans la vente par acomptes.

La conclusion d'un contrat de « location », de « location-vente » ou de « leasing » peut aussi, dans certains cas, être légale, notamment quand la durée du contrat est fonction des besoins du locataire, par exemple à l'occasion d'un événement ou de circonstances qui lui sont propres.

D'AUTRE PART, LORSQUE LES INTÉRESSÉS VISENT LES MÊMES BUTS ÉCONOMIQUES QUE DANS LA VENTE PAR ACOMPTES, LA CONCLUSION D'UN CONTRAT DE « LOCATION », DE « LOCATION-VENTE » OU DE « LEASING », NON CONFORME AUX DISPOSITIONS LÉGALES, N'EST PAS AVANTAGEUX.

En effet, un simple calcul permet de constater que, dans la plupart des cas, l'appareil prétendument loué coûte, pour que le locataire en devienne finalement propriétaire, beaucoup plus cher que le même appareil acheté avec facilités de paiement conformes aux dispositions légales régissant la vente par acomptes.

PROFITEZ DE NOS AVANTAGES !
Qualité Torre et double garantie !

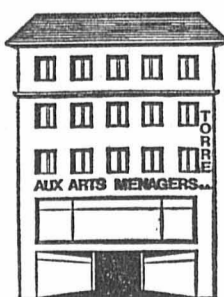
Nos appareils possèdent leur garantie plus la garantie TORRE

Service Torre... à prix Torre !

Installations et entretien assurés par des spécialistes

Facilités Torre... Crédit confiance !

Larges facilités de paiement... et surtout légales



TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise

NOUVELLE ADRESSE A NEUCHÂTEL : Fausses-Brayes (à côté des Terreaux) derrière la Cave Neuchâteloise — Nouveau No de téléphone : 5 76 44 (3 lignes)

A GENÈVE : TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. - AMSA - 3, rue de Rive et 7, rue Rousseau, 2 magasins

A LAUSANNE : AUX ARTS MÉNAGERS S.A. TORRE-AMSA - 11 et 30, Petit-Chêne, 2 magasins

⊕ IMEFBANK

GENÈVE

cherche un

chef comptable

qualifié, de nationalité suisse, avec expérience de la comptabilité bancaire (système NATIONAL).

Excellentes conditions d'engagement et place stable avec avantages sociaux pour candidat réunissant les qualifications requises.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et références, à la direction de la banque, 6, rue Petitot, Genève.

**LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TÉLÉPHONES DE NEUCHÂTEL**Hôtel des PTT
2001 NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour époque à convenir :

- a) des monteurs de lignes souterraines
des monteurs d'exploitation pour les centraux téléphoniques
un monteur pour les services de radio et de la télévision
un monteur pour le service des installations

Conditions : diplôme de fin d'apprentissage

b) un aide-magasinier

des aides-monteurs pour l'atelier d'entretien centralisé, le service des amplificateurs et les lignes souterraines

Travail intéressant, bonnes conditions sociales, semaine de 5 jours, nationalité suisse, école de recrues accomplie.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres de service ou à prendre contact par téléphone au service du personnel de notre entreprise, (038) 2 14 02.

ALFAG CRISSIER

Notre nouvelle filiale s'ouvrira en juillet 1970. Nous vendons, assurons le service et réparons les camions de 1,0 à 10 tonnes de charge utile. Pour cette nouvelle entreprise, nous cherchons des collaborateurs qualifiés :

Une aimable jeune femme pour le poste de

secrétaire du chef

correspondance française et allemande parfaite et exécution de tous les travaux de bureau exigés.

Un jeune homme consciencieux pour le poste

d'employé de bureau

diplômé, parlant le français et l'allemand.

Pour le bureau de l'atelier,

1 assistant technique

sachant écrire à la machine et possédant, si possible, quelques notions d'allemand.

Pour notre magasin de pièces de rechange,

1 ou 2 vendeurs de pièces de rechange

connaissant la branche; connaissance de l'allemand exigée.

Pour la distribution du matériel, des outils et des pièces de rechange,

1 ou 2 magasiniers consciencieux

ordonnés et connaissant, si possible, la branche.

Pour le nouvel atelier moderne et très bien équipé,

quelques mécaniciens

diplômés et ayant l'expérience des camions diesels.

Pour la facturation de l'atelier, une jeune fille ou un jeune homme comme

facturiste

avec de bonnes connaissances de la machine à écrire et le sens des chiffres; connaissance de l'allemand désirée.

Nous offrons de bons salaires, adaptés à la fonction, la semaine de 5 jours et caisse de retraite.

Les candidats qui seraient libres avant le 1er juillet pourraient, sur désir, s'initier à leur travail au siège principal à Schlieren.

Nous attendons votre offre (avec indication de l'emploi désiré), à laquelle vous voudrez bien joindre les documents d'usage, et nous vous assurons de notre entière discrétion.

ALFAG Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, 8952 Schlieren, tél. (051) 98 61 61.

**L'HOSPICE GÉNÉRAL
INSTITUTION GENEVOISE D'ACTION SOCIALE**

cherche

un chef pour son service des personnes âgées

capable d'assumer l'exécution et la coordination de toutes les activités relatives aux personnes âgées : cours de préparation à la retraite, supervision de deux maisons de vacances, loisirs.

Actions ambulatoires : clubs, portage de repas chauds à domicile, etc.

Qualifications souhaitées :

- Formation universitaire.
- Capacité de travailler en bonne collaboration avec des spécialistes en gérontologie, des travailleurs sociaux, etc.

Salaire à discuter, selon qualification et expérience antérieure.

AVANTAGES SOCIAUX

Les offres doivent être adressées à la direction de l'Hospice général, 7, Chaudronniers, 1204 Genève. Il est indispensable de joindre un curriculum vitae et une photographie récente.

Une stricte discrétion est assurée.

**SYNCHRON** SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
(Montres CYMA, ERNEST BOREL, DOXA)

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

AIDES-EMBALLEURS

pour le service des expéditions. Travail ne nécessitant pas de connaissances particulières et convenant à personnes de confiance, soigneuses et actives. Formation et mise au courant sur place.

Faire offres écrites à
SYNCHRON S.A., FHR
Maladière 71, Neuchâtel**FEF FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S.A.
2114 FLEURIER**

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A.

cherche

personnel opérateur

masculin et féminin pour divers travaux sur machines

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à la réception de la fabrique ou de se renseigner au service du personnel (tél. 9 10 25).

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format
international**FROIDEVAUX S.A. HORLOGERIE**

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux faciles et soignés en atelier (formation éventuelle);

VIROLEUSES CENTREUSES

pour travail à domicile.

Prière de faire offres à la Direction de Froidevaux S.A., ruelle Vaucher 22, 2001 Neuchâtel. Tél. 5 70 21.

**Publicitas S.A.
Succursale de Neuchâtel**engage pour entrée immédiate
ou pour date à convenir**EMPLOYÉE**souhaitant une activité indépendante
dans une ambiance de travail jeune.
Il s'agit d'un poste comportant quel-
ques responsabilités.Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de
salaire, à :Direction de Publicitas S.A., M. René Jelmi,
Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.**NOTRE FEUILLETON****La Dernière Sérénade**

par

GERMAINE BOUYSSIE

Augustine et ses yeux de bleuet fané, ses cheveux gris... Elle s'était toujours montrée bonne conseillère.

— Et, comme Frédéric gardait le silence : — Ils arrivent demain, précisa le notaire, repris par l'affolement qui l'avait jeté, de sa maison fraîche de la petite place ombragée de platanes, sur la route brûlante. Frédéric, c'est un véritable service que je te demande. Que veux-tu que j'en fasse, si tu refuses de les prendre ?

— Monsieur Duval, j'ai comme vous horreur des complications.

— Mais tu es jeune, toi ! protesta désespérément le notaire.

— Pas tant que cela. J'ai vingt-huit ans, c'est presque l'âge d'un vieux garçon et j'en ai pris les habitudes et les manies, que je cultive d'ailleurs soigneusement.

— Et égoïstement, permets-moi de te le dire. En quoi cela te gênerait-il d'abriter, pendant quelques jours, trois personnes tranquilles et bien élevées dans la partie de la maison que tu n'habites pas ?

— Il ne s'agirait que de quelques jours ? demanda Frédéric avec une certaine méfiance.

Le sentant fléchir, Me Duval mentit allègrement. — Mon ami s'occupe, en Aragon, d'affaires qu'il ne peut quitter longtemps. Le caprice de sa fille a été de choisir cette année, au lieu d'une plage à la mode, la campagne de France. Cette jeune fille est habituée à une vie mondaine qui lui manquera rapidement. Un court séjour sera vite écoulé, et tu m'auras rendu un signalé service.

Et comme si l'affaire était conclue, il se leva. Frédéric Guibert l'imita, mais son visage clair et pensif demeura perplexe.

— S'il en est ainsi, je ne puis vous refuser. Seulement, je désirerais n'avoir aucun contact avec vos amis. Je suis persuadé que ce sont des gens charmants, mais je ne souhaite pas me faire des relations passagères. Je suis fidèle à mes vieilles amitiés et n'en nouerai pas d'autres.

— Sais-tu que c'est là un complexe de crainte ?

— Comment cela ?

André Duval avait retrouvé son sourire jovial.

— Tu as peur de la nouveauté, peur de la vie, peur de la souffrance qu'elle peut t'apporter. Cherche là, plus encore que dans une certaine hérédité, le mouvement en apparence insensé qui t'a arraché à un avenir brillant pour te réfugier dans la solitude du Vent-Haut.

Et comme Frédéric riait, les mains dans les poches de son pantalon et le col de sa chemise ouvert sur une peau blanche qui contrastait avec le hâle doré du visage :

— Moque-toi de ton vieil ami, je maintiens ce que j'ai dit. D'ailleurs, tu es libre d'agir à ta guise. Je te promets que mes voyageurs ne dérangeront en rien tes habitudes.

— Au fait, comment s'appellent-ils ?

— Me Duval dut faire un intense effort de mémoire pour répondre sans trop réfléchir :

— Don Grégoire Urquijos, sa femme Dona Xiména, et leur fille Maria-Pilar.

— Quel prénom étrange !

— Pas en Espagne. Beaucoup de jeunes filles de la région de Saragosse portent le nom de la Virgen del Pilar.

Frédéric secoua les épaules comme pour se débarrasser d'un fardeau gênant.

— Qu'importe, d'ailleurs. L'entrée seule sera commune, l'escalier voûté desservant la partie de la maison que j'habite et celle qui se trouve libre. Je m'arrangerai pour que mes heures de sortie ne coïncident pas avec les leurs. Pour le détail de leur installation, voyez Laurette. Ses parents s'occuperont de tout.

Le jeune visage masculin, aux lignes vulnérables et tendres qui se durcissaient dans une ironie défensive, paraissait maintenant pâli, fatigué par cette conversation où le désir formel de solitude qu'avait exprimé Frédéric venait d'être vaincu.

Me Duval comprit qu'il pouvait se retirer et que sa victoire devait se faire discrète.

— Entendu, ne t'occupe de rien, je verrai les Girma. Ne te dérange pas pour m'accompagner.

La recommandation était superflue.

Frédéric Guibert était déjà installé devant son piano et, paraissant très loin des préoccupations de tout à l'heure, posait ses doigts longs, un peu minces, sur les touches d'ivoire.

Le vieux notaire sortit sur la pointe des pieds.

Tandis qu'il descendait, en s'accrochant à la rampe de chanvre, l'escalier voûté, mal éclairé, si raide qu'il paraissait mener à d'inévitables oubliettes, les notes de l'aria de Bach parvinrent jusqu'à lui.

Mais leur harmonie se mêlait aux sifflements menaçants du vent dans les couloirs déserts.

CHAPITRE V

Mécontent de la décision que l'insistance de son vieil ami l'avait poussé à prendre, Frédéric Guibert avait, sciemment, déserté la maison le jour même de l'arrivée de ses locataires.

Malgré une température orageuse qui faisait gronder

le vent d'autan sous les tuiles, il avait chaussé de larges bottes et était parti, tête nue selon son habitude, dans les terres grasses de la vallée où le tabac allait être mûr.

Il avait passé la journée dans les sillons d'où montait l'odeur entêtante des larges feuilles et celle, fade et poisseuse, des fleurs.

Et à midi, sans façon, il s'était assis à la table de ses métyers, dont la petite maison s'élevait sur les bords du Lot, à proximité des vignes, des champs de tabac et de maïs.

— Tout est prêt, Monsieur, avait dit Marianne, la métyère, en posant sur la table un savoureux quartier d'oie sorti d'un pot de grès. Si vos amis ne sont que trois, ils auront de quoi se remuer dans les deux grandes chambres et dans la salle capitulaire.

Frédéric avait eu un geste de protestation.

— Ce ne sont pas mes amis, mais ceux de Me Duval. Je vous remercie d'avoir veillé à leur installation. De toute façon, ce n'est qu'un séjour provisoire et rapide qu'ils feront chez moi. Et je ne tiens pas à les rencontrer.

— On sait que Monsieur n'aime pas les nouvelles figures, concéda la métyère en carrant sa robuste personne devant une assiette bien garnie, et il fuit volontiers la société. Ce n'en est que plus gentil à lui de s'asseoir à notre table.

Le jeune homme sourit.

Ce milieu paysan, simple et sain, lui plaisait. Anprès de lui, Marianne, bien plantée sur des mollets solides, la poitrine généreuse, servait copieusement les convives : M. Guibert, le premier, puis son mari, lui aussi fort en chair et haut en couleur, que l'on appelait « le pêcheur ». Il passait ses instants de loisir sur une vieille barque amarrée à un saule et tendait dans le Lot des filets et des nasses. Au bout de la table se tenait le domestique. Il se nommait Vincent Lalanne.

(A suivre)



Bureau teak
Mod. 62.003
seul. 165.-
Chaise, Mod. 27.022 seul. 29.-

Se servir soi-même - payer au comptant - emporter sa marchandise - on ne peut trouver plus simple, plus avantageux!

Pas de soi-disant rabais — vente directe aux prix à l'emporter les plus avantageux!
Sur demande livraison à domicile selon entente
Tous les modèles en vente exclusive chez Pfister ameublements

Toujours beaucoup plus avantageux dans le Self-service

Pfister ameublements sa

Fabrique-exposition - tapis-centre
SUHR 1000 □
LAUSANNE Montchoisi 5
GENÈVE Servette 53+44
DELEMONT Rue des Moulins 12
BIENNE Place Marché-Neuf
NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence)
BERNE Schanzenstr. 1
BALE Mittl. Rheinbrücke
ZÜRICH Walcheplatz + Sihlbrücke



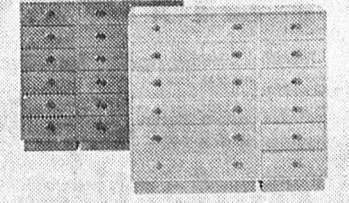
Secrétaire, style Louis XV.,
noyer Mod. 76.621
seul. 557.-



Meubles campagnards espagnols -
Crédence, Mod. 17.696 seul. 375.-
Petite table, Mod. 70.059 seul. 98.-
Bahut, Mod. 81.114 seul. 475.-



Bureau, noyer américain
Mod. 60.426
seul. 195.-



Commodes en pin peintes en rouge, teinte mate
(76.539) 76 cm large 259.-
(76.537) 40 cm large 197.-
teinte naturelle, claire, mate
(76.540) 76 cm large 249.-
(76.538) 40 cm large
seul. 187.-



Lit à étages, normal,
Mod. 10.451
seul. 168.-
En angle, Mod. 10.453 + 38.-
Indépendants, Mod. 10.452 + 38.-
Matelas mousse correspondants dès 38.-



Entourage avec coffre à literie, Mod. 67.007/8 seul. 140.-
Divan à claire, régl., Mod. 69.034 seul. 49.-
Matelas mousse NOVA, recouvert de tissu coossais seul. 35.-
Avec entourage, 3 pièces 225.-

Prêts express
de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-
● Pas de caution:
● Votre signature suffit
● Discrétion totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express
Nom
Rue
Endroit

La conférence européenne de Strasbourg pour la sauvegarde des sites

Londres 1952: un jour d'automne, un nuage épais de gaz résiduels d'origine industrielle tombe sur la capitale britannique; en l'espace de quatre jours, plus de 4000 personnes mourront des emanations toxiques...
Drame exceptionnel sans doute, mais une cheminée d'usine de grandeur moyenne suffit à emposter l'air avec quelque 20 tonnes de cendres. En Allemagne de l'Ouest, les déchets industriels ont pollué, en 1957, 23 millions m³ d'eau par jour. Autour de Milan, le niveau de l'eau s'est abaissé de 20 m au cours des vingt dernières années et 70 usines de distribution d'eau ont dû fermer leurs portes; l'érosion du sol due à des coupes à blanc-étoc inconsidérées cause à l'agriculture italienne des dommages atteignant environ 3 millions de francs par ans...
Et à Madagascar dont la superficie est double de celle de l'Italie, les neuf dixièmes du pays sont incultes depuis le déboisement des forêts. L'air réfecté, l'eau polluée ou tarie — c'est toute la nature qui est atteinte.



Parfois poétique, mais toujours dangereuse, l'eau polluée...

1970: L'HEURE DE L'ACTION
L'industrie qui jusqu'à ces dernières décennies avait totalement dédaigné de la protéger, est à présent contrainte de prendre des mesures efficaces, car les conséquences se répercutent durement sur les entreprises elles-mêmes la pollution de l'eau par exemple est telle que les installations en arrivent à être attaquées, et l'air des zones industrielles est à ce point chargé d'impuretés que les souffleries sont livrées à la corrosion.
Quant aux gouvernements nationaux, ils ont enfin commencé à s'émouvoir de cette sorte «d'assassinat» des réserves naturelles par l'industrie, de l'influence de l'urbanisation croissante et de la pollution de l'air, de l'eau, du sol par les déchets industriels et ménagers, sur les sites!
C'est pour sensibiliser l'opinion à ce problème vital de la protection de la nature, condition de toute solution, que le Conseil de l'Europe a décidé que 1970 serait l'Année de la protection de la nature au sens large du terme, c'est-à-dire à la sauvegarde du site naturel à la lutte contre la pollution, au rétablissement de l'équilibre naturel dans les régions menacées par la destruction de la vie animale et végétale.
VERS UNE CONVENTION EUROPÉENNE
Or, elle va être « inaugurée » à Strasbourg, du 9 au 12 février. Les 18 Etats

membres du Conseil de l'Europe, représentés par leurs chefs de gouvernement ou leurs ministres compétents, ainsi que 10 autres pays et 60 organisations internationales s'occupent de la protection des sites détermineront de concert une politique commune de l'environnement humain lors d'une grande « Conférence européenne pour la sauvegarde des sites ».
Après l'examen des quatre thèmes

LES FONDATIONS GRAND OEUVRE

D'une façon générale d'abord, chaque site doit être divisé en quatre zones: une zone de protection des sites où tous les efforts seront entrepris pour sauvegarder ou reconstituer le site original; une zone non industrielle où des agglomérations urbaines pourront être implantées, s'harmonisant avec le paysage et parsemées de vastes espaces verts; une zone semi-industrielle destinée aux entreprises industrielles dont les techniques et méthodes sont compatibles avec la protection des sites; une zone industrielle où non seulement de nouvelles unités pourront s'implanter, mais où les usines existantes pourront être agrandies et rééquipées sans avoir à tenir compte du site.
En ce qui concerne d'autre part l'approvisionnement en eau, il y a lieu d'établir un ordre de priorité: par exemple, l'industrie alimentaire qui a besoin d'être très pure, aura la priorité sur les autres branches de l'industrie. Mais toute entreprise industrielle n'en devra pas moins être contrainte par la loi à utiliser des installations de filtrage d'air et d'eau pour éliminer à tout le moins les impuretés les plus grossières.
Enfin l'opinion publique doit être sensibilisée au problème de la sauvegarde de «l'espace vital» de l'homme, qu'il ne décède trop souvent qu'à la suite d'une catastrophe comme la «marée noire» ou des asphyxies massives. Chaque doit être conscient de ses responsabilités en la matière.
Ces propositions devraient contribuer à ce que la maxime fataliste et hélas! trop longtemps appliquée, de l'après nous, le déluge disparaisse de notre vocabulaire. Car ce n'est que par une planification efficace, par des efforts sérieux d'organisation, par une mutation psychologique profonde que la société d'aujourd'hui pourra sauvegarder des bases de vie aux quelque sept milliards d'hommes qui s'entassent sur la Terre en l'an 2000!
Emile DUROSSEL

Les légionnaires romains savaient fabriquer la chaux

Lorsque les techniciens virent les fours à chaux romains découverts près d'Iversheim, dans l'Elle, ils furent unanimes à déclarer qu'il n'était pas possible de produire de la chaux avec un pareil équipement. Six de ces fours trouvés côte à côte, et en partie reconstitués sous la direction du Dr Sölter du Musée rhénan de Bonn, avaient en effet tous «la gueule» à mi-hauteur, c'est-à-dire à environ 2 mètres: or, d'après nos hommes de l'Art, elle aurait dû se trouver en bas, sinon le four devait s'éteindre ou, s'il ne s'éteignait pas, était en tout état de cause incapable d'atteindre la température de 900° C.
Ce jugement péremptoire piqua au vif les archéologues. Ils savaient qu'au cours du IIIe siècle de notre ère, les soldats romains avaient pu fabriquer toute la chaux nécessaire pour les constructions militaires. Aussi n'hésitèrent-ils pas à aller chercher, juste au-dessus de la batterie de fours, dans une carrière romaine, le carbonate naturel de chaux qui, par calcination, donne la chaux. Un essai de cuisson devait montrer si les fours avaient été conçus et restaurés correctement, et si l'opération était possible.
Une reconstitution méthodique
Un des fours mis au jour renfermait encore le chargement original de sorte que l'on connaissait la hauteur et le poids de la matière enfournée, soit 220 à 240 quintaux. La partie inférieure, le foyer, en forme d'anneau de 3 mètres de diamètre, avait des parois verticales de 40 à 70 cm d'épaisseur. Par-dessus, on reconstituait une coupole en forme de poire destinée à recevoir le chargement. La partie inférieure, la plus pansue de la coupole, débordait le mur du foyer pour résister à la pression des pierres calcaires enfournées dans la partie supérieure.
Les savants, au vrai, n'avaient guère confiance dans la solidité du dispositif, et furent eux-mêmes tout surpris que la coupole tint lorsqu'on eut enlevé l'échafaudage en bois qui avait servi à sa construction. Ils marquèrent ainsi un premier point à l'actif des Romains.
Une leçon d'humilité
D'autres devaient suivre. On enfuma le bois de hêtre entassé dans le four avec des torches de poix. Le four brûla remarquablement et atteignit, au bout d'une heure, une température de 600°. On avait, au demeurant, incorporé dans le four un certain nombre d'appareils de contrôle, espérant tirer des renseignements intéressants de ce processus fidèlement reconstitué.
Dix jours après la mise à feu, la chaux devait être à point. On boucha la gueule du four ainsi que l'orifice supérieur, le «gueulard», avec de l'argile, pour que la cuisson puisse se poursuivre encore quelques temps: un couvercle en argile avait d'ailleurs été retrouvé, et servit de modèle. Quand elle fut terminée, on s'aperçut que la chaux obtenue était de très bonne qualité. Les techniciens étaient confondus...
Il faut comprendre leur scepticisme, puisque les soldats romains, eux, pouvaient obtenir d'aussi bons résultats sans instruments de vérification, «à l'œil», si l'on peut dire. Il reste que l'expérience d'Iversheim n'est pas la première faite par les archéologues dans le domaine des techniques antiques de l'artisanat, et que, maintenant, nos techniciens du XXe siècle sont de plus en plus persuadés qu'ils ont beaucoup à apprendre de la technologie de nos ancêtres.
J. v. W.

OFFRES D'EMPLOIS

SODECO
Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique (à Genève*)
cherche

EMPLOYÉ DE COMMERCE
de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances d'allemand et en possession d'un diplôme d'une école de commerce ou d'un titre équivalent, pour la section de

PROMOTION DE VENTE
de sa division des compteurs d'impulsions.
Une rédaction aisée des textes français est nécessaire. Quelque expérience de la publicité serait appréciée, mais pas indispensable.
L'activité offerte est variée, située dans les domaines de la promotion de vente, de la publicité, ainsi que dans la commercialisation de nouveaux produits. Il s'agit d'un nouveau poste dans une branche de l'industrie en pleine expansion.
Les personnes intéressées, de nationalité suisse ou étrangères avec permis hors plafonnement, sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous référence 755, à
SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

PHILIPS S. A.

cherche, pour son siège de Zurich et pour entrée immédiate ou à convenir,

jeune employée de bureau
pour son département comptabilité, traitant avec nos clients de Suisse romande.
Nous demandons: formation commerciale langue maternelle française
Nous offrons: place stable
semaine de 5 jours
cantine
caisse de pension
Cette place offre une bonne possibilité d'apprendre l'allemand.
Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à:
PHILIPS S. A., dépt du personnel,
1196 Gland. Tél. (022) 64 15 61.

TISSOT

cherche, pour son département achats et fabrication, un

EMPLOYÉ
conscientieux, de confiance et capable de prendre des responsabilités. Il s'agit d'un poste intéressant comprenant des tâches variées, susceptibles d'être exécutées de façon indépendante.
Entrée début mars ou à convenir.
Prière d'adresser offres ou de se présenter sur rendez-vous à la fabrique d'horlogerie **CHS TISSOT & FILS S. A.,** le Locle, bureau du personnel — Tél. (039) 5 36 34

DUBIED
Nous sommes une importante entreprise de la branche machine-outil.
Nous cherchons, pour entrée immédiate:

**un serrurier
un peintre
un perceur**

Nous offrons:
— place stable et variée;
— une aide efficace pour la recherche d'un logement à proximité de l'usine;
— semaine de cinq jours;
— avantages sociaux d'une grande entreprise.
Prière de faire offres, de se présenter ou de téléphoner au service du personnel de
ED. DUBIED & Cie S. A., 2074 MARIN.
Tél. (038) 3 12 21; après 18 heures, (038) 3 34 99.

USINE DE MARIN
POUR TRAVAILLER, CHOISISSEZ DUBIED

NOTZ

Nous cherchons pour notre département «Machines d'entreprises», à BRUGG, une jeune

SECRÉTAIRE
au bénéfice d'une formation commerciale et ayant de bonnes connaissances des langues française, allemande et éventuellement anglaise.
Nous offrons à notre future collaboratrice un travail varié et intéressant, comprenant la correspondance dans deux ou trois langues ainsi que différentes tâches en rapport avec la vente.
Si notre annonce a retenu votre attention et que vous désirez travailler au sein d'un groupe jeune et dynamique alors n'hésitez pas, téléphonez ou faites parvenir vos offres de service à
NOTZ & Co S.A.
Service du personnel
Réf. 1 3123-35
2500 Biemme
Tél. (032) 2 55 22

NOTZ

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267



cherche, pour son bureau de construction d'outillage, un

DESSINATEUR - CONSTRUCTEUR
en machines
bureau des méthodes, un

AGENT D'ÉTUDE DU TRAVAIL
ou
CHRONO-ANALYSEUR
Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à **PORTECAP, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.**

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS ★

OFFRES D'EMPLOIS



**TÉLÉVISION
SUISSE
ROMANDE**

cherche

MONTEUR-ÉLECTRICIEN

pour son car de reportage

en possession du certificat fédéral de capacité ou ayant une formation équivalente

STAGIAIRE

pour être formé en qualité d'opérateur image

Durée du stage :

un an pour les personnes possédant un certificat de fin d'apprentissage d'une profession en rapport avec la fonction ;
deux ans pour les personnes qui ne possèdent pas ce certificat.

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, photographie et en mentionnant le poste choisi, au Service du personnel, TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, case postale, 1211 GENEVE 8.



Portescap
Le Porte-Echappement
Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour son centre de formation, un

PRÉPARATEUR-MONTEUR

horloger

pour élaborer, à partir des procédés de travail, les programmes de formation pour la main-d'œuvre débutante et en surveiller l'application.

Les candidats doivent avoir, si possible, une expérience industrielle et du goût pour les contacts humains et l'enseignement.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à PORTESCAP, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.



LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 84 44

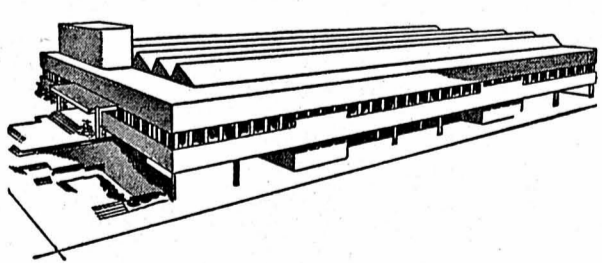
engage tout de suite, ou pour date à convenir,

OUVRIÈRES

de nationalité suisse ou étrangères en possession du permis C ou hors plafonnement, pour ses départements de montage ou facettage.

Nous cherchons des personnes habiles qui seront formées par nos soins. Nous envisageons également une occupation à temps partiel pour du personnel ayant des obligations familiales.

Veuillez nous appeler au No (038) 5 84 44, vous présenter à nos bureaux ou nous adresser vos offres.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 Peseux

Nous cherchons

TAILLEUR DE PIGNONS

expérimenté sur machines WAHLI et STRAUSAK, apte à faire la mise en train et le réglage d'une manière autonome.

Le candidat pourra améliorer sa situation et jouir d'une certaine autonomie au fur et à mesure qu'il aura prouvé sa valeur et son esprit de collaboration.

La direction est prête à répondre à toutes les demandes de renseignements.

Faire offres ou se présenter.



MICROMÉCANIQUE S. A.

cherche :

**mécaniciens de précision
mécaniciens-outilleurs
ouvrier**

spécialisé dans les travaux de rodage et pouvant prendre la responsabilité de ce département ;

ouvrières

(éventuellement à mi-temps).

Etrangers hors plafonnement acceptés. Travail propre, intéressant et varié. Bonnes conditions sociales, semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres à Micromécanique S.A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel. Tél. 8 25 75.

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

UN(E) EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

ou

**AIDE DE BUREAU
MANŒUVRE**

suisse ou étranger hors plafonnement.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours avantages sociaux.

S'adresser à Cosmo S.A., Charrière 12, 2013 Colombier ou téléphoner au No (038) 6 36 36.

Importante association professionnelle cherche, pour son service social à la Chaux-de-Fonds :

un COLLABORATEUR

capable, après une complète mise au courant, de gérer le secteur A.V.S./A.I./A.P.G. (rentes, allocations, cotisations) en étroite collaboration avec le responsable du service.

Aux candidats justifiant d'une bonne formation commerciale, de connaissances de la langue allemande, du goût pour la comptabilité, nous offrons un travail très indépendant et varié, mais réclamant une parfaite discrétion ;

1 ou 2 aides de bureau

aimant les chiffres, bonnes dactylos et discrètes.

Travail à la demi-journée, éventuellement à l'heure.

Veuillez adresser vos offres de service complètes (curriculum vitae, copies de certificats) et vos prétentions de salaire sous chiffres P 11 - 130 082 à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

Maison de champagne du Syndicat des grandes marques, qualité de 1er ordre, cherche

représentant (e)

âge indifférent ou retraité, même à temps partiel, pour visiter la clientèle privée ; pourcentage élevé.

Prière d'adresser offres sous chiffres SA 5549 X Annonces Suisses S.A., « ASSA », case postale 225, 4001 Bâle.

LA FÉDÉRALE Secrétariat pour la Suisse romande 1224 Genève/Chêne-Bougeries, 9, ch. du Pont-de-Ville, tél. 35 80 30, 35 94 65.

Nous cherchons un

**EMPLOYÉ QUALIFIÉ
en branches « choses »**

pouvant assumer, après un stage, les responsabilités de chef du département des rédactions de documents.

Il s'agit d'un poste à facettes multiples impliquant des connaissances approfondies des différents C.G.A. et des tarifs (incendie, chômage-incendie, vol, eaux, glaces, machines).

Les jeunes employés ayant de bonnes connaissances peuvent entrer en ligne de compte s'ils possèdent quelques années de pratique.

Faire offres sous pli personnel à M. Jean HUBER.

Banque de la place de Neuchâtel

engagerait

CONCIERGE

pour le 1er mai 1970.

Caisse de retraite et logement à disposition. Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sous chiffres P 900,036 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.



NEUCHÂTEL
cherche

VENDEUSES

pour les rayons :

**maroquinerie
confection dames
tabliers dames
articles électriques
articles sports**

Postes stables, rémunération selon entente et capacités. Semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable dans un cadre entièrement renové. Tous avantages sociaux actuels.

Faire offres de service par écrit ou se présenter à



Tél. 5 02 52

Neuchâtel



engage tout de suite ou pour date à convenir :

une aide de bureau

pour classement et liaison bureau-atelier ;

personnel féminin

pour ses ateliers de frappe et de terminaison ;

ouvrier non spécialisé

désireux d'acquérir une qualification comme frappeur sur médailles.

Les candidats (tes) suisses ou étrangers (ères) hors plafonnement sont priés (ées) d'adresser leurs offres à Paul Kramer, Usine de Maillefer, Neuchâtel, tél. (038) 5 05 22.



GRANUM S. A.
Appareils de chauffage
Av. Rousseau 5
2001 NEUCHÂTEL
désire engager un (e)

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

pour ses divers travaux de secrétariat et le service du téléphone.

Une personne de langue française, habile dactylo, ayant de la pratique, trouverait chez nous un emploi stable et bien rétribué. Entrée à convenir.

Adressez-nous votre offre détaillée ou téléphonez pour prendre rendez-vous.

La Chambre suisse de l'horlogerie offre à

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

(M 1)

un poste dans son service mécanographique et statistique.

Exigences : bonne dactylographe apte à prendre des responsabilités.

Entrée en fonction : à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la
Chambre suisse de l'horlogerie
Avenue Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds

TECHNICIEN RADIO-TV
et un
**MONTEUR D'ANTENNE
ou ÉLECTRICIEN**

de nationalité suisse ou étrangers hors plafonnement, avec permis de conduire, sont recherchés par entreprise en plein développement.

Nous offrons travail varié, bons salaires, caisse de pensions.

S'adresser à Steiner S.A., Radio-TV, Port-Rou-lant 34, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 5 02 41.

Importante maison de la branche automobile désire confier l'étude et la coordination de la mécanisation de ses différents services à

un analyste-coordonateur

Ce nouveau collaborateur devrait avoir quelques années d'expérience dans le domaine de l'analyse du traitement de l'information. Il devrait être à même de conseiller notre Direction et de mettre en place une organisation efficace de l'informatique.

Il s'agit d'un poste demandant en outre la connaissance du français et de l'allemand.

Nous serions heureux de recevoir la candidature de jeunes hommes ambitieux et désireux de se créer une situation importante. Discretion assurée.

Faire offres sous chiffres SA 65.244 Z aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 8024 Zurich.



Pour le secteur Suisse romande de notre service des ventes, à Zurich, nous cherchons une

**secrétaire-
sténodactylo**

Nous offrons :

- travail varié dans une ambiance agréable
- semaine de 5 jours
- cantine à disposition.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et date d'entrée en fonctions, à la Fabrique d'électrodes Oerlikon Bueherle S.A., 8050 Zurich, Birchstrasse 230.



Laubscher Präzision

Nous cherchons, pour la fabrication de vis d'horlogerie,

décolleteurs

connaissant les tours automatiques suisses.

Activité intéressante et bien rétribuée.

Entrée immédiate ou à convenir,

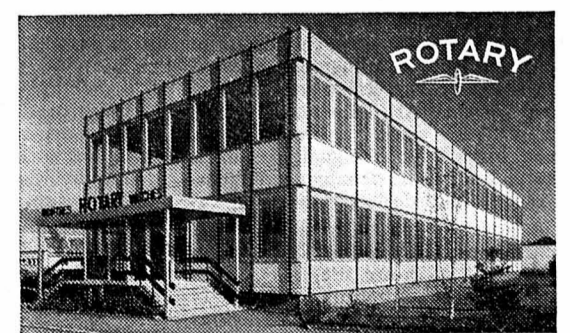
Candidats compétents voudront bien adresser leurs offres à

Laubscher Frères & Cie S.A.

Vis et décolletages de précision

2575 Täuffelen

Tél. (032) 86 17 71



cherche

UNE RÉGLEUSE

qui, après une période d'adaptation, pourrait seconder le chef d'atelier, ainsi que

VIROLEUSES CENTREUSES

pour travail uniquement en fabrique.

Faire offres ou se présenter :

Fabrique de Montres ROTARY S.A., Crêtets 138, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 50 21.



Christofle

Nous cherchons, pour entrée le plus tôt possible,

employée de bureau

pour la tenue de notre fichier de stock et travaux de dactylographie (commandes aux fournisseurs, correspondance, etc.).
Place stable.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et indications des prétentions de salaire, à la Direction de SICODOR S.A., orfèvrerie Christofle, 2034 Peseux (près de la gare).

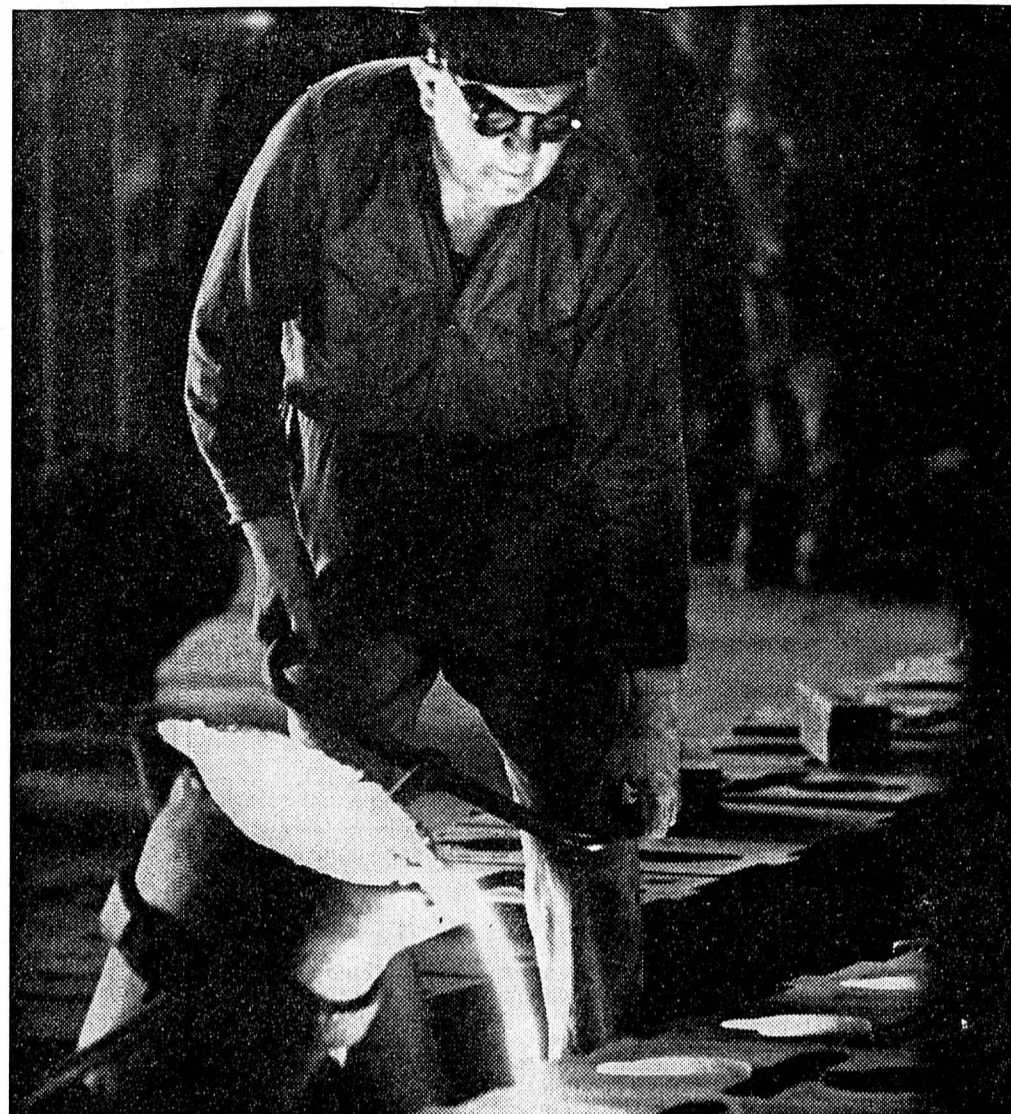
Enzymat



Duplopac
4.- ~~5.20~~

Enzymat, la lessive complète et biologique «dernier cri»

une exclusivité



Cet homme ne porte ni cravate ni gibus. Et pourtant on lui fait crédit.

Avoir ou non du crédit n'est pas une question d'habits. Ni de niveau social. Aufina est d'avis qu'un homme en bras de chemise mérite tout autant de confiance qu'un monsieur aux boutons de manchettes en or. L'habit ne fait pas le moine.

Toute personne qui travaille et dispose d'un revenu régulier est digne aussi de crédit. Mille francs, deux mille, trois mille. Ou plus. La somme est versée dans les deux ou trois jours — et à un taux d'intérêt souvent plus bas qu'ailleurs.

Demander un crédit Aufina n'est pas une supplique, mais une simple formalité. Adressez-vous à l'une de nos agences ci-après:

Genève, rue du Cendrier 17 (022 319750), Lausanne, rue Caroline 2 (021 23 76 25), Sion, rue de la Dixence 9 (027 2 35 03), Brougg, Bâle, Berne, Bienna, Lucerne, Saint-Gall, Zurich, Lugano. Des formules de demande de prêt personnel sont également à disposition auprès de toutes les succursales UBS. Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses.



Remise à neuf

de vos casseroles électriques, aplanissage, nettoyage, détartrage, pose d'anses et de manches par l'atelier spécialisé

Lionel ZEENDER Cortailod

Courtils 11 Tél. 6 43 21

Dépôts pour la ville: Bailod S.A., Bassin 4, Pesaux; Quincaillerie de la Côte, Corcelles; Quincaillerie Guth, Colombier; Quincaillerie Lorimier, Couvet; Quincaillerie Roy, Môtiers; Quincaillerie Bielser.

SIÈGES - MEUBLES DE STYLE

J. Notter

ensemblier-décorateur
spécialiste pour rideaux

Moulin 13 tél. 5 17 48

Etains - Cuivres - Miroirs
Vente - Achat - Echange

La grande surprise
de l'année

« La Quinzaine Commerciale
de Neuchâtel »

Du 28 mai au 6 juin 1970

MACHINE À LAVER

LA VAISSELLE



3 programmes de lavage automatique (6 à 8 couverts) sans installation fixe, système de sécurité. La machine idéale pour le lavage des casseroles.

Fr. 998.-

supplément pour châssis à roulettes Fr. 35.-

Tél. 7 11 60

ROCHAT
CERNIER

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Aigle



Le four à raclette «Raccard»

48.-

Une exclusivité Migros!

Ce soir, à la maison, la raclette

... une ambiance du tonnerre

Dégustez-la maintenant, à la maison, chaque fois que vous en éprouvez l'envie. Dégustez-la en famille, avec vos amis les plus chers... en solitaire! Oui, toutes les fantaisies sont permises avec le nouveau four à raclette «Raccard», de la Migros! Très simple à préparer: Introduire dans la grille une tranche toute prête de fromage «Raccard». Poser une assiette sur la tablette du four: le fromage fond et coule dans l'assiette chauffée par réflexion... la raclette reste donc toujours bien chaude et fondante.

Très facile à entretenir: après 4 ou 5 raclettes, nettoyer la grille teflonisée avec la brosse spéciale «Raccard» comprise dans le prix. Un entretien rapide... qui vous permet déjà de préparer votre prochaine raclette.



Le fromage à raclette «Raccard» est savoureux à souhait et délicieusement fondant. Il est coupé en tranches toutes prêtes et préemballé.

Emballement de 6 tranches de 40 g = environ 45 cts la «tranche-raclette».

Une exclusivité Migros!

Petites pommes de terre, la boîte 3/4 -90

***** Accompagnée de deux, trois pommes de terre en robe des champs, ou bien de délicates petites pommes de terre en boîte, d'oignons savoureux, de quelques cornichons croquants, la raclette rencontre toujours davantage de succès! *****

1¹⁰

MARCHÉS **MIGROS**

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Vous intéressez-vous à L'INFORMATIQUE DE GESTION ?

Nous sommes une équipe homogène d'une quinzaine de collaborateurs travaillant à l'introduction d'un système opérationnel axé essentiellement sur la gestion et la production et la comptabilité analytique.

L'objectif final envisagé consiste à réaliser un MANAGEMENT INFORMATION SYSTEM.

Nous désirons compléter notre équipe et espérons trouver des collègues capables et dynamiques pour occuper les fonctions suivantes :

ANALYSTE - INFORMATICIEN

possédant une formation supérieure, générale et technique. Eventuellement programmeur-analyste confirmé ayant des connaissances approfondies du CLASS ou du BOMP. Cette personne devra, en premier lieu, se charger de la conception et de l'analyse du planning de fabrication et en superviser la réalisation pratique.

RESPONSABLE DE L'OPERATING

apte à animer un groupe de collaborateurs et à assumer la responsabilité du planning et de l'exploitation optimale d'un système IBM 360 mod. 30 à disques.

PROGRAMMEUR

expérimenté, ayant au moins une année de pratique d'un langage assembleur ou de PL-I. Le champ d'activité offert — s'étendant des techniques de gestion aux problèmes commerciaux, administratifs et comptables — est vaste et varié. Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, prenez contact avec M. R. Jaeggi, tél. (022) 33 55 00, interne 354, ou envoyez-nous vos offres, accompagnées d'un curriculum vitae.

SODECO 70, rue du Grand-Pré
1211 Genève 16

Bureau d'ingénieurs de Neuchâtel cherche à engager

une secrétaire-comptable

pour entrée immédiate ou à convenir. Place intéressante, travail varié. Semaine de cinq jours. Prestations sociales élevées.

Adresser offres, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, à :

Bureau d'ingénieur M. Jeanrenaud, Bassin 14,
2000 Neuchâtel.

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphoner au chef technique, No 5 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

Nous cherchons

REPRÉSENTANT

pour belle clientèle déjà existante dans la branche viande fraîche et charcuterie en gros. Rayon Neuchâtel - Yverdon.

Reprise d'un dépôt nécessaire. Fixe, frais, voiture de la maison et intéressante commission progressive.

Expérience pratique de représentant avec connaissances de la branche indispensables.

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, à : Grande Boucherie Bigler S.A., 3294 Büren-sur-l'Aar. Tél. (032) 81 23 45.

Entreprise de la ville cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

facturiste

à mi-temps (l'après-midi).

Place stable et intéressante.

Adresser offres écrites à LV 328 au bureau du journal.

Société
coopérative
de production
S.G.T.

engage

employé (e) de fabrication

pour son département d'ébauches et de fournitures.

Travail intéressant et varié avec responsabilités pour personne dynamique et méthodique connaissant l'horlogerie.

Faire offres ou se présenter à la Direction, Ecluse 67, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 4 57 26.

COMMUNE DE NYON

La Municipalité met au concours le poste de

boursier communal adjoint

Conditions :

certificat de capacité professionnelle d'employé de bureau ou titre jugé équivalent
Connaissance et pratique de la comptabilité souhaitées.

Entrée en fonction : à convenir

Salaire :

à convenir selon échelle des traitements du statut du personnel et en fonction de la classification qui sera établie selon les titres, les connaissances ou la pratique des candidats.

Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Demander tous renseignements complémentaires au boursier communal, tél. (022) 61 38 81, interne 39.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae complet, des copies de certificats et d'une photographie, au greffe municipal, place du Château 3, d'ici au 15 février 1970.

La Municipalité

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
avenue de la Gare 49
2000 Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

OUVRIÈRE

pour travaux d'emballage. Travail propre et agréable.

Prière de prendre contact avec la Direction. Tél. 5 65 41, interne 22.

Entreprise de Colombier
cherche

CHAUFFEUR DE CAMION

(permis D)

Place stable, intéressante
Travail régulier et bien rétribué

Adresser offres sous chiffres EJ 279 au bureau du journal.

GRANUM S. A.

Appareils de chauffage
Av. Rousseau 5
2001 NEUCHÂTEL

désire engager une

granum

EMPLOYÉE DE BUREAU

bonne dactylo, pour la correspondance, la facturation et le service du téléphone. Travail varié et bien rétribué.

Pour personne de langue allemande, excellentes possibilités de perfectionner son français. Entrée à convenir.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone.

Etude d'avocats, à Bienne, cherche pour date à convenir

SECRÉTAIRE

qualifiée, de langue française, ayant des connaissances d'allemand.

Faire offres sous chiffres AS 16 820 J aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2500 Bienne.



Portescap

Le Porte-Echappement
Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour son service de contrôle de production, un

HORLOGER-CONTRÔLEUR

pour assumer des contrôles dimensionnels et fonctionnels.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à PORTESCAP, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
Montres CYMA - ERNEST BOREL - DOXA

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

adjoint au chef de publicité

connaissant le français et l'allemand. Travail intéressant pour personne ayant de l'initiative et de l'imagination.

Faire offres écrites à
SYNCHRON S. A., FHR
Maladière 71, Neuchâtel

ÉCOLE NORMALE CANTONALE DE MAÎTRESSE MÉNAGÈRES - PORRENTROY

Par suite de démission honorable, l'Ecole normale met au concours :

un poste de maîtresse principale pour l'enseignement de la cuisine et de l'hygiène alimentaire.

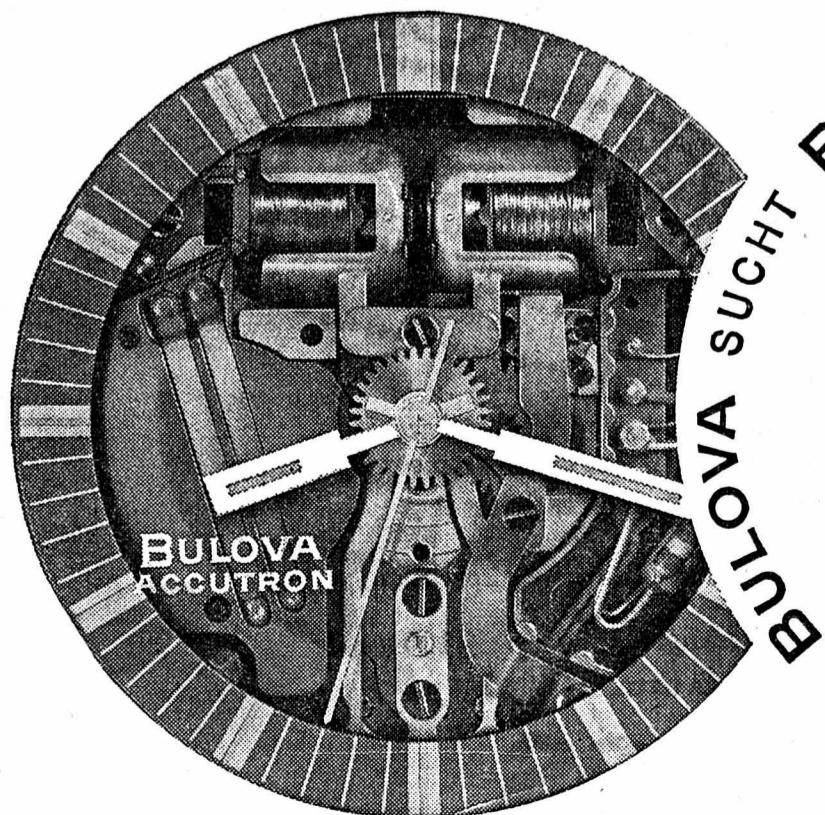
Restent réservées, toutes modifications dans l'attribution des disciplines.

Exigences : Brevet d'enseignement professionnel, bonne formation générale, scientifique et technique, expérience pédagogique.

Entrée en fonction : 1er octobre 1970.

Adresser les actes de candidature, accompagnés des diplômes et des références, à M. G. Joset, président de la Commission de l'Ecole normale, à Courtételle, jusqu'au 25 février 1970.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ed. Châtelain, directeur de l'Ecole normale, téléphone (066) 6 39 33 ou (066) 6 10 49.



BULOVA SUCHT BULOVA
BULOVA SUCHT BULOVA
BULOVA SUCHT BULOVA
BULOVA SUCHT BULOVA

CHERCHE
CHERCHE
CHERCHE
CHERCHE

EMPLOYÉES DE FABRICATION

ayant quelques notions des travaux de bureau et connaissant les fournitures horlogères.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Veuillez appeler le (038) 4 15 52 ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel

N 27045

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous avons créé, au sein de notre Compagnie, un poste nouveau pour un

ingénieur ou ingénieur- technicien E T S

spécialisé en mécanique

Nous le chargerons en particulier de

développer notre branche machines en Suisse

Cette fonction conviendrait à un ingénieur ayant de l'expérience pratique dans une activité technique qui pourrait lui servir de base ; langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais ; caractère indépendant ; bon organisateur, apte à prendre des responsabilités.

Il s'agit d'un poste de cadre offrant des conditions de travail et de rémunération modernes et des prestations sociales étendues.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, à la Direction de

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16

2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 74 44
Entière discrétion assurée.



Incendie

Chômage

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Accidents

Responsabilité
civile

Transport

Bagages

Un quart d'heure de rîfifi verbal avec Auguste Le Breton

J'avais glissé sous ma ceinture un 7-65 pour le cas où il serait d'humeur un peu bourru et posé devant moi le dictionnaire d'argot dont il est l'auteur. Il a surgi, la démarche élastique, le cheveu poivre et sel, le visage buriné par ses rîfifis dans tous les pays du monde, son cou de coq de combat émergeant d'un col roulé. Il m'a confirmé qu'il s'appelle bien Le Breton parce qu'il est natif de Bretagne.

Votre prochain livre ?

— Il traitera de la chasse à l'émeraude en Colombie et s'intitulera « Esmalda la Grande ». J'y raconte des aventures que j'ai vécues là-bas. Les émeraudes, cela vaut plus cher que le diamant. Des projecteurs sont braqués constamment la nuit sur les mines.

— Vous avez évoqué le rîfifi à Paris, à New-York, au Proche-Orient, en Espagne, au Brésil, à Hong-kong, au Mexique, à Tokio : à quand « Du rîfifi en Afrique ? » N'y a-t-il pas des intrigues à mettre en scène dans les jeunes Etats noirs ?

— L'Afrique ne m'attire pas tellement. Pour ce qui est des assassinats politiques, il n'y a pas besoin d'aller là-bas : les deux frères Kennedy ne se sont-ils pas fait assassiner aux Etats-Unis ? A dire vrai pourtant, je dois faire en collaboration avec Papillon un roman qui m'amènera au Congo.

J'enchaîne prudemment devant son regard un peu goguenard :

— Combien de livres avez-vous écrits ? Traduits en combien de langues ?

— Vingt-huit. Les tirages se chiffrent par millions.

» J'ai des traductions en anglais, en japonais, en danois, en norvégien, en suédois. La dernière est en hébreu. Pour venir à bout d'un roman, je mets de deux à quatre mois.

Tout ceci fait énormément d'argent. Le Breton ménage-t-il son avenir comme la plupart des vedettes ? Place-t-il ses capitaux ? Achète-t-il des commerces ? On a même parlé d'Auguste Le Breton châtelain !

— Mon éditeur m'avait conseillé des actions, je m'y suis ruiné. Si je préparais vraiment mon avenir, je ne prendrais pas de risques, je resterais les fesses sur ma chaise.

Un château, pourquoi pas ? J'y hébergerais tous mes vieux potes qui sont dans la dèche !

Comment se documente-t-il sur les pays dont il décrit avec tant d'exactitude le « milieu » et de réalisme l'atmosphère ?

— J'arrive souvent au hasard, sans connaître la langue, comme au Brésil. C'est mon tempérament de jouer à pile ou face. Les journalistes viennent me voir à mon hôtel, des policiers, des Français aussi qui ont vu ma photo dans le journal. Parfois, je suis introduit auprès d'aventuriers internationaux : ils m'accueillent à ma descente d'avion.

Je m'étonne insidieusement qu'il enfre simultanément en relation avec la pègre et avec la police ; il ne sourcil pas :

— Cela n'a rien d'incompatibles : ils savent que je vois tout ça en grand reporter. Il y a des policiers pour lesquels j'ai de l'estime : je connais très bien le commissaire Jobard de la brigade criminelle : c'est un gars qui a de l'humour : je me sens toujours bien avec les types qui ont de l'humour. Quant aux truands, j'ai été élevé dans la rue, les truands sont mes amis et resteront mes amis. Certains d'entre eux ont une dimension énorme : je les compare à des P.D.G.

— N'aviez-vous pas l'intention d'écrire « Du rîfifi à Moscou » ?

— J'ai été à Prague ; mais il n'est pas question que j'aille à Moscou. Je déteste les dictatures de gauche comme de droite.

A la lire et à l'entendre, on a le sentiment qu'il n'est pas seulement un révolté, mais également un révolutionnaire. Il a même tenté de rencontrer Che Guevara :

— Il a été tué avant que je puisse le contacter. J'aime les gars qui se battent pour un idéal. Je suis antimilitariste, contre les injustices sociales. Mon rêve, ce serait un socialisme... Malheureusement utopique... qui parviendrait à une sorte d'équilibre entre le capitalisme et le socialisme autoritaire. A 18 ans, j'ai fait ma première

grève ; j'ai été terrassier, clochard. Je suis opposé à l'exploitation de l'homme par l'homme. Je n'aime pas les romanciers — il y en a dans le roman policier d'aventures — qui restent les pieds dans leurs pantouffles : ils sont toujours du côté de leur gamelle en or. Même dans un roman policier, on peut prendre position.

A-t-il risqué sa vie pour écrire ses livres ? « Oui, j'ai passé une nuit dans une favella avec la « brigade de la mort » ; j'ai côtoyé des affaires de drogue, de trafic d'armes : quand on descend dans les bas-fonds, on gêne parfois de puissants intérêts ! »

— Vos confrères préférés en matière de romans policiers ? Appéciez-vous Simenon ?

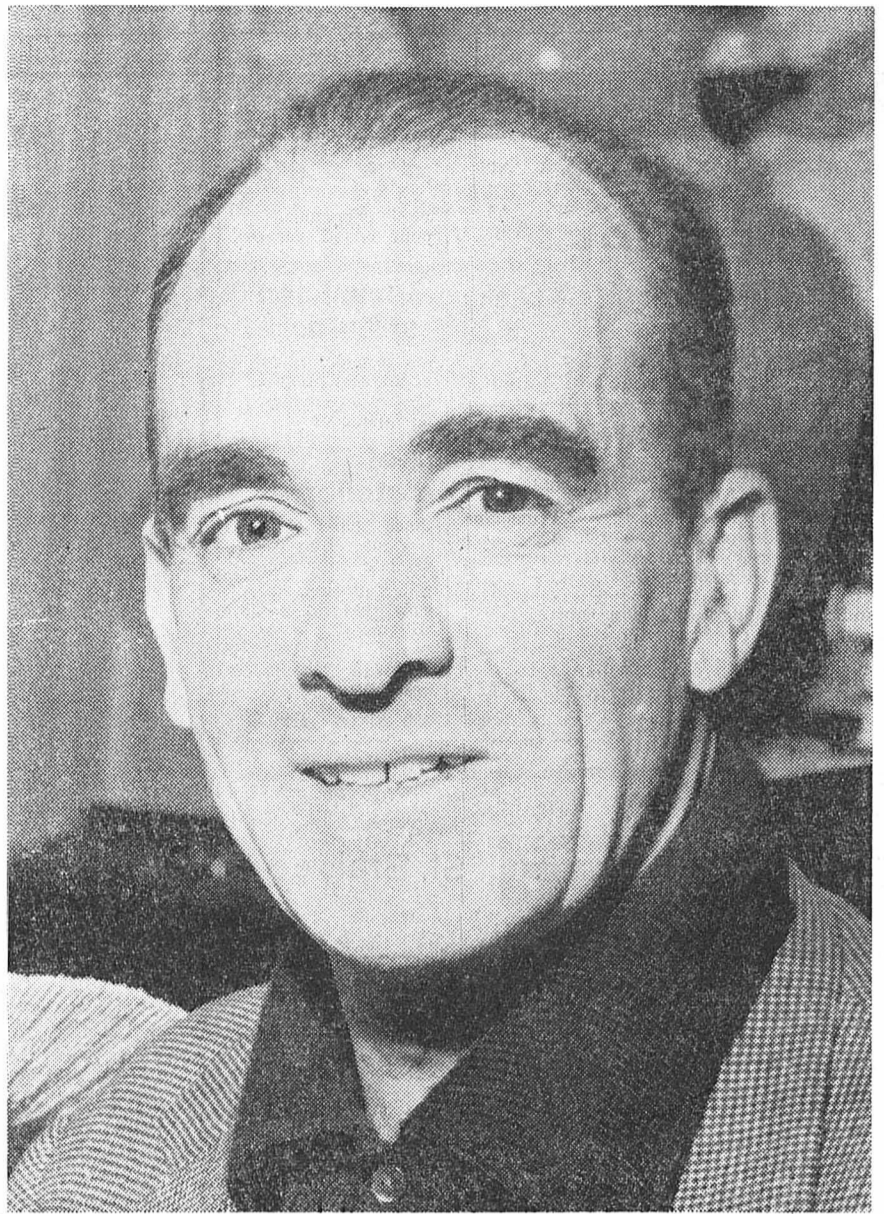
— Ce qu'il fait est « gentillet » mais malgré sa réputation mon-

attendante de réaliser lui-même « Les Hauts Murs », le livre auquel il tient le plus affectivement, il va peut-être mettre en scène « Du rîfifi au Canada ». Papillon y jouera un rôle.

— Vos relations avec Jean Gabin ?

— Le Vieux ? On est copains, on se tutoie. Il a l'air d'être bourru et grognon, renfermé en lui-même depuis que sa carrière a failli sombrer après l'échec de « La Marie du Port ». Mais le Vieux, c'est un grand bonhomme, un très grand bonhomme !

Ce « dur » de la littérature du « milieu » cultive des roses dans son jardin. « Oui, c'est joli les fleurs. Je les aime comme j'aime la fleur bleue de l'amitié, la beauté, l'amour, la sincérité d'une fem-



Quel projet de crime abrite son sourire ? (Agip)

J'aime aussi la bonté chez une femme, ce calme qu'elle peut apporter à un homme.

Je suis stupéfait : je croyais que la conversation de Le Breton était une mitraille de locutions en langue verte. « On ne parle pas continuellement argot dans le « milieu », m'explique-t-il, les expressions argotiques jaillissent spontanément. On ne parle pas argot pour parler argot. »

— Un de vos grands bonheurs à vivre, Auguste Le Breton, est votre fille Maryvonne : comment réagiriez-vous si elle se mettait en tête d'épouser un truand ?

— Elle l'épouserait si elle le voulait. C'est elle qui décide de son destin et non pas moi. De même, il ne me dérangerait pas le moins du monde qu'elle aie un enfant avec un Noir. Je lui répondrais : « Si tu as cet enfant, c'est que cet homme te plaît ».

— Et si elle était amoureuse d'un policier ?

Il éclate de rire :

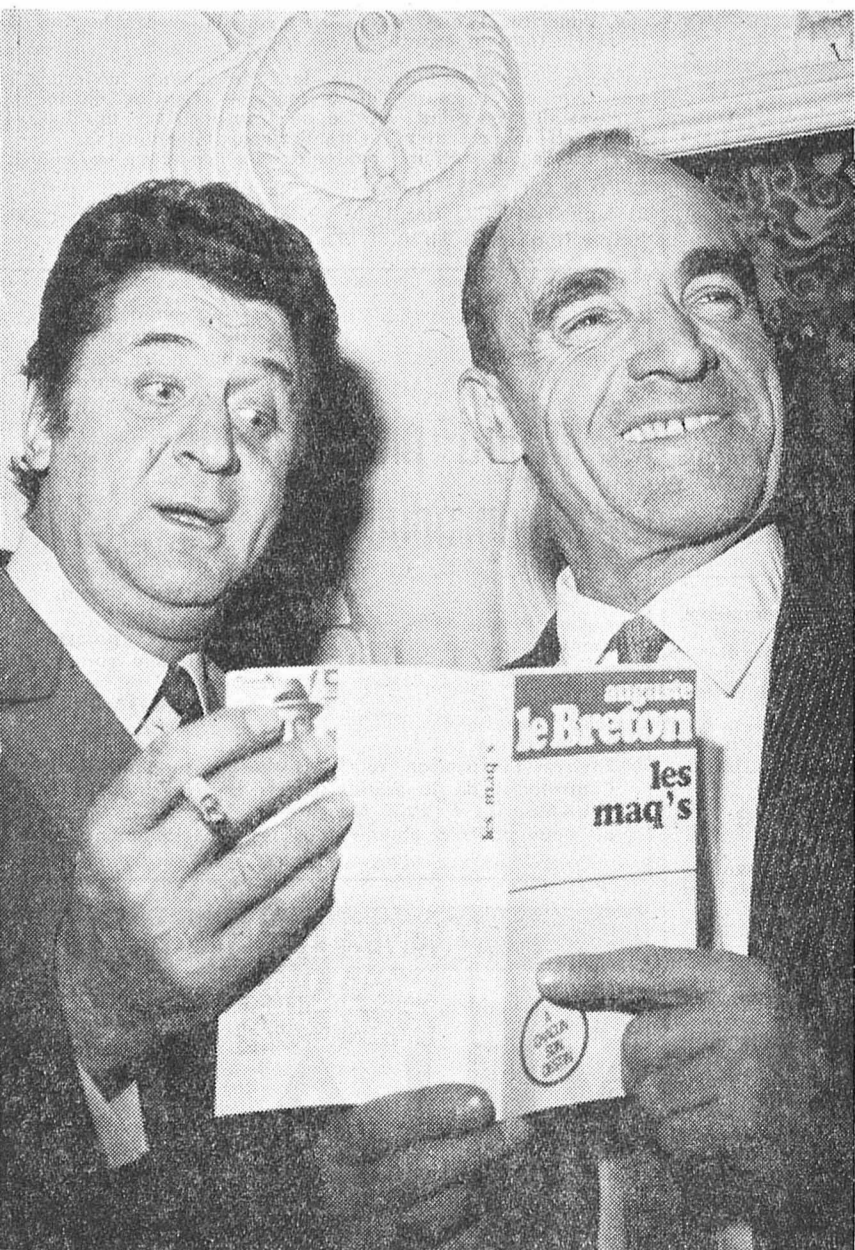
— J'en tomberais sur le ... !

Raymond BARKAN



Quelques signatures pour de très jolies filles

(Agip)



Auguste Le Breton, en compagnie de Roger Nicolas en février 1968

(Agip)

diale, il ne prend pas position pour la liberté, contre la souffrance humaine. Question style, Albert Simonin et Alphonse Boudard ont des styles qui sont parmi les plus beaux de la littérature française. Je lis Steinbeck, Hemingway, Faulkner, des écrivains qui ont des tripes. Céline ? C'est un torrent, mais il y a en lui trop d'aigreur, de méchanceté.

Auguste Le Breton est aussi un poète qui intitule trop modestement ses poèmes « Du vent »... Il se sent en amitié avec Prévert, mais ses poèmes de chevet sont « Tu seras un homme mon fils » de Kipling et « Liberté » de Paul Eluard. Il me coule un regard torve quand je lui dis qu'on le compare à Jean Genêt. « Moi, j'aime les femmes, mais Genêt est un grand et très grand poète. »

— La drogue ?

— Je suis à mort contre la drogue. Celui qui se drogue, refuse le combat. Moi, il m'est arrivé naguère d'être couvert de vermine, tuberculeux au dernier degré, sans rien à quoi me raccrocher : celui qui m'aurait offert de la drogue, je la lui aurais balancée en pleine gueule. Les gamins qui prennent ça, risquent d'être fichés à jamais !

— La vague d'érotisme ?

— Je déteste ce qui est malsain, la pornographie au cinéma. Sans être puritain, je suis assez pur dans ma façon de considérer l'amour : il faut conserver une certaine pudeur dans les rapports du couple. Le cinéma maintenant. L'adaptation par Henri Verneuil de son « Clan des Siciliens » le satisfait. En



BIBLIOGRAPHIE

Anne Cuneo
MORTELLE MALADIE
Récit
(Editions Rencontre)

Mortelle maladie est le récit d'une grossesse d'abord subie avec dégoût, dans la révolte, puis, (comme si l'enfant, de dedans, transformait sa mère, et menacé, se rendait cher par une espèce de pression physique) dans l'angoisse d'un échec et dans la souffrance, jusqu'à la césarienne vaine et au lent réapprentissage de la vie d'autrefois — mais seule, sans l'enfant. Ce récit convulsé à la violence d'un document déchirant et ouvre de bouleversantes perspectives sur la condition féminine.

Gaston Cherpillod
LE CHÊNE BRÛLÉ
Récit
(Editions Rencontre)

Dans Le Chêne brûlé, l'auteur raconte quarante années de vie en Suisse romande, mais vécues de l'autre côté du décor rassurant. Ce récit est d'abord la liquidation d'un passé douloureux par une série de régléments de compte ; il est en même temps le témoignage d'une condition qui n'avait pas encore trouvé son écrivain en Suisse romande. Tentative audacieuse pour donner à ce témoignage neuf et brûlant une expression adéquate, un style, ce livre est aussi un effort passionné pour accepter les autres en s'acceptant soi-même. Violent, bourru, coqneur, outrancier, ce livre est aussi un livre fraternel.

Grand amiral Dönitz
LA GUERRE EN 40 QUESTIONS
(La Table Ronde)

Le livre du Grand-amiral Dönitz n'est pas la réponse à un questionnaire posé par un journaliste. C'est la réponse aux questions qu'un vieux monsieur peut se poser au soir de sa vie. Dönitz démontre à l'aide de nombreux témoignages d'hommes politiques et de critiques militaires anglo-saxons, que la guerre navale de l'Atlantique, la guerre contre les convois qui ravitaillaient la plate-forme anglaise, a été la clé de cette dernière guerre. Au début de 1942 tout était joué. Mais précisément en ne rompt pas dans la défaite. Dönitz ayant été au sommet, c'est ce qui fait de son analyse un livre magistral et même définitif.

Dr. Yves Ternon et Socrate Helman
HISTOIRE DE LA MÉDECINE SS
(Casterman)

Il y eut une médecine SS. Elle se singularisa essentiellement par ses crimes. Comme tout organisme policier ou militaire, la SS avait ses propres médecins. Si la plupart eurent des activités sans histoire, en particulier dans les hôpitaux des Waffen SS durant la Seconde Guerre mondiale, d'autres, confrontés avec l'univers concentrationnaire dépositaire du mythe du racisme biologique qu'incarment l'ordre SS, perdirent toute essence médicale et devinrent des fournisseurs de la mort. Dans un rêve dément d'une espèce radicalement pure, ils participèrent de façon déterminante à l'œuvre de sélection et d'extermination.

Ce fut la plus fantastique perversion morale que connut jamais la médecine. Ce livre expose en deux parties, d'une part les fondements de la médecine SS, d'autre part les crimes commis par des médecins SS au nom du racisme biologique.

René Philippe
SYLVIE ET LA CONTESTATION
(Marabout-Mademoiselle)

Nous retrouvons toujours avec plaisir cette charmante Sylvie, si gaie, un tantinet fardée, qui cette fois est entrée dans le monde de la contestation. Mais, malgré le ton humoristique, le drame montre le bout du nez. Sylvie, qui n'aime pas l'injustice et qui, par contre, aime les jeunes, mêmes « contestataires » va jusqu'à voir son grand ami le commissaire Harsin, retiré de la police pour sortir d'affaire un cheveu contestataire qui s'était mis dans de bien vilains draps...

Dr Ph. de Wailly
L'ART DE VIVRE AVEC UN CHAT
(Editions R. Solar)

Jamais un titre ne s'est avéré si juste. Que de choses il y aurait à dire sur ces minets, petits compagnons fidèles, mais combien indépendants quand même. Livre très intéressant, bien écrit, bien observé surtout. Combien de détails passionnants que nous n'aurions jamais soupçonnés, et qui aideront à mieux comprendre nos amis chats, et à mieux les soigner aussi, d'une façon plus rationnelle. Dans les temps si troublés que nous vivons, notons cette maxime de Bernard Shaw : « L'homme est civilisé dans la mesure où il comprend le chat ».

Alexandre Korganoff
LE MYSTÈRE DE SCAPA FLOW
(Editions Arthaud)

Inséré dans la collection « En direct avec l'Histoire », ce volume écrit sur la base de documents authentiques autant écrits que verbaux (interviews des survivants par exemple), est un exploit parmi tant d'autres des fameux U, célèbre armada de sous-marins allemands qui sillonnèrent les mers du globe pendant la dernière guerre. Ce qui se passe sous les mers est toujours très passionnant. Korganoff a mené en Angleterre une patiente et longue enquête ainsi qu'en Allemagne d'ailleurs. Il a recueilli des témoignages et des récits qui lui ont permis d'écrire cet ouvrage qui relate une des plus extraordinaires « performances » de la dernière guerre.

Henri Vernès
BOB MORANE Nos 78-80-81
(Pocket Marabout)

Le sourire envoutant de Blang-Ylang, les traquenards de la si belle mer des Caraïbes pour le premier ; un vase chinois portant une mystérieuse inscription, le monde non moins mystérieux des Mandarins, vrais ou faux, nous le saurons à la fin du second ; l'Oiseau de feu, prototype à faire rêver les aviateurs chevronnés, à air-eau, propulsion atomique et volé au nez et à la barbe de nos deux héros pour le dernier, bref, de quoi vous tenir en haleine tout au long de ces très passionnants petits volumes. Henri Vernès l'idée faite homme...

Giova Sely
CHÈRE ÉLISE
(Flouve noir)

L'auteur s'est laissé séduire par l'épopée napoléonienne et son roman se situe entre la période de l'île d'Elbe et les Cent jours. Une héroïne farouchement attachée au mythe « Napoléon » tout comme sa famille d'ailleurs. Malgré elle, amoureuse d'un royaliste, mais est forcée d'épouser un mystérieux inconnu qui, au moment de mourir, assassiné, se révèle être un agent très actif de l'Empereur. Un roman écrit d'une plume alerte, caustique, même dans les moments les plus dramatiques. Bonne observation des deux sociétés opposées à ce moment-là, celle de Napoléon et celle de Louis XVIII.

OFFRES D'EMPLOIS

Laboratoire médical, à Neuchâtel, cherche une

SECRETÀIRE

Date d'entrée: 1er avril 1970 ou à convenir.

Adresser offres écrites à KT 327 au bureau du journal.

Grâce à notre

● TRAVAIL À DOMICILE ●

vous aussi pouvez gagner votre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot.

Veillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant.

« giso », Gilgen & Somainl interne 11, 4563 Gerlafingen

Nous cherchons, pour nos 2 garages, un **mécanicien sur autos** de caractère agréable et pouvant prendre des responsabilités, en qualité de

chef d'atelier

Place stable et bien rémunérée. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser au garage Mario Bardo, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. 4 18 43.

fael SA St. Blaise

engagerait, pour date à convenir la plus proche possible,

STÉNOGRAPHY

de langue maternelle française, ayant si possible quelques connaissances d'allemand. Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à FAEL S.A., Saint-Blaise — Tél. 3 23 23



Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

1 a Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

Pour faire face à l'augmentation importante de ses ventes, PORTESCAP crée un atelier de

REMONTAGE-RÉGLAGE

de ses Porte-échappements industriels dans son usine de Marly-le-Grand et engage des professionnels ou assimilés, hommes et femmes, sortant d'apprentissage ou bénéficiant déjà d'une expérience dans les travaux tels que réglage plat ou breguet, comptage, logage, mise en marche ou visitage.

Les personnes désirant travailler sur grandes pièces peuvent adresser leurs offres détaillées, se présenter ou téléphoner à PORTESCAP, 157, rue Jardinière, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 42 67

Reymond

La Librairie-Papeterie Reymond cherche

un employé de bureau

capable de diriger son département « meubles de bureau en bois et en acier ».

Qualités requises: esprit d'ordre, avoir de l'initiative, et capable de résoudre des problèmes d'organisation.

Faire offres à L. Reymond, rue Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel, qui garantit toute discrétion.

Gonset

NEUCHÂTEL

cherche

DÉCORATEUR

pour le service des vitrines

Candidat, éventuellement candidate, trouverait place stable, bien rémunérée, dans l'ambiance d'une équipe jeune et dynamique. Semaine de 5 jours, tous avantages sociaux.

Faire offres de service ou se présenter à

Gonset

Tél. 5 02 52

NEUCHÂTEL

BECK

Nous proposons à nos collègues

**outilleurs
mécaniciens
de précision
tourneurs
fraiseurs
manœuvres
spécialisés**

que cela peut intéresser, de se joindre à notre équipe pour l'exécution de travaux intéressants et variés dans une ambiance agréable.

Le personnel de:

François BECK S.A., machines de précision et outillage,

LA NEUVEVILLE, tél. (038) 7 84 14.



L'IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S.A. NEUCHÂTEL

cherche à engager

dame ou demoiselle

pour le triage et le comptage des travaux exécutés dans son département de typographie. Personne très soignée et active ne connaissant pas le métier serait formée.

Prière de ne se présenter que sur rendez-vous téléphonique préalable: (038) 5 60 04.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

jeune comptable

conscientieux et capable de travailler de manière indépendante dans le domaine de la mise à jour de comptabilités. Place stable et très intéressante.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, à Fiduciaire A. v. Niederhäusern rue Pourtalès 10, Neuchâtel.

Société fiduciaire cherche

secrétaire expérimentée

pouvant travailler d'une manière indépendante et ayant quelques années de pratique.

Nous demandons une bonne formation commerciale et la connaissance de l'allemand. Il s'agit d'une activité intéressante et variée comprenant des contacts multiples, ainsi que les travaux d'un secrétariat de direction.

Nous offrons une place stable, un travail avec des responsabilités, un horaire de cinq jours et un salaire en rapport avec les capacités.

Les candidates possédant les capacités requises sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres A 20,009 à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

Restaurant «Le CARILLON»
2024 Saint-Aubin, engage tout de suite jeune

sommelière

Bons gains.
Tél. (038) 6 75 50.

Femme de ménage

rapide, propre et honnête, est recherchée pour 2 après-midi par semaine, très bon gain.

S'adresser entre 13 et 14 heures chez Mme Barendregt, place des Halles 13, 1er étage.

COLORAL S.A.

Neuchâtel, Beauregard 24
Tél. (038) 5 27 27
engagerait immédiatement ou pour date à convenir,

décalqueurs-décalqueuses

Travail varié dans atelier moderne. Bons salaires.
Se présenter ou téléphoner.

Nous cherchons

chef de partie
commis de cuisine
dame de buffet
garçon de buffet

Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à L. Gétaz.



Téléphone 038 5 48 53

Serviceman

Nous cherchons

JEUNE HOMME

à plein temps pour la station-service Mobil.
Débutant accepté.

Garage Gouttes-d'Or.
Tél. 5 97 77.

Commerce d'importation sur la place de Neuchâtel engagerait

CHAUFFEUR

(poids lourd)

pour entrée immédiate ou à convenir.
Travail propre et indépendant. Place stable et bien rémunérée. Possibilité de s'intéresser à la vente.

Faire offres sous chiffres NX 330 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour mars ou avril, une

employée

pour travaux faciles et variés, sachant éventuellement lire l'allemand: emballage et déballage d'horlogerie et de bijouterie, classements, etc. (pas de dactylo).
Semaine de 5 jours, place stable.

Fabrique et commerce d'horlogerie URECH, Boine 20, Neuchâtel, tél. 4 17 55, privé 5 85 68.

Maison de la place cherche

personne

pour le nettoyage de ses bureaux deux soirs par semaine et quelques heures le samedi matin.

Faire offres sous chiffres AS 64,237 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Hôtel-restaurant cherche:

**1 garçon
de maison-nettoyeur
1 employée
de maison**

pour les chambres et la lingerie.

S'adresser à l'hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet, tél. (038) 9 61 32.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un

bon mécanicien en automobiles

conscientieux et sachant travailler seul. Place stable et bien rémunérée.

S'adresser au garage Mario Bardo, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. 4 18 43.

Petit atelier de façonnage de papier cherche

UNE DAME

pour un travail très propre, à raison de 5 jours par semaine. Contact avec la clientèle.
Papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

AUTO-ÉCOLE

SIMCA 1000 Permis professionnels pour camions et taxis

A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

Ferblanterie - Appareillage

Installations sanitaires

GEORGES ULDRY

Rugin 10, PESEUX, tél. 8 30 39

Brûleur à mazout RHEINFEUER

un appareil robuste, silencieux et économique. Vente et service

B. Pillonel
chauffage à mazout.
Draizes 15, tél. 6 27 66, 2016 Cortaillod.

COMMERGES

A vendre au centre de petite ville en plein essor,

salon de coiffure pour dames

4 places. Agencement moderne. Prix intéressant.
Tél. (037) 63 13 65 ou 63 21 68.

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE MÉDICALE-LABORANTINE

diplômée, expérimentée, cherche place dans cabinet médical à Neuchâtel, pour le 1er mai.

Faire offres sous chiffres P 42-470,205, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Je cherche place de chef magasinier ou chef d'expéditions

Bonnes références.
Faire offres sous chiffres P 300,062 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Jeune SECRETÀIRE avec diplôme des employés de commerce, ayant des connaissances de français et d'anglais, cherche place intéressante à plein temps ou éventuellement à la demi-journée à Neuchâtel ou aux environs. Date d'entrée: 15 avril 1970. Adresser offres écrites à DL 320 au bureau du journal.

Employée de commerce

terminant son apprentissage au printemps, cherche, pour le 1er mai 1970,

place dans bureau

à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres détaillées sous chiffres QFA 392 Sch. à Orell Fussli-Annonces S.A., 8201 Schaffhouse.

Jeune menuisier capable, préparant la maîtrise fédérale, par cours spéciaux, connaissances de français, cherche place de

contremaître ou surveillant de travaux

à Neuchâtel ou aux environs. Date d'entrée: 15 avril 1970. Adresser offres écrites à EM 321 au bureau du journal.

Renfort temporaire

ADIA délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines ou mois. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

adia interim

Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14



Employée de commerce

diplômée cherche place dans bureau de la ville dans la branche comptabilité. Connaissances machines IBM. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à FN 322 au bureau du journal.

Secrétaire

ayant quelques années de pratique cherche place dans petite entreprise ou bureau. Disponible immédiatement.
Adresser offres écrites à GO 323 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

APPRENTISSAGES

S. CHATENAY S.A., Evole 27, Neuchâtel, cherche pour le printemps 1970

apprenti (e) de commerce

Bonne formation assurée. Ambiance agréable.
Téléphoner au 5 11 33 à nos bureaux.

La Papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

UNE APPRENTIE VENDEUSE

Possibilité d'apprendre un métier captivant dans une entreprise de famille. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 5 44 66.

Un apprenti mécanicien sur autos

est recherché pour le printemps 1970. Faire offres ou se présenter au GARAGE DU CRET, CORCELLES, tél. 8 16 27.

Jeune homme serait engagé pour le printemps 1970 comme

apprenti relieur

S'adresser à l'atelier de reliure Gaston Frey, Croix-du-Marché, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 24 48.

Bijouterie Pfaff, place Pury 7, Neuchâtel, engage pour le printemps

APPRENTIE VENDEUSE

Profession intéressante et d'avenir pour jeune fille ayant suivi une école secondaire. Se présenter place Pury 7, à Neuchâtel.

ESCO S.A.

Tél. (038) 7 62 13
Fabrique de machines

LE PRÉLET S.A.

Tél. (038) 7 66 22
Fabrique de cadrans

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (NE)

ont encore, pour le printemps 1970, quelques places vacantes pour des

apprentis

dans les professions de:

mécanicien de précision dessinateur en machines (avec contrat de 4 ans)

En outre, nous offrons à jeunes gens ou jeunes filles libérés des écoles la possibilité d'être formés comme spécialistes sur l'une ou l'autre des parties de la mécanique ou de la fabrication du cadran.

Ambiance de travail agréable dans des usines modernes et bien équipées. Semaine de 5 jours — Cantine d'usine — Sur certains parcours, service de transport par minibus. — Ecrire ou se présenter sur rendez-vous téléphonique. Les usines en activité pourront être visitées les samedis

ESCO S.A.:

31 janvier et 14 février 1970

LE PRÉLET S.A.:

31 janvier et 7 février 1970

Entrée libre entre 7 h 30 et 10 h 30

Nous engageons au printemps 1970 pour notre département photogravure

apprenti photographe de reproduction

Le candidat doit avoir de bonnes notions de dessin, ne pas être daltonien, posséder une bonne santé. Durée de l'apprentissage: quatre années.

Envoyer l'inscription au chef technique de l'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, où vous pourrez obtenir tous les renseignements.

IMMEUBLES

A vendre, au-dessus de Bienne,

VILLA

magnifiquement située, avec pavillon, très grand parc soigné, piscine, sauna et tout le confort moderne. Endroit exceptionnel. Prix à discuter.

Pour traiter, prière d'écrire sous chiffres D 920,033 à Publicitas S.A., Neugasse 48, 2501 Bienne.

hockey sur glace

Davos et Thoue se mettent à espérer en championnat suisse de ligue B

Promotion: Bienne relance l'intérêt Relégation: attente et incertitude

Tout arrive! Inavoué depuis le début du championnat, Ambri Piotta a laissé des plumes à Bienne. Battus sur la patinoire de la Valascia les hommes de Cruikshank ne rêvaient que revanche. Meurtis dans

leur amour propre et par des défaites qui ont irrémédiablement (et très tôt) fixé leur sort dans ce tour de promotion, les Biennois attendaient une consolation. Elle est arrivée avec cette victoire obtenue face au chef de file tessinois. Pour les protégés de Numa Celio et Killias ce n'est qu'un accident de parcours. A priori du moins. Le fait est pourtant là: Davos n'est plus qu'à un point. C'est dire que le sprint final pour l'ascension va s'intensifier. D'autant plus que Thoue se met à espérer. Dimanche il sera à Ambri; dans quinze jours à Davos. Qui sait?

LA REVANCHE DE DAVOS

Ce cinquième tour de la phase finale du championnat a été conforme à la logique en ce qui concerne le tour pour la promotion. Mis à part l'échec d'Ambri Piotta. Ulcéré par sa défaite des Augustins (4-2) Davos avait juré que sa revanche serait terrible. Elle le fut: 9-1 pour les gars de Torriani au dépens des Fribourgeois d'Haines. Et pourtant! Tout n'alla pas pour le mieux. Les visiteurs eurent l'outrecuidance de marquer (Étienne Ier) les premiers. Mieux. De gagner le premier tiers-temps. Par la suite, au moment où les Grisons augmentèrent le rythme de jeu, Fribourg s'effondra au fil des minutes.

RESSOURCES PHYSIQUES

Pour sa part, Thoue — lui aussi mené à la fin du premier tiers-temps — se fâcha par la suite. Comme Davos, il assura sa victoire dans l'ultime période. Quant à Lugano, il poursuit son bonhomme de chemin en infligeant un sec 7 à 2 à Villars Champéry. Là aussi, les « tifosi » durent at-

tendre le dernier tiers-temps pour assister à la victoire de leurs « poulaîns ». Ainsi, Davos, Thoue et Lugano — vainqueurs confortables — durent attendre deux tiers-temps avant d'imposer leur loi. Est-ce dire que leurs ressources physiques sont supérieures à celles de leurs adversaires?

EN THEORIE...

Dans le tour de relégation la situation évolue avec une lenteur désespérante pour ceux qui attendent avec impatience de connaître leur sort. En théorie, seul Sion a sauvé sa place au sein de la ligue B. En revanche, Lucerne (14 points) peut encore être rejoint par les avant-derniers que sont Winterthur et Young Sprinters (8 points). Il reste trois matches à jouer pour chacun. Saint-Moritz peut lui aussi, sauver sa peau. Crédité de sept points, il peut encore atteindre le total de treize. De la théorie à la pratique, il y a une marge. Or, on peut affirmer, sans se tromper, que Sion, Lucerne, Kusanacht sont sauvés, alors que Saint-Moritz plongera au purgatoire de la première ligue.

WINTERTHOUR S'ENFONCE

Le récent week-end a été néfaste à Young Sprinters. Pendant qu'il se faisait battre à Kusanacht, Lusanna et Saint-Moritz sauvèrent un point à Monthois — on devrait plutôt dire que les Lausannois en ont perdu un! En revanche, le trop sûr Grasshoppers a laissé Sion s'octroyer l'enjeu au Dolder. Voilà qui (encore) n'arrange pas les affaires des Neuchâtelois. Cette défaite va contraindre les Zuricois à régler s'ils entendent éviter une mauvaise surprise. Or, ils seront samedi à Monruz... Lucerne, pour sa part, n'a pas fait de cadeau à Winterthur. Sur la glace de Suisse centrale le néo-promu a vu ses chances de conserver sa place s'amenuiser une fois encore.

THOUANE A AMBRI...

Samedi, le match phare de la poule de promotion se situera à Ambri Piotta. Il recoit Thoue. Une victoire des Oberlandais leur ouvrirait des perspectives intéressantes avant de se rendre à Davos. C'est dire que la partie ne tombera pas toute rôtie dans l'assiette tessinoise. Davos, en déplacement sur les Hauts d'Ollon, se méfierez de la bande à Piller alors que Bienne,

à Coire, aura le bon goût de confirmer son récent succès sur Ambri. Quant à Fribourg, il attend Lugano. Un match de liquidation. Sans plus.

... ET GRASSHOPPERS A NEUCHÂTEL

Dans le tour de relégation, Sion accueille Kusanacht. La victoire peut être valaisanne. Dans les Grisons, Saint-Moritz attend Lucerne. La tâche des hommes de Wuthrich sera ardue et l'obtention d'un point serait déjà un bénéfice appréciable. Quant à Lausanne, il va à Winterthur. Une victoire des Vaudois sonnerait le glas pour l'équipe zuricoise. Ce match est celui de la dernière chance tout comme celui qui opposera Young Sprinters à Grasshoppers. Avant de se rendre à Winterthur dans dix jours et de recevoir Saint-Moritz, dans une quinzaine, les hommes de Martini feraient bien de mettre deux points de côté.

P.-H. B.



CONFIRMATION. — Les Biennois (représentés par le gardien Haenggi et Aeschlimann à gauche) se doivent de battre Coire pour confirmer leur récent succès contre Ambri (Cipriano Celio — No 7 — est mis en échec par Haenggi)

(Keystone)

LA SITUATION

Tour de promotion

	Matches	Buts
J. G. N. P. c. Pts		
1. Ambri	11 7 3 1 50 29 17	
2. Davos	11 6 4 1 47 28 16	
3. Thoue	11 6 2 3 51 34 14	
4. Lugano	11 5 1 5 33 28 11	
5. Bienne	11 4 2 5 48 53 10	
6. Villars	11 5 — 6 41 52 10	
7. Fribourg	11 3 — 8 25 50 6	
8. Coire	11 1 2 8 39 60 4	

Tour de relégation

	Matches	Buts
J. G. N. P. c. Pts		
1. Sion	11 8 1 2 47 41 17	
2. Lucerne	11 6 2 3 40 40 14	
3. Kusanacht	11 5 3 3 39 41 13	
4. Grasshoppers	11 5 2 4 42 35 12	
5. Lausanne	11 4 1 6 36 37 9	
6. Young Sprin.	11 4 — 7 52 44 8	
7. Winterthur	11 3 2 6 41 51 8	
8. Saint-Moritz	11 3 1 7 44 52 7	

Que se passe-t-il dans les ligues inférieures?

Nette victoire de Serrières

Serrières - Genève Servette III 15-5 (1-1 6-1 8-3)

Marqueurs pour Serrières: Gendre (5), Lehnherr (4), Matile (2), Hübscher, Fluhmann, Riegler, Elber. Il convient de préciser d'emblée que la moitié des Genevois n'avaient pas daigné se déplacer pour ce match comptant pour le championnat de 11e ligue. Serrières, d'abord craintif, a su s'organiser rapidement pour remporter une victoire bien méritée. La palme revient, cependant, au gardien Piccolo, qui a su faire front avec calme et efficacité aux dangereuses offensives genevoises. Cette victoire est de bon augure avant le derby de demain soir, contre l'Université.

Tour qualificatif du championnats universitaires Succès neuchâtelois

Lausanne-Neuchâtel 2-8 (2-4 0-0-4)

Marqueurs pour Neuchâtel: Oswald (2), Haugen, Hochstrasser, Raemy, Pellaton, Debot, Messerli. Neuchâtel, dans un match comptant pour le tour qualificatif du championnat suisse universitaire, dont la finale aura lieu à Genève, a battu Lausanne d'une façon indiscutable. Le premier et le troisième tiers-temps ont été décisifs pour les gars entraînés par Sandoz, lesquels ont, d'ailleurs, plu par leur volonté de vaincre.

Trois champions sont connus en 11e ligue

Sans égarer le moindre point, Reuchenette (gr. 11a), Les Ponts-de-Martel (gr. 12b) et le Fuet (gr. 12c) sont devenus champions de groupe. Quels sont les trois autres postulants? Court II (gr. 11b) et Vendincourt (gr. 11c) ne seront probablement plus inquiétés. Travers (gr. 12a) devra, en revanche, vaincre une seconde fois Couvet pour gagner son laissez-passer pour les finales. Quoi qu'il en soit, les poules d'ascension grouperont les six meilleures formations, ce qui promet de belles empoignées pour l'obtention des deux billets de 2me ligue.

Groupes 11a. — Saint-Imier II - Reuchenette 2-9; Cortébert - Reuchenette 2-7.

Groupes 11b. — Court II - Courrendlin II 9-4; Courtéville - Court II 5-5.

Groupes 11c. — Glovelier - Saignelégier 2-8; Delémont - Glovelier 10-4.

Groupes 12a. — Travers - Corcelles Montmolin II 6-1; Travers - Couvet 4-1.

Groupes 12b. — Savagnin II - Serrières II 7-6; Les Geneveys-sur-Coffrane - Les Ponts-de-Martel 2-7.

Groupes 12c. — Les Ponts-de-Martel

Adversaire canadien pour l'équipe suisse

Le Canada sera finalement représenté cette année dans un tournoi international. L'équipe « Morrisburg Combines » de l'Ontario, défendra les couleurs canadiennes aux deuxièmes Jeux d'hiver John F. Kennedy, qui auront lieu à Lake Placid, État de New-York, les 13, 14 et 15 février. Les autres pays représentés seront les Etats-Unis et la Suisse.

SÉLECTION JAPONAISE

L'équipe du Japon, qui affrontera la Suisse les 9, 10 et 11 février (respectivement à Zoug, la Chaux-de-Fonds et Genève) aura la composition suivante:

Gardiens: Toshimitsu Ohtsubo (Oji Paper Co), Katsuji Morishima (Iwakura Gumi). — Arrières: Takaaki Kaneiri, Akira Nakano, Isao Tanaka (les trois de Oji Paper Co), Toru Tabashi, Hitoshi Nakamura (Iwakura Gumi), Fumio Yamakazi, Hisashi Kasenawa (Seibu Railway). — Avants: Hideaki Kurokawa, Takao Hiji, Tetsuya Homma (Oji Paper Co), Minoru Ito, Toru Okajima, Yutaka Ebina, Hiroshi Ono (Iwakura Gumi), Oshihisa Takagi, Koji Iwamoto (Seibu Railway), Yoshio Hoshino (Meiji University).

patinage artistique

Aujourd'hui débutent en URSS les championnats d'Europe Les Soviétiques tiendront les premiers rôles chez eux

Quinze pays sont représentés aux championnats d'Europe de patinage artistique qui débutent aujourd'hui au palais des sports « Youbiléinyj » de Leningrad. Deux équipes se détachent par le nombre et la qualité de leurs patineurs: l'URSS (dix-sept membres) et l'Allemagne de l'Est (treize), dont la championne du monde, Gabriele Seyfert.

Devant leur public, les patineurs soviétiques tiendront à jouer les premiers rôles encore plus que d'habitude. C'est la raison pour laquelle la composition et les remaniements apportés à leur équipe donnent matière à beaucoup de commentaires, à Leningrad. Une absence marque la fin d'un « règne », celle de Ludmila Belousova et Oleg Protopopov, deux fois champions olympiques, qui ont dû se contenter de la quatrième place aux récents championnats d'URSS et ont ainsi été éliminés d'office. Mais, Irina Rodnina et Alexei Ulanov, nouveaux champions d'URSS, devraient prendre la relève, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait lors des championnats d'Europe et du monde en 1969. C'est du reste au sein de l'équipe soviétique que Irina Rodnina et Alexei Ulanov risquent de trouver leurs rivaux les plus dangereux dans une discipline où le titre ne peut échapper à l'URSS.

DES FAVORIS

Dans les deux épreuves individuelles, les tenants des titres seront également larges-

TROISIÈME TOUR DU CHAMPIONNAT SUISSE PAR ÉQUIPES Elite Berne vers un nouveau titre

Dans le groupe ouest de ligue B, à Vevey, le Rapid Genève, bien que n'étant pas déplacé qu'avec deux joueurs, a conservé facilement la tête du classement. Les résultats du troisième tour: Berne-Nestlé 6-2, Elite - Berne II - U.G.S. 6-3, Elite II - Nestlé 6-4, Silver Star II - Elite II 6-0, Rapid Genève - Nestlé 6-2, Châtelaine - Silver Star II 5-5, Rapid Genève - Berne - U.G.S. 6-3, U.G.S. - Châtelaine 6-3, Rapid - Silver Star II 6-2.

Classement: 1. Rapid Genève (Antal - Nayer) 10-19; 2. Berne (Koenig, Ihle, Hutter) 10-16; 3. Elite Berne II (Pal, Lehmann, Gradel) 10-10; 4. Silver Star Genève II (Versang, Dall'Oglio, Meyer de Stadelhofen, Voz) 11-9; 5. U.G.S. (Courtois, Correvon, Voska) 10-9; 6. Châtelaine (Suter, Offenstien, Lambert) 10-4; 7. Nestlé Vevey (Walentin, Haas, Abetel) 9-3.

Après les Neuchâtelois, c'est les cadets et juniors du Giron jurassien qui ont participé au cours de perfectionnement. Dix-huit jeunes gens avaient répondu à l'appel de la commission technique. Ce cours a eu lieu à Bienne. Outre le travail à la table sous la direction de moniteurs de la FSTT, ces jeunes gens ont eu l'occasion de se familiariser avec le « Robot-Sliga ». Un seul regret: ce fut beaucoup trop court!

Dix-huit jeunes femmes et jeunes filles ont également répondu à l'appel de la commission féminine pour ce cours — le premier dans le cadre du Jura — qui eut lieu à la Heutte. Dans le courant de l'après-midi, ces « dames » ont participé à un petit tournoi par élimination directe.

Résultats: 1. Stalder Gréti (CTT Port); 2. Messerli Anne-Lise (CTT La Heutte); 3. Tschannen Margrit (CTT Port) et Bost Jacqueline (CTT Saint-Imier), puis: Thomet Dominique, Schmalz Evi, Langel Martine, Revichon Mauricette, Mancini Eliane, Heidt Vreni, Stuecki Heidi, Fluckiger Dorothée, Tonon Ariane, Studer Myriam, Châtelain Mireille.

Les cours de l'ANJTT

Après les Neuchâtelois, c'est les cadets et juniors du Giron jurassien qui ont participé au cours de perfectionnement. Dix-huit jeunes gens avaient répondu à l'appel de la commission technique. Ce cours a eu lieu à Bienne. Outre le travail à la table sous la direction de moniteurs de la FSTT, ces jeunes gens ont eu l'occasion de se familiariser avec le « Robot-Sliga ». Un seul regret: ce fut beaucoup trop court!

Dix-huit jeunes femmes et jeunes filles ont également répondu à l'appel de la commission féminine pour ce cours — le premier dans le cadre du Jura — qui eut lieu à la Heutte. Dans le courant de l'après-midi, ces « dames » ont participé à un petit tournoi par élimination directe.

Résultats: 1. Stalder Gréti (CTT Port); 2. Messerli Anne-Lise (CTT La Heutte); 3. Tschannen Margrit (CTT Port) et Bost Jacqueline (CTT Saint-Imier), puis: Thomet Dominique, Schmalz Evi, Langel Martine, Revichon Mauricette, Mancini Eliane, Heidt Vreni, Stuecki Heidi, Fluckiger Dorothée, Tonon Ariane, Studer Myriam, Châtelain Mireille.

cyclisme

UN AMATEUR PARÉ MATÉRIELLEMENT :

Double appartenance pour Henri Regamey

L'Yverdonnois Henri Regamey a signé chez Peugeot (France) pour 1970. Il restera amateur, mais participera à de nombreuses courses outre-Jura. Et en Suisse; La marque tricolore ne s'intéresse pas aux épreuves helvétiques. Dès lors, il devenait intéressant de connaître les projets du sociétaire des Amis cyclistes du Nord. « Je reste fidèle à ma marque. Cette saison Cilo a consenti à modifier sa façon de soutenir les élites. A chaque course importante, la maison mettra une voiture et du matériel à notre disposition; nous serons sept à défendre les couleurs gris et rouge. Mes camarades de club, Michel Vaucher et René Ravasi seront à mes côtés », confie l'Yverdonnois.

EN TOUTE LOGIQUE Peugeot en France, Cilo en Suisse! Cet-

te double appartenance est-elle possible? Henri Regamey est catégorique. « Quand Kurrmann était en passe de signer avec un groupe hollandais amateur convenait-il de préciser — il avait l'autorisation de courir pour un groupe sportif suisse lors des épreuves organisées sur sol national. Ce que l'on était prêt à accorder à Kurrmann, il n'y a pas de raison qu'on me le défende », conclut, en toute logique, le Vaudois. Précisons encore que Regamey fut en pourparlers avec le constructeur de cycles neuchâtelois Allegro. Ils n'ont pas abouti.

FAIT UNIQUE

Voilà donc un de nos meilleurs amateurs paré matériellement. Il ne lui reste qu'à vaincre le « signe indien » qui souvent l'a

atteint dans sa santé. 1970 sera-t-il synonyme de consécration? « Je ne sais pas », répond-il, modeste. Pour l'heure, Henri Regamey se prépare à affronter les grandes classiques helvétiques à commencer par le Tour du canton de Fribourg, le Tour du Lac, le Grand prix suisse de la route, entre autres. La double appartenance du Vaudois — fait unique dans les annales du cyclisme amateur en Suisse, du moins à notre connaissance — ne peut que lui être bénéfique.

P.-H. BONVIN

Le Tour de Suisse fera étape à Arosa

La sixième ville étape du Tour de Suisse 1970, sera Arosa. La station grisonne rejoint donc sur la liste des organisateurs Sarmentorf, Morat, Bazenhöhe, Liestal et Meiringen. Le Vélo-club Liberté de Morat, qui mettra sur pied le départ du Tour de Suisse 1970, a établi le programme suivant:

Créerium sur 100 tours le mardi 9 juin; course contre la montre individuelle sur 5 km en prologue du Tour de Suisse (ses résultats compteront pour le classement général individuel) le mercredi 10 juin; jeudi 11 juin, départ du Tour de Suisse donné au port peu après midi par le roi de la lutte Rudolf Husenperger.

football

IL S'AGIT D'UNE SOLUTION PROVISOIRE

Hussy entraîneur de l'équipe suisse

Sur proposition de M. Harry Thommen, directeur sportif de l'équipe nationale (chef de ressort), le comité central a ratifié la nomination de René Hussy au poste d'entraîneur de l'équipe nationale et des « espoirs ». Selon M. Thommen, il ne s'agit que d'une solution provisoire: René Hussy (42 ans) prendra en charge la saison prochaine les Grasshoppers.

LA MEILLEURE FORMULE

Son activité les mois prochains se déroulera donc sur deux plans puisqu'il con-

tinuera à s'occuper du Winterthur dont il est l'entraîneur depuis 1962. M. Harry Thommen estime que cette formule est la meilleure possible dans les circonstances actuelles. En effet, René Hussy, qui joua au Lausanne-Sports, est connu et apprécié en Suisse romande.

DEUX MATCHES AU PRINTEMPS

Winterthur n'a formulé aucune objection et s'est déclaré prêt à donner à Hussy le temps nécessaire pour l'accomplissement de sa nouvelle tâche. Sous la direction de son nouvel entraîneur, l'équipe suisse jouera deux matches internationaux ce printemps, soit contre l'Espagne (22 avril à Lausanne) et la France (dimanche 3 mai à Bâle).

LE PÉROU EN SUISSE?

Sur les sept rencontres qui seront jouées en Europe par l'équipe nationale péruvienne dans le cadre de sa préparation au tour final de la coupe du monde, six ont déjà été conclues. La tournée péruvienne débutera le 8 avril en Espagne avec un match contre Séville. Elle se poursuivra par un match contre Elche le 16 avril. Les Péruviens se rendront ensuite en Italie où le 22, ils rencontreront, à Milan, une formation locale. Trois jours plus tard, ils seront opposés à la sélection nationale espagnole puis, le 28, ils seront en France face à la sélection nationale. Deux jours plus tard, ils joueront en Belgique contre Anderlecht.

SPORTS dernière

TENNIS

Deux surprises ont marqué la première journée du tournoi « open » de Philadelphie. Le Pakistanaï Haaron Rubin a éliminé le Sud-Africain Ray Moore (7-5 8-6) tandis que l'Américain Tom Gorman a triomphé du joueur de Coupe Davis tchécoslovaque Jan Kodès (6-2 6-8 6-0).

FOOTBALL

L'Angleterre a battu l'Islande par 1-0, en match international amateur à Slough, devant 3000 spectateurs. Les deux équipes portaient des brassards noirs en signe de deuil après la mort du joueur islandais Runar Vihljalsson, décédé dimanche.

SKI

Désigné comme remplaçant de l'équipe suisse pour Val Gardena, Andreas Sprecher a confirmé sa forme ascendante en prenant la troisième place du classement général établi sur les slaloms géants de lundi à Garmisch et de mardi à Innsbruck. La victoire est revenue à l'Allemand Fritz Binder, vainqueur de la première manche et quatrième de la seconde.

HOCKEY SUR GLACE

TRAMELAN - LA CHAUX-DE-FONDS II 0-0

Un véritable match de liquidation joué sous la neige. Les deux équipes étaient privées de plusieurs titulaires. Une glace marseillaise ne contribua pas à relever la qualité de la rencontre.

Lausanne-Sports «au vert» à Cannes

Les joueurs de Lausanne-Sports, et leur entraîneur Roger Vonlanthen, ont quitté hier en fin d'après-midi l'aéroport de Genève-Cointrin, afin de gagner Cannes, via Nice; pendant une semaine, l'équipe vaudoise se mettra « au vert » sur la côte d'Azur.

« Ce n'est pas tout à fait un camp d'entraînement », déclare Roger Vonlanthen « puisque nous allons habiter à Cannes même. Toutefois, nous passerons la plus clair de notre temps à nous mettre en condition ».

Pour ce faire, les joueurs iront fouler tous les jours la pelouse du stade de Cannes, qui sera mise à leur disposition. D'autre part, ils joueront deux matches, amicaux, l'un aujourd'hui contre Nice, à Nice, et l'autre mardi prochain à Cannes, contre l'équipe locale. Enfin, il est prévu, durant le séjour des Vaudois au bord de la Méditerranée, qu'ils assisteront à une rencontre de Coupe de France, Nice-Toulon.

S. D.

ski

Championnat d'Europe des facultés de droit

Excellente tenue des Neuchâtelois

Après Andorre, c'est Saint-Moritz qui a accueilli le championnat européen des facultés de droit. Le niveau de cette compétition fut assez élevé, ce qui ne rend que plus méritoire la prestation d'un ensemble de la délégation neuchâteloise, qui, chez les hommes, a conquis toutes les médailles d'argent. Seule la faculté d'Oslo a pu faire mieux puisqu'elle a remporté trois victoires.

Dans le fond 15 kilomètres, Auer a terminé 2me, après une lutte sans merci avec le Norvégien Stabell. Il a pris sa revanche en réalisant le meilleur temps dans le relais 3 fois 7 km où sa performance, associée à celles de Norman et Gafisch, a donné une nouvelle médaille d'argent à la faculté neuchâteloise.

Chez les alpins, Coandier s'est classé 2me du slalom spécial remporté par le Norvégien Beck. Gygax a terminé 8me de cette même épreuve. Cosandier a renouvelé sa prestation en slalom géant où, en deux manches, il n'a concédé qu'une seconde à l'Espagnol Gari.

En réclame :

Mercredi - jeudi - vendredi

Pâtés à la viande

2 x = Fr. 1.60



DISCOUNT-TEXTILES

ruelle Dublé 3

Pour dames,

MINI FOND DE ROBE

Seulement

7.-

PRIX NET
fermé le lundi

Durs d'oreilles!

Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite qui aura lieu le

vendredi 6 février, de 14 à 18 h 30, à **Neuchâtel**, chez M. P. Comminot, opticien, rue de l'Hôpital 17,

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Des spécialistes de la MICRO-ELECTRIC S.A. vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. — LAUSANNE — Place Saint-François 2
FOURNISSEUR CONVENTIONNEL DE L'ASSURANCE-INVALIDITÉ

Nous vous aidons volontiers à remplir les formules

Prêt comptant à 7 1/2%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
• de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
• remboursable jusqu'à 60 mensualités
• basé uniquement sur la confiance. Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____ 391

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

L'anglais en Angleterre

BOURNEMOUTH Reconnue par l'état Cours principaux (de longue et courte durée) début chaque mois Préparation à l'examen « Cambridge Proficiency » Cours de vacances juin à septembre
Documentation détaillée pour tous les Centres, sans engagement, à notre Secréariat ACSE, 8008 Zurich, Seefeldstrasse 45, Tél. 051 47 79 11, Télex 52829
ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
La principale école de langue d'Angleterre

Tous vos billets de train
(couchette, wagon-lit, TEE)
chez **natural**
2, rue St. Honoré Tél. 4 28 28
au 1er étage uniquement

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ
Pour l'entretien de vos vélos, vélocycleurs, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 — Tél. 5 34 27
HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Petit home, à la Barbolesuz
reçoit 6 enfants
de 4 à 7 ans.
Bons soins et surveillance.
Tél. (025) 5 92 42.

Actuellement partout campagne
CHALET Jubilé
Fromage à tartiner à la crème en boîtes ALU.
3 pour 2, Fr. 1.20 au lieu de 1.80 Profitez!
CHALET
spécialités au fromage

Alfa Romeo
1300 TI, 4 portes, 1969. Etat impeccable. Garage Elite 29, fbg du Lac Neuchâtel. Tél. (038) 5 05 61.

Alfa Romeo
1600 GTV, 1967, Coupé 2+2. Magnifique occasion de première main. Garantie et expertise. Garage Elite 29, fbg du Lac Neuchâtel. Tél. (038) 5 05 61.

prises de vues
Technique industrielle reportage
Schneider Cernier
☎ 038 / 7 02 50

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

R. Poffet Tailleur Ecluse 10 Neuchâtel Tél. 5 90 17

PRÊTS et ESCOMPTES
1510 MOUDON Rue du Poyet 9
Sans caution 500 à 3000 fr. modes de remboursement variés
Tél. (021) 95 24 24

Véhicules à moteur

A vendre **VW 1300**
1968, 23,000 km, expertisée, 5000 fr. Tél. 5 68 34, heures des repas.

A vendre **NSU TT**
40,000 km, expertisée. Tél. 7 76 75.

L'OCCASION DU JOUR
Expertisée + 200 l d'essence Reprise Crédit

Renault R 16
1967, gris métallisé. Bon état.
Fr. 5200.-

Apollo
Fbg Lac Nauchâtel Tél. 5 48 16

AUTO
Je cherche à acheter au comptant auto Fiat 124 Sport, ou Lancia Fulvia, ou BMW 2002, ou autre marque, modèle récent. Indiquer l'année, le nombre de kilomètres et le prix.
Adresser offres écrites à A F 275, au bureau du journal.

La meilleure des occasions c'est la **404**



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées en occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

J.-L. SEGESSEMANN & FILS GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

J'ACHÈTE VOITURES

d'occasion et accidentées, modèles récents. Paiement comptant. Tél. (066) 6 61 24 - 7 15 88.

PETITES ANNONCES
ou tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes d'emplois

UNIVERSITAIRE DONNERAIT LEÇONS privées. Tél. 8 28 18.

TRAVAIL A DOMICILE tricot machine ou raccommodage. Tél. 7 74 70.

JEUNE FILLE (Suisse allemande) cherche place dans confiserie pour aider au magasin. Tél. 5 46 72.

SECRÉTAIRE, 5 ans de pratique, cherche travail indépendant. Connaissance de la comptabilité, sténo : souhaiterait être en contact direct avec la clientèle. Adresser offres écrites à 42-57 au bureau du journal.

JEUNE FEMME mariée cherche emploi à la demi-journée. Adresser offres écrites à 42-55 au bureau du journal.

JEUNE SUISSE ALLEMAND, employé de commerce diplômé, depuis deux ans à Neuchâtel, cherche place si possible dans la comptabilité, pour le 1er avril 1970. Adresser offres écrites à HP 324 au bureau du journal.

DEMOISELLE possédant certificat commercial cherche emploi. Adresser offres écrites à IR 325 au bureau du journal.

JARDINIÈRE D'ENFANTS disposant d'un ou deux jours par semaine, cherche occupation auprès d'enfants. Bonnes références. Adresser offres écrites à JS 326 au bureau du journal.

CHAUFFEUR-LIVREUR, jeune homme, cherche emploi dans commerce. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à FK 280 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche emploi non spécialisé à domicile. Tél. (038) 4 20 73.

Demandes à acheter

SKIS pour fillette de 7 ans, et souliers No 31. Tél. 6 16 69.

SKIS 185, 190, 205 cm. Tél. 5 43 45.

FUSILS, SABRES, PISTOLETS, ainsi que vieux képis, au meilleur prix. Tél. 8 19 49.

A vendre
POUSSETTE Wisa-Gloria, état de neuf ; prix intéressant. Tél. 3 26,52.
DIVAN-LIT, très bon état. Tél. (038) 426 34.

SKIS Erbacher Cristal, 210 cm, fixations Salomon, compétition. Tél. 4 32 83.
MACHINE A COUDRE Elna Supermatic, 500 fr. ; machine à tricoter Passap, à réviser, mais complète, 250 fr. ; cours de français complet, pour 12 à 14 ans, 150 fr. ; costume neuchâtelois, rayures rouges sur fond crème, taille 38, 100 fr. Tél. 4 18 91.

OCCASION, **TOURNE-DISQUE** marque Tonex, vitesse 16, 33, 45, 78 tours, 50 fr. ; tourne-disque pour installer dans la voiture, seulement pour disques 45 tours, état de neuf, 110 fr. S'adresser à P.-A. Mojon, Temple 2, Peseux. Tél. 8 45 82.

CUISINIÈRE Therna, 3 plaques, gril infrarouge, pour le 6 mars 200 fr. Tél. (038) 6 13 07.

VÉLO D'HOMME ; machine à laver ; essoreuse ; échelle ; différents autres articles. Tél. 7 73 63.

TELESCOPE, portés 25 x 30. Tél. 4 02 45 entre 15 et 18 heures.

AMPLIFICATEUR Heatkit Hifi stéréo, 2 x 10 watts, en parfait état. Tél. (038) 6 43 34.

2 LITS JUMENTAUX avec matelas, en très bon état, entourage bois foncé, entièrement démontable, 100 fr. Tél. 5 03 83, le soir.

ROBE DE MARIÉE longue, taille 42. Tél. 5 48 74.

OCCASION : cuisinière électrique Neff, 4 plaques électriques (2 plaques avec thermostat), 1 four ; 1 horloge ; pour cause de départ. Tél. (038) 4 389 2.

DIVERS HABITS de dame, bon état. Tél. 4 30 13, dès 19 heures.

LIT A 2 ÉTAGES cadre métal gris foncé, état de neuf. Tél. (038) 7 05 92.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI, 1 divan et deux fauteuils rembourrés, état de neuf ; 1 grand néon ; 1 porte-plantes ; tringles à rideaux ; 1 bêche. Tél. 5 42 64, heures des repas.

OUTILS DE MENUISERIE. Tél. 5 87 23, midi et soir.

BERCEAU D'ENFANT, complet, avec literie. Tél. 7 20 26.

POUSSETTE Wisa-Gloria moderne, poussepousse Helvétia, le tout en très bon état. Tél. (038) 8 71 98.

1 RADIO avec tourne-disque ; 1 lit avec matelas ; magnifique robe de mariée (longue), taille 38, à moitié prix. Tél. 6 67 82.

MEUBLES DE SALON comprenant : divan d'angle, 2 fauteuils clubs. Tél. 5 39 84.

MOBIL-HOME non aménagé, prix exceptionnel de 6000 fr. Tél. 3 35 17.

TABLE DE SALLE A MANGER avec rallonges. Tél. (038) 7 88 29.

6 CHAISES VELOURS à l'état de neuf. Tél. (038) 7 88 29.

POUSSETTE, pousse-pousse, baby-relax bainoire. Le tout 120 fr. J. Fontana, chemin des Saules 15, Colombier.

POUSSETTE bleu marine, moderne ; moise avec rideaux roses, draps et matelas en très bon état. Tél. 4 77 50.

Demandes à louer

FORTE RÉCOMPENSE pour appartement de 2 ou 2 1/2 pièces, confort, pour mars-avril. Adresser offres écrites à AH 306 au bureau du journal.

APPARTEMENT LOYER MODÈRE, pour couple. Récompense. Tél. 8 72 50.

DEMOISELLE, 28 ANS, avec emploi sûr, sérieuse et propre, cherche petit appartement de 2 pièces, non meublé, ou grand studio avec cuisinette et salle de bains, si possible à proximité de la gare, tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à 72-54 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, à Neuchâtel ou environs, pour jeune couple avec un enfant. Libre immédiatement. Tél. (039) 2 44 53 heures des repas.

MONSIEUR cherche une grande ou deux pièces, confort, dans immeuble calme, moderne, près du centre. Tél. 4 37 04, le matin.

VEUVE CHERCHE CHAMBRE et pension, Neuchâtel ou environs, situation tranquille. Tél. 5 21 09 ou 8 28 49.

APPARTEMENT de 4 1/2 ou 5 pièces, près du centre. Tél. 5 48 09, ou écrire à case postale 1166, 2001 Neuchâtel.

COUPLE TESSINOIS sans enfants cherche appartement de 2 ou 3 pièces pour le 24 mars, ou date à convenir. Adresser offres écrites à BY 318 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLÉ pour jeune fille, à Neuchâtel, pour mi-février. Adresser offres écrites à AI 317 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES, avec confort, région Hauterive - Saint-Blaise. Tél. 3 20 69.

MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE modeste, éventuellement non meublée. Téléphone 5 54 56, heures des repas.

A louer

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES, tout confort, dans une nouvelle maison à Neuchâtel, 450 fr. y compris chauffage. Tél. (038) 4 38 92.

CHAMBRE MEUBLÉE, part à la salle de bains. Tél. 8 35 92.

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE, en ville, à employé. Tél. 5 27 80, dès 8 heures.

BELLE CHAMBRE à 1 ou 2 lits, avec pension. Tél. 3 29 31.

MEUBLÉ de 3 chambres, tout confort, centre de la ville dès le 1er mars, charges comprises. Ecrire à 42-56 au bureau du journal.

MAISON de 2 appartements, à Cressier. Tél. 7 73 63.

CHAMBRE A JEUNE FILLE, près du centre. Tél. 5 57 37.

LOCAUX, trois grandes pièces. Convient pour atelier, dépôt, quartier de Gibraltar. Tél. 5 54 76.

CHAMBRE MEUBLÉE pour jeune fille. Tél. 8 38 38.

GRANDE CHAMBRE — studio meublé, confort, W.-C. Possibilité de cuisiner, chauffage électrique, aux Hauts-Geneveys. Tél. (038) 7 09 65.

Offres d'emplois

FAMILLE CHERCHE PERSONNE en remplacement, pour le ménage, 9 à 14 heures, quartier rue de la Côte. Tél. (038) 5 60 28.

QUI DONNERAIT LEÇONS d'anglais à garçon de 14 ans ? Tél. 5 85 53.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

- ★ Jusqu'à fin mars 1970 pour Fr. 9.—
- ★ Jusqu'à fin juin 1970 pour Fr. 23.—
- ★ Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 50.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

ITALIE Fiorentina doit se rendre dimanche en Sardaigne Cagliari paraît être au meilleur de sa forme

Ceux qui escomptaient des surprises sont restés sur leur faim. A l'exception, peut-être, du match nul concédé par Milan à Vérone, la dix-neuvième journée n'aura que confirmé les valeurs.

qu'il soit établi, car Juventus n'aura pas trop de tous ses atouts pour faire face à Turin, qui se doit de redorer son blason après sa nette défaite à Naples (4-0).

Le match nul entre Vérone et Milan constitue une petite surprise... qui a pourtant bien risqué d'être totale. Ayant pris l'avantage en première mi-temps, Milan connut un passage à vide inquiétant et concéda deux buts en l'espace...

à un rien de la défaite. Tel ne fut pas le cas d'Inter, car le duel des entraîneurs Herrera tourna nettement à l'avantage d'Herrera aux dépens d'Helenio.

FRANCE L'intérêt de la compétition diminue encore Saint-Etienne compte 10 points d'avance

Certains matches seraient-ils marqués du signe indien? Au premier tour, la rencontre Marseille - Saint-Etienne était interrompue à cause de l'envahissement du terrain par des spectateurs trop exubérants.

gretter cette avance aussi confortable sont probablement les dirigeants de Saint-Etienne. Leurs spectateurs, certains du titre (le quatrième consécutif), ne se rendent plus au stade pour soutenir leur équipe.

laire, de joueurs capables d'apporter au F.C. Paris le prestige qu'il recherche. Il faudra que ses dirigeants montrent « patte blanche » sur les marchés en dehors de l'hexagone puisque les clubs français ont droit à deux étrangers.



RETOUR REMARQUÉ. — Altafini, poursuivi ici par les Milanais Rosato et Anquilletti (à droite), a fait une rentrée remarquée au sein de l'équipe napolitaine. (Keystone)

ANGLETERRE Le duel au sommet Everton se reprend à espérer

A la faveur d'un but de Joe Royle, l'avant-centre d'Everton, les «Millionnaires» ont repris la tête du classement en battant Wolverhampton. Harcelé par Stoke City, Leeds a dû concéder un match nul.

bles à l'extérieur. Des défaites surprenantes ne sont pas à exclure si l'on songe que sur les huit équipes qui ferment la marche, six ont glané des points précieux.

champion en titre paraît plus résistant, mieux équilibré, encore qu'un incident de parcours soit toujours possible. Leeds reste assez nettement le candidat numéro un au titre.

Opinions Faut-il rire ou pleurer de la bêtise et du crétinisme de l'homme? L'intolérance est la pire des choses

L'intolérance n'est-elle pas la pire des choses? Cette folle du logis fleurit, embellit, aggravant ses funestes effets sur la planète entière, en attendant de semer la zizanie sur celles extra-terrestres.

va grandissant, car il fait fi de tous les exemples passés. La chicane, en sport, est d'une tristesse infinie et ces nations en montrant d'autres du doigt devraient sentir le rouge de la honte leur monter le long du mât.

Chercher noise et rire, voilà ce qui distingue l'homme des autres animaux. Cette «tourte» d'Eve n'est peut-être pas si responsable que le proclament les siècles; elle avait la contestation dans le sang.

En gymnastique, on discute pour des visas. Pauvres pays, qui en sont encore à exiger des pièces. Le visa, c'est un acte de faillite, une mesure plus que vexatoire. Faut-il rire ou pleurer des pays auxquels on dit: «Je viens chez vous en touriste pour dépenser de l'argent; je viens faire un peu de sport avec des amis», et de leur réponse: «Avez-vous un visa? êtes-vous Blanc, Noir ou simplement mal lavé ou mal éteuvé?»

ALLEMAGNE Eintracht Francfort a réussi l'exploit du mois de janvier

Eintracht Francfort a accompli l'exploit de ce début d'année en allant battre Borussia Mönchengladbach sur son propre terrain. Cet honneur, les Francfortois le doivent, en bonne partie, à leur gardien, Kunter, qui, en première mi-temps particulièrement, a réussi des arrêts remarquables.

instant où Gerd Müller parvint enfin à se débarrasser de ses garde-chiourme, Diehl, pour égaliser. Ce fut la seule chance de marquer de l'avant-centre bavarois et il ne la rata point. C'est véritablement un homme précieux, ce Müller; en dix-sept matches, il a marqué 18 buts. Il est inutile de préciser qu'il se trouve largement en tête des marqueurs de la ligue fédérale.

Deux équipes de renom connaissent leur période de vaches maigres. Tottenham et Manchester City. Le premier nommé a été humilié à White Park Lane par Southampton, qui s'est imposé par 1-0.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. — Arsenal - Stoke City. La cote est nettement favorable à la formation locale. Toute autre issue que la victoire d'Arsenal serait une surprise.
2. — Derby County - Chelsea. Ce match est d'ores et déjà renvoyé. Pour le tirage au sort, on utilisera la liste des tendances proposée par les experts (ci-dessous).
3. — Ipswich Town - Manchester United. Même observation que pour la partie précédente.

- 12. — Sampdoria - Lazio Rome. Devant son public, Sampdoria devrait être en mesure de s'imposer.
13. — Turin - Juventus Turin. Un derby qui promet d'être particulièrement serré! En valeur pure, Juventus est le plus fort. Mais, dans de telles conditions, ce n'est pas toujours le meilleur qui gagne.
14. — Cagliari - Fiorentina. Le chef de file est en pleine forme, alors que le champion éprouve des difficultés à s'imposer. Mais, dans une rencontre de cette espèce, il convient d'être... méfiant.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATOISE DE FOOTBALL

Le calendrier du second tour du championnat de IVe ligue

Nous avons déjà publié les calendriers du second tour des championnats de IIe et IIIe ligue du canton de Neuchâtel. Aujourd'hui, nous complétons cette publication en présentant les calendriers de IVe ligue et des juniors A et B (premier degré). Prochainement, nous serons en mesure de publier le programme des autres catégories de juniors.

Gorgier I; Serrières II - Béroche Ia; Châtellard Ib - Geneveys-sur-Coffrane I.
7 mai (Ascension): Réserve pour refixer des matches éventuellement renvoyés.
10 mai: Helvetia I - Atletico I; Saint-Blaise II - Le Landeron II; Lignières I - Hauterive II; Marin Ib - Cressier Ia; Colombier II - Boudry Ia; Corcelles II - Gorgier I; Geneveys-sur-Coffrane I - Serrières II; Comète Ia - Fontainemelon; Béroche Ia - Châtellard Ib.

Boudry Ib; Bôle II - Dinamic I; Cortaillod II - Béroche Ib.
Coffrane Ia - Le Parc II; Etoile Ia - Deportivo I; Floria Ib - Sonvilier II; Le Locle III - Saint-Imier Ib.
3 mai: Châtellard Ia - Béroche Ib; Travers Ia - Bôle II; Dinamic I - Boudry Ib; Marin Ia - Auvernier II; Comète Ib - Cortaillod II.
Les Bois II - Etoile Ia; Saint-Imier Ib - Le Parc II; Deportivo I - Sonvilier II; Floria Ib - Coffrane Ia.

Ila - Centre esp. I; Etoile Ib - Ticino II. Couvet II - Fleurier Ib; Travers Ia - L'Areuse Ia; L'Areuse Ib - Fleurier Ia; Môtiers I - Noiraigue I; Saint-Sulpice I - Blue-Stars I.
19 avril: La Sagne II - Superga II; Dombresson I - Etoile Ib; Les Ponts I - Ticino II; Saint-Imier Ia - Floria Ia.
Fleurier Ia - Travers Ia; Fleurier Ib - L'Areuse Ib; Noiraigue I - Couvet II; Blue-Stars I - Môtiers I; L'Areuse Ia - Saint-Sulpice I.
26 avril: Superga II - Les Ponts I; Centre esp. I - La Sagne II; Floria Ia - Dombresson I; Ticino II - Saint-Imier Ia.
Noiraigue I - L'Areuse Ia; Fleurier Ia - Saint-Sulpice I; Fleurier Ib - Blue-Stars I; Travers Ia - Couvet II; Môtiers I - L'Areuse Ib.

Table with 2 columns: Rank and Score. Lists top teams and their points: 1. Arsenal - Stoke City (7 2 1), 2. Derby County - Chelsea (4 2 4), 3. Ipswich T. - Manchester U. (1 1 8), 4. Sunderland - Everton (1 2 7), 5. Alemannia Aix - Cologne (2 1 7), 6. Bor. Dortmund - B. Munich (1 6 3), 7. E. Braunsch. - Schalke 04 (5 4 1), 8. Kaiserslaut. - Bor. M'Gladb. (1 2 7), 9. Brescia - Internazionale (1 2 7), 10. Cagliari - Fiorentina (8 1 1), 11. Rome - Naples (3 6 1), 12. Sampdoria - Lazio Rome (5 4 1), 13. Turin - Juventus Turin (1 6 3).

CLASSEMENTS

Table with 2 main columns: France and Angleterre. Each column has sub-columns for Matches, Buts, and Pts. Lists various teams and their performance statistics.



sûr de lui... frégate aux lèvres

une sélection des meilleurs tabacs
indigènes et importés du Maryland

EDELTA

TV

noir et blanc
couleur

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.—

Service impeccable
rapide et consciencieux
par personnel
spécialisé

RADIO-TV
Neuchâtel

POUR

les recherches et
l'exécution

D'ARMOIRES
de famille, pour un
DIPLÔME

de luxe, sur parchemin, pour un travail d'art appliqué, adressez-vous à

R. VUILLE-ROBBE
atelier d'art
fbg de l'Hôpital 30
Tél. (038) 5 22 86.

Maculature
en vente au
bureau du journal.



Ecole pédagogique privée
SORIMONT

direction Mlle D. Junod

prépare au brevet de

- Jardinière d'enfants
- Institutrice privée

Inscriptions : du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Rue Pury 6 — 2000 Neuchâtel — Tél. 4 77 60

ORN 614/70 N

A vendre

calorifère à mazout

Camps, modèle 1969,
« Ambiance-Belle Epoque »,
200 m³, allumage électrique, état
de neuf, n'a fonctionné que durant
quelques semaines.
Prix neuf 1250 fr. cédé, faute
d'emploi, à 700 fr.
Adresse : M. C.-A. Levrat,
Cortailod, tél. 6 48 41.

Fil à coudre

Plus de 300 teintes

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel

A vendre

cuisinière à gaz

Marque Menaluxe, 3 feux, parfait
état, n'a fonctionné que durant
deux ans.

Prix neuf 455 fr., cédé à 200 fr.

S'adresser aux
Services industriels de Colombier.

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25 000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom

Rue

Domicile

A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.

9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30



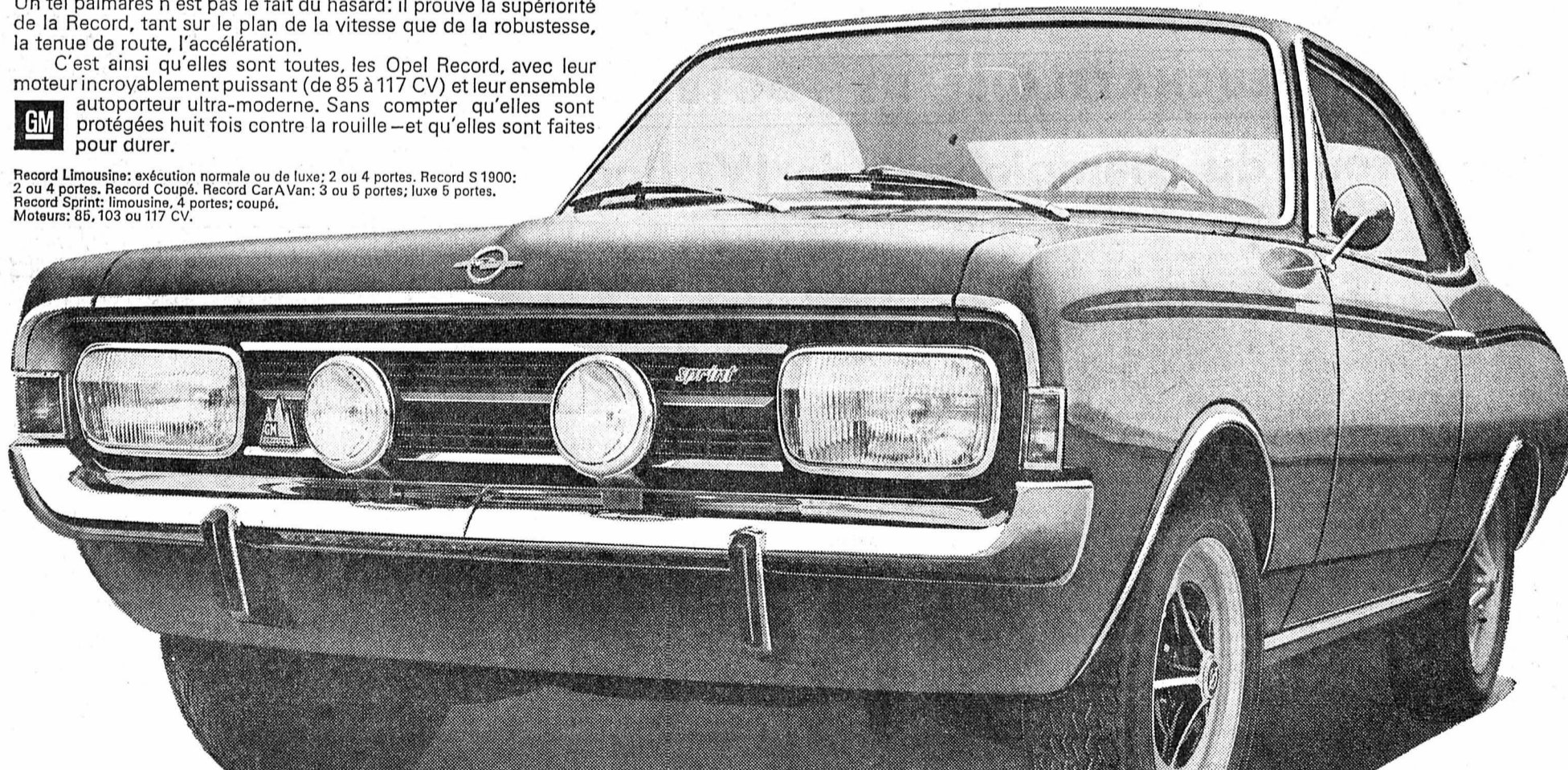
D'étonnement, les Suédois n'en reviennent pas.

1966, 1967, 1968: le championnat rallye le plus dur du monde était remporté par une Opel Record. En Suède.

1969: le vainqueur de l'année précédente, L. Nasenius, a couru sur Record Sprint et sur Kadett Rallye 1900 (avec moteur Record). Il a gagné. Quatre fois consécutives, grâce à la Record. Un tel palmarès n'est pas le fait du hasard: il prouve la supériorité de la Record, tant sur le plan de la vitesse que de la robustesse, la tenue de route, l'accélération.

C'est ainsi qu'elles sont toutes, les Opel Record, avec leur moteur incroyablement puissant (de 85 à 117 CV) et leur ensemble autoporteur ultra-moderne. Sans compter qu'elles sont protégées huit fois contre la rouille — et qu'elles sont faites pour durer.

Record Limousine: exécution normale ou de luxe; 2 ou 4 portes. Record S 1900: 2 ou 4 portes. Record Coupé. Record Car A Van: 3 ou 5 portes; luxe 5 portes.
Record Sprint: limousine, 4 portes; coupé.
Moteurs: 85, 103 ou 117 CV.



Opel est dans la course!

Opel Record

Opel-Automatic

Vente et service OPEL en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorve 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bière Auto-Besch 4 55 66, Merz & Amez-Droz S. A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 73 28, Château-d'Oex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S. A. 3 46 81, Delémont Garage Total 2 35 33, Fribourg Garage de Péroilles 2 38 88, Genève Garage des Délices S. A. 44 71 50, Extension Autos S. A. 32 11 35, Lausanne Etabl. Ramuz et Garage Edelweiss S. A. 24 31 31, le Locle Garage du Rallye 5 44 55, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S. A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 3 11 44, la Neuveville Garage Belcar 7 95 59, Porrentruy Garage des Ponts 6 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Maurice J.-J. Casanova 3 72 12, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garages-Carosserie Franco-Suisse 9 33 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos agents locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bevaix 6 63 96, Bremlens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chermignon 4 25 10, Chexbres 56 11 56, Colombier 6 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Dombresson 7 18 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 68 10 08, Fahy 7 63 20, Fully 5 35 23, Genève 22, rue Carteret 34 42 00, 2, rue Michel Servet 46 08 17, 9, Boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 3 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Lausanne 21, Place du Tunnel 23 72 17, 7, route de Chavannes 24 26 10, le Crêt 3 65 82, Martigny 2 29 01, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morat 71 21 21, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 7 96 17, le Noirmont 4 61 87, Onex 43 22 26, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 42 99 84, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 12 12, Renes 34 01 94, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 3 01 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 4 21 55, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras sur Sierre 5 26 16.

E.M.
EUROPE MEUBLES
aussi en Suisse!

L'union fait la force. C'est pourquoi nous nous sommes affiliés aux 500 importantes maisons suisses et étrangères qui forment la communauté européenne du meuble.

Notre objectif:
Acheter en commun pour vous offrir des avantages nouveaux: qualité irréprochable, prix exceptionnels, modèles exclusifs.

Une preuve? Notre nouveau catalogue, une source inépuisable d'idées nouvelles! Ou une visite à notre magasin. Sans engagement pour vous, elle nous fera le plus grand plaisir!



Meubles de toute l'Europe chez:



meubles **MEYER**

Le seul magasin
EUROPE MEUBLES
de votre région!

NEUCHÂTEL
Faubourg de l'Hôpital
Tél. 038/5 75 05

BON GRATUIT

(à envoyer à l'adresse ci-dessus)

Veuillez me faire parvenir sans engagement votre nouveau catalogue en couleurs

Prén., nom: _____

Rue, no: _____

NP, localité: _____

MOTS CROISES

Problème No 15
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Grid for crossword puzzle.

HORIZONTELEMENT
1. Qui n'est pas sans défaut. 2. Poussé. Autrefois, femmes élégantes, à la mode.

VERTICALEMENT
1. Qui ne convient pas. 2. Les neuf Sœurs. 3. À l'aval en respirant.

Solution du No 14
1 H A L L E B A R D E
2 E L E U S I S O T
3 M I R S E G R E
4 I E B U R N E E N
5 O S L I E U U D
6 N O T E E N O R O
7 E M E U A I S I
8 M I A R D E U R
9 S E N T I M E N T
10 A T T I R E T E K

HOROSCOPE

VENDREDI 13 FÉVRIER 1970
Matinée avec des influences actives et dynamiques. L'après-midi est rempli de dissonances qui peuvent causer des perturbations graves.

L'aménagement Hongrin-Léman: un important ouvrage hydroélectrique

En Suisse 50 % de l'énergie électrique consommée l'est par l'industrie et les chemins de fer.

L'autre moitié est absorbée par l'artisanat, l'agriculture, le commerce, les administrations, l'éclairage public et surtout par les usages domestiques (environ 30 % de la consommation totale).

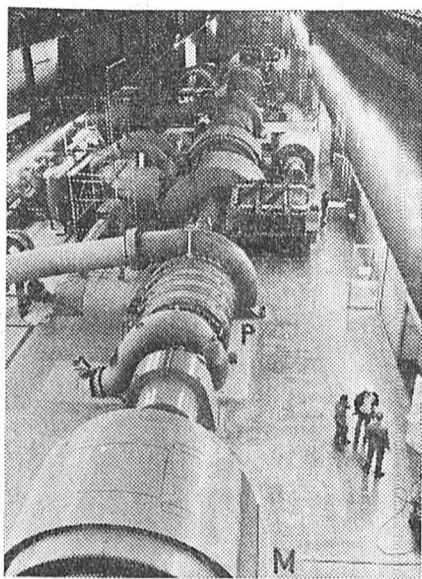
En effet, la presque totalité des ressources hydrauliques rentables de la Suisse est maintenant exploitée par la réalisation des grands ouvrages alpins et des usines au fil de l'eau.

Mais pour que son exploitation soit économiquement rentable cette centrale thermique doit fonctionner à puissance constante, et cela durant de longues périodes de l'année.

Si bien qu'une partie de la puissance disponible à Chavalon pendant la nuit ou les week-ends (et donc non utilisée en totalité par l'industrie, le commerce, les administrations, les ménages, etc.) pourra être affectée à l'alimentation des installations de pompage-turbine.

Cette centrale est dotée de quatre groupes comprenant chacun, sur un même axe, une pompe, un moteur-alternateur et une turbine. Grâce à l'énergie d'heures creuses, d'un prix inférieur, de Chavalon et plus tard d'autres grandes centrales thermiques classiques ou nucléaires, les pompes de Veytaux refouleront de l'eau du Léman jusque dans la retenue artificielle de l'Hongrin, 878 mètres plus haut.

Puis de jour, cette eau sera rendue au Léman en faisant fonctionner les turbines de Veytaux, qui produiront ainsi l'énergie nécessaire à la couverture des pointes de consommation. La capacité annuelle de production par pompage-turbine est estimée à 536 millions de kWh.



La caverne des machines, profonde de 136 m. La photo montre trois des quatre groupes. Au premier plan, le moteur-alternateur du 1er groupe (M) et sa pompe de puissance (P). La turbine de ce groupe, située de l'autre côté du moteur-alternateur, n'est pas visible.



Le lac artificiel de l'Hongrin et son barrage à double voûte prenant appui, au centre, sur un éperon rocheux. Il se trouve dans la région avoisinant le col des Mosses entre Aigle et Château-d'Oex, sur territoire vaudois. Le barrage retient un volume utilisable de 52 millions de mètres cubes d'eau.



Si la qualité subsiste...

CHAMBRE A LOUER (Suisse romande). Un jeune assistant de philosophie en Sorbonne s'était bien promis d'aller à la gare attendre sa fiancée. Malheureusement, ayant travaillé très avant dans la nuit, il ne s'éveille pas à l'heure et arrive trop tard à la gare.

En effet, ce qui fait la valeur, actuellement, de ce nouveau feuilleton. En effet, trop souvent, les personnages ne nous réservent plus aucune surprise après le premier épisode, si ce n'est au niveau de l'intrigue. En général, ils ont été placés sur des rails et ne les quittent jamais. Cet élément accentue la monotonie des séries.

Au niveau des images et du son, nous sommes aussi en présence d'une série meilleure que les productions américaines. Il est bon que les télévisions européennes accentuent leur effort dans le financement de telles séries. Nous savons que feuilletons et téléfilms sont un mal nécessaire.

Bien entendu, la situation de base est propice à la réalisation d'une série. Le champ d'investigation est large en raison de la présence de nombreux personnages principaux. Tous, il faut l'admettre, sont sympathiques au téléspectateur et, jusqu'ici, les intrigues ont été rondement menées.

En effet, lorsqu'une série présente certaines qualités au niveau du scénario, au niveau de la mise en page, nous oublions les facteurs négatifs du genre.

Table listing TV programs for Suisse Romande, France II, and Svizzera Italiana.

Table listing TV programs for France I and Allemagne I.

Table listing TV programs for Allemagne II.

BULLETIN BOURSIER

Financial market data for Zurich and Neuchâtel, including bond and stock prices, and exchange rates.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Salle des conférences: 20 h 15, Histoire du soldat. Théâtre de poche: 20 h 30, Palestine, film.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous et informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-prévisions. 8 h, informations et revue de presse.

LAUSANNE
B. C. Vaudoise 1125.- 1125.-
Crédit Fonc. Vaudois 1000.- 1000.-

HORS-BOURSE
Fund of fund 22.76 22.77
Int. inv. trust 8.30 8.28

MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES
A travers la campagne... LE... LÉMON! JE... JE... L'AI RECONNU... À SES... SES CORNES!

MACULATURE
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Superman comic strip panels showing Superman interacting with characters in a newspaper office.

SANTÉ ET BEAUTÉ DE VOS CHEVEUX

La nouvelle permanente **CAPILLO**

source de jeunesse pour vos cheveux

Dans la recherche de votre satisfaction, notre expérience nous a conduit à adopter la nouvelle permanente CAPILLO. Celle-ci sera le gage de la santé et de la beauté de vos cheveux. En effet, grâce à un agent régulateur incorporé dans sa solution, la nouvelle permanente CAPILLO vous garantit un maintien prolongé de votre coiffure. De plus elle ne contient aucun produit toxique. Venez nous consulter, nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

Stähli

HAUTE COIFFURE PARFUMERIE

TÉL 5.40.47 VIS A-VIS DE LA POSTE - NEUCHÂTEL

ARCADES
5.78.78

DÈS DEMAIN
15 H - 20 H 30

JAMES BOND 007 est de retour



AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTE
"ON HER MAJESTY'S SECRET SERVICE"

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Messieurs les actionnaires du CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS sont convoqués, aux termes des articles 14 et 15 des statuts, en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

pour le jeudi 26 février 1970, à 11 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Ordre du jour :

- Rapports et comptes du 106me exercice
- Nominations statutaires

Les actionnaires qui assisteront à cette assemblée devront, à teneur de l'article 15 des statuts, déposer leurs actions jusqu'au vendredi 20 février 1970 inclusivement, au siège de la société, à Neuchâtel, ou auprès des agents de la Chaux-de-Fonds, du Locle et de Fontainemelon.

Dès le 16 février 1970, le compte de profits et pertes le bilan, le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net seront à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Neuchâtel, le 29 janvier 1970.
Le président du conseil d'administration



COMME S'EN TIRE-T-ELLE SUR LA NEIGE ET LE VERGLAS?

COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT!

Là où une autre voiture se creuse obstinément des ornières toujours plus profondes et glissantes dans un crissement de pneus qui sentent le brûlé, la DAF, elle, démarre sans patiner le moins du monde! Pourquoi? Ses roues motrices ne peuvent pas tourner à vide isolément et sa transmission progressive entièrement automatique ne les entraîne jamais à trop vive allure. Avez-vous déjà rencontré une DAF en panne sur une côte enneigée et n'avez-vous jamais été frappé par le nombre de DAF qui dans les stations d'hiver accomplissent dans un doux ronronnement de moteur leur service quotidien? De plus, son frein de montagne, réglable automatiquement, ne fait qu'ajouter à la valeur de cette voiture. C'est une DAF qu'il vous faut - surtout en hiver! 7 modèles DAF à des prix étonnamment avantageux.

DAF FZE-32

J.-L. Segessemann, Garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 599 91

LE VOYAGE-CLUB MIGROS vous propose

au départ de Neuchâtel et Fribourg

1er mars 1970

MILAN

voyage en chemin de fer
départ samedi 28 février 1970 (matinée)
retour dimanche 1er mars 1970 (soirée)

Pâques

FR. 280.-

Tout compris
sauf le visa

Cures thermales :

MONTEGROTTO

Tout compris
dès **Fr. 460.-**

du 7 au 20 mars 1970
voyage en train 1re classe

Nombre de places limité
Programmes dans tous les magasins Migros

Inscriptions et renseignements :
11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 83 48

Pour l'entre-saison beau choix de ravissantes robes à mini-prix.

Toujours

à la Belette

SOUS LES ARCADES

La boutique chic pour dames et messieurs

Prix exceptionnel!

MOBILIER complet de 3 chambres (chambre à coucher salle à manger - salon)

LITERIE comprise **3685.-**

Chaque chambre peut être vendue séparément
Facilités de paiement Garantie 10 ans

Ameublement Clément Richard
LE LANDERON — Téléphone (038) 7 96 60

Réparations de machines à laver

22 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER-NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 — Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Bénédict

Ecole de langues et de commerce la plus répandue en Suisse

Dès avril prochain

NOUVEAUX COURS

- Classe de 5me primaire préparant à l'entrée à l'école secondaire
- Classe de 2me secondaire moderne
- Classe préparatoire et de raccordement (orientation commerciale, technique ou administration).

13, ruelle Vaucher — Tél. 5 29 81

VARICES ?

Alors sans hésitation faites l'essai de BAS «SIGVARIS». Technique parfaite de compression. «SIGVARIS» en exclusivité à Neuchâtel chez

Y. REBER
Bandagiste A.S.O.B.
19, Bdg de l'Hôpital
2me étage. Neuchâtel
Tél. (038) 5 14 52

SKIEURS

Dimanche 8 février, course accompagnée


Chasseron - La Robella - Buttes

départ 7 h 15 quai du Port

Adultes Fr. 27.- Enfant Fr. 21.-
Autocar, télésiège et téléskis compris

Renseignements : tél. 5 14 59 (heures des repas)
En cas de temps incertain, le tél. No 169
renseigne dès le 7 février à 12 heures
Paiement au départ

A chacun sa petite amie. Moi, j'aime l'**EXTRA CHIARI** de Brissago



Il est aussi clair qu'un aimable sourire, aussi léger qu'un rayon de soleil, et, par son stimulant arôme, procure beaucoup de joie et de détente.

Trois spécialités «Bande bleue» très appréciées:

- EXTRA CHIARI**
Sans paille. Le grand plaisir des jeunes. Élégant et moderne. les 3 pièces fr. 1.10
- DEUX ETOILES ★★**
Le Brissago classique en vogue depuis plus de 120 ans. les 3 pièces fr. 1.10
- EXPORT**
Plus corsé et plus gros pour fumeurs spécialement exigeants. les 5 pièces fr. 2.-

Escargots d'Areuse

AREUSE

DÉGUSTATION tous les soirs.
Lundi fermé.
Parc dans la cour, derrière. Tél. (038) 6 44 44

PRÊTS sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 ☉ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

PIERRE DUDAN

COMPOSITEUR - AUTEUR - INTERPRÈTE

dédicacera son livre «Cent pas dans ma tête»
le volume Fr. 14.50

mercredi 4 février, dès 16 h à notre rayon «Librairie»

amourins
neuchâtel

Actualité suisse et romande

LA NAVIGATION INTÉRIEURE SUISSE Les conclusions des experts publiées trop tôt?

Comme on sait, le Conseil des Etats a demandé au Conseil fédéral une étude complémentaire sur le problème de la navigation intérieure en Suisse. Cette étude a été confiée à trois experts dont un Neuchâtelois, M. Paul Rosset.
A la fin de la semaine dernière, le département des transports a fait connaître les conclusions des experts par le truchement des journalistes accrédités à Berne. Nous les avons résumés dans notre numéro de samedi.
Ces conclusions contiennent des

éléments positifs non négligeables, mais ne sont guère favorables à la prolongation de la voie navigable par l'Aar jusqu'au lac de Neuchâtel.
Or, à ce que nous venons d'apprendre, les bureaux fédéraux n'ont guère observé, cette fois-ci, la discrétion qu'on leur reconnaît généralement en matière d'information. Il semblerait même que le rapport lui-même des experts n'est pas rédigé et que les conclusions, si elles ont été consignées par écrit, n'ont pas été définitivement adoptées. Pourquoi donc les a-t-on rendues publiques?

Tout se passe comme si quelqu'un, par exemple une branche très puissante de l'administration fédérale, avait intérêt à conditionner l'opinion et, le cas échéant, à peser sur le choix définitif des experts. En tout cas, le procédé consistant à rendre public l'essentiel d'une enquête non encore terminée ne nous paraît guère admissible et le simple citoyen, l'homme de la rue est fondé à demander que toute la lumière soit faite sur cette curieuse affaire.
W.

SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU SAINT-SIÈGE L'administration apostolique du Tessin deviendra diocèse Il serait ainsi mis fin aux conventions de 1884-88

BERNE (ATS). — Dans un message publié mardi, le Conseil fédéral a soumis à l'approbation des Chambres fédérales la convention signée le 24 juillet 1968 sous réserve de ratification avec le Saint-Siège relative à la séparation de l'administration apostolique du Tessin du diocèse de Bâle et à sa transformation en diocèse.
Étant donné que cette convention a été conclue par le Conseil fédéral en son propre nom ainsi qu'au nom du canton du Tessin, elle devra être approuvée par les autorités compétentes de la Confédération et du canton.
Le Grand conseil tessinois a déjà pris une décision en ce sens et le délai référendaire a expiré sans avoir été utilisé. D'autre part, les sept cantons diocésains (BE, LU, ZG, SO, AG, TG et BL) ont déjà déclaré en 1966 qu'ils n'étaient pas touchés par une séparation. Ainsi que le souligne le Conseil fédéral, il ne s'agit que de donner une base juridique à une situation existante.
Cette convention a pour but de mettre fin au statut relatif à l'administration apostolique du Tessin et à l'union de celle-ci avec le diocèse de Bâle, prévus par les conventions conclues entre le Conseil fédéral et le Saint-Siège les 1er septembre 1884 et 16 mars 1888. L'ordinaire de la nouvelle circonscription ecclésiastique por-

tera le titre d'évêque du diocèse de Lugano.
LA REQUÊTE DU GOUVERNEMENT TESSINOIS
Le Conseil d'Etat tessinois avait demandé au Conseil fédéral, le 12 janvier 1968, d'engager des pourparlers avec le Saint-Siège, en vue d'obtenir la révision du statut concernant l'administration apostolique du Tessin, résultant des accords passés en 1884, et en 1888 entre le Conseil fédéral et le Vatican.
Dans sa requête, le gouvernement tessinois demandait que l'administration apostolique du canton du Tessin soit séparée du diocèse de Bâle, et que le titre d'évêque de Lugano soit conféré à son administrateur.
APERÇU HISTORIQUE
C'est en vertu de la première convention, celle du 1er septembre 1884, que les paroisses tessinoises avaient été séparées des évêques de Côme et de Milan, auxquelles elles appartenaient jusque-là, et placées sous l'autorité d'une administration apostolique commune. Ensuite sur la base de la seconde convention, celle du 16 mars 1888, une administration apostolique avait été créée, unie au diocèse de Bâle à parité de droits.
En même temps, la basilique Saint-Laurent, à Lugano, était élevée au rang de cathédrale et devenait le siège de l'administrateur apostolique. L'évêque de Bâle portait dès lors le titre d'évêque de Bâle et Lugano.

Sous la même réserve, une convention a donc été signée, au terme des pourparlers engagés entre le Conseil fédéral et le Saint-Siège, le 24 juillet 1968.
En vertu de cette convention, il est mis fin au statut relatif à l'administration apostolique au Tessin, et à la réunion canonique de la cathédrale Saint-Laurent, à Lugano, avec le diocèse de Bâle.
L'administrateur apostolique du Tessin devient évêque de Lugano, choisi par le Saint-Siège parmi les prêtres ressortissants tessinois. Une disposition analogue figurait déjà dans la convention de 1888, au sujet de la nomination de l'administrateur apostolique. La cathédrale Saint-Laurent demeure enfin l'église-cathédrale pour le territoire du canton du Tessin.
Quant aux conditions d'ordre matériel réglant les rapports entre l'évêque de Lugano et les autorités cantonales (notamment quant au traitement et à la résidence) elles avaient déjà été fixées par la convention du 23 septembre 1884 entre le Tessin et le Vatican, qui demeure en vigueur.
Les dispositions financières prévues dans cette convention pourront cependant être modifiées, d'un commun accord, par l'évêque et le gouvernement tessinois.

Transmission des pouvoirs à l'économie publique

BERNE (ATS). — La transmission des pouvoirs de M. Hans Schaffner, à M. Ernst Brugger, conseiller fédéral a eu lieu mardi matin au département fédéral de l'économie publique. L'ancien chef du département a présenté les hauts fonctionnaires à son successeur.

Précisions sur l'utilisation du signe CH pour les voitures

BERNE (ATS). — Les nouvelles dispositions légales sur le signe CH ayant donné lieu ces derniers temps à des controverses, la division de police du département fédéral de justice et police a fourni mardi à la presse des précisions sur leur application.
L'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers (OCE) exige, indépendamment de nouvelles et nombreuses prescriptions visant à assurer le bon fonctionnement des véhicules et leur sécurité, que les voitures de tourisme soient munies d'un signe distinctif de nationalité CH à partir du 1er janvier 1970. Les dimensions et la forme de ce signe doivent être conformes aux indications contenues dans la convention internationale sur la circulation routière de novembre 1968. La Suisse, qui a signé cette convention et envisage de la ratifier, doit en respecter les clauses et ne peut adopter, de son propre chef, d'autres signes que ceux prescrits par cette convention.

conducateur pourrait rencontrer à l'étranger, comme cela s'est produit déjà à différentes reprises. Tant la commission permanente de la circulation routière que les associations des automobilistes se sont ralliés à la proposition de rendre le signe CH obligatoire. Dans ces circonstances, la division de police pense que l'on peut exiger de chaque propriétaire d'une voiture de tourisme qu'il munisse son véhicule d'un signe de nationalité CH qui soit conforme aux prescriptions et dont le prix ne se montera guère à plus d'un franc.

La Suisse et le Super-Cern

BERNE (ATS). — La commission de la science et de la recherche du Conseil national s'est réunie mardi à Berne sous la direction de son président M. Rudolf Wartmann, en présence de M. Graber, chef du département politique. Le principal objet à l'ordre du jour était l'examen du message du Conseil fédéral concernant la participation de la Suisse au projet de l'accélérateur de 200/300 GeV de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). On sait que le lieu où sera situé ce grand accélérateur n'a pas encore pu être choisi, la réunion ministérielle qui devait en décider, les 28 et 29 janvier, ayant dû être renvoyée, à la suite d'une discussion nourrie. La commission du Conseil national s'est néanmoins ralliée au projet d'arrêter fédéralement la participation de la Suisse au Super-Cern. Il a été décidé cependant de compléter cet arrêté par un nouvel article précisant davantage le plafond financier et la durée des engagements de la Suisse.

Un Suisse nouveau directeur de l'Office des transports internationaux par chemin de fer

Réunion des chefs des délégations du C.I.C.R. au Moyen-Orient

GENÈVE (ATS). — Le président du Comité international de la Croix-Rouge a ouvert lundi un séminaire consacré aux activités du C.I.C.R. au Moyen-Orient. Cette réunion, qui durera jusqu'au 6 février, est placée sous la direction de M. A. Roehat, délégué général. Y participent les chefs des six délégations du Comité international dans cette partie du monde, MM. Boisard (République arabe unie), F. Isler (Arabie saoudite, République arabe du Yémen), E. Koch (Jordanie), M. Moreillon (Israël et territoires occupés), J. Ott (Iran et Irak) et P. Reynard (Liban et Syrie), ainsi que MM. M. Martin, F. Payot et M. Convers, responsables à Genève des opérations en cours dans cette zone d'intervention.
Les rapports établis par chaque délégation, ainsi que le programme d'action pour l'année en cours, seront abordés au cours de ces journées.

Un Suisse nouveau directeur de l'Office des transports internationaux par chemin de fer

BERNE (ATS). — M. Adolf Martin, directeur de l'Office fédéral des transports, a été élu mardi nouveau directeur de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer, qui a son siège à Berne. La Suisse conserve ainsi le mandat qui lui avait été confié depuis l'existence de l'accord international pour le transport des voyageurs, des bagages et des marchandises en trafic international par chemins de fer. M. Martin, qui entrera en fonction le 1er juillet 1970, succède à M. Joseph Haenni, qui a démissionné pour raison d'âge. M. Haenni, qui était vice-directeur de l'Office fédéral des transports, et qui a conduit de nombreuses négociations pour notre pays, avait été élu directeur du comité administratif en 1959. M. Adolf Martin, citoyen de Bremgarten (AG), est né le 19 juillet 1917 à Saint-Gall.

Lucerne sera l'hôte d'honneur du Comptoir de Martigny 1970

De notre correspondant :
D'année en année, Martigny voit son étoile briller d'un éclat toujours plus vif dans la constellation des foires et expositions suisses.
Bienôt sera franchi le cap des 100,000 visiteurs, ce qui est éloquent pour une modeste cité de province.
Mardi, les responsables de cette manifestation conviaient les journalistes à une journée d'information en vue du 11me comptoir qui aura lieu en octobre prochain.
Plusieurs excellentes nouvelles nous furent communiquées à cette occasion.
Notons tout d'abord que l'hôte d'honneur en 1970 sera le canton de Lucerne. Le chancelier d'Etat de ce canton, M. Krieger, a commenté brièvement ce que sera la présence lucernoise en terre valaisanne, présence économique, artistique, folklorique d'un canton varié à souhait.
Quant au pavillon d'honneur proprement dit, il sera consacré cette année à

De notre correspondant :

l'industrie pétrolière et plus spécialement aux raffineries de Collombey-Muraz. Le chef du personnel de cette importante entreprise, M. Gerald Imfeld, député au Grand conseil, dressa les grandes lignes de ce futur pavillon. Le public pourra assister par l'image à la formation des gisements de pétrole, aux moyens de recherche, à l'exploitation, aux forages, à l'acheminement du produit brut aux installations de raffinage. Une autre partie du pavillon présentera la raffinerie proprement dite sous forme de maquettes tandis qu'un troisième volet dévoilera les mille et une utilisations de ce produit tant convoité.
Tout un pavillon sera également consacré au « Valais économique » non plus au Valais « carte postale », celui des montagnes, des bergers et des guides, mais du Valais industriel, touristique, viticole, voire olympique. Ce pavillon sera la reproduction du pavillon valaisan qui enchantait l'an passé les visiteurs de l'Olma à Saint-Gall.

VAUD

Le Grand conseil vaudois vote en bloc la loi sur le tourisme

**(c) Le Grand conseil vaudois a passé toute la matinée d'hier, soit deux heures et demie, à discuter de l'opportunité ou non d'entrer en matière sur la loi sur le tourisme, telle qu'elle est proposée par le gouvernement (et combattue par une grande partie des hôteliers). Cela dit bien l'opposition devant un tel projet. L'opposition suscitée au sein même de l'assemblée (par délégation). C'est cependant à une large majorité que l'entrée en matière a finalement été votée.
L'après-midi a été consacré à l'examen des quarante-neuf articles de la loi. Une grande partie d'entre eux avaient été modifiés par la commission chargée de présenter le projet devant le Grand conseil. La discussion fut souvent longue.**

recevra 650,000 francs par an, somme provenant des taxes de séjour et de tourisme. 650,000 francs également seront répartis entre les offices du tourisme régionaux.
Pour financer tout cela, la taxe de séjour des touristes hébergés dans les moyens traditionnels de logement et dans les caravanes sera portée de 10 à 30 centimes par nuitée. Une taxe de séjour de 20 centimes sera introduite pour les campeurs sous tente.
La taxe de tourisme payée par les détenteurs de patente sera doublée : elle sera portée de 5 à 10 % du montant de la patente. Ainsi, le produit total des deux taxes passerait (rien n'est encore définitif) de 550,000 francs à 1,900,000 francs.

LES CAMPEURS LOUIS A LA TAXE

La loi est finalement passée en bloc, sans opposition, et elle a été votée. Un deuxième débat aura lieu mercredi prochain. Rappelons brièvement le but de cette loi : promouvoir le développement du tourisme en intervenant avec des moyens étendus, c'est-à-dire, en premier lieu, un fonds de propagande dont le volume est triple, en second lieu la création d'un conseil du tourisme, organe de consultations, troisièmement l'organisation ou l'instauration d'un fonds d'équipement dont l'intervention se fera sous forme de cautionnement.
Ce fonds sera alimenté pendant dix ans par une contribution cantonale annuelle de 200,000 francs, plus 600,000 francs par an aussi, provenant de la taxe de séjour. L'Office du tourisme du canton de Vaud

Le feu dans un appartement au-dessus de Montreux

(c) Lundi, à 22 h 40, le feu s'est déclaré, probablement à la suite d'une défécuité de l'installation de chauffage à mazout, dans un appartement de l'immeuble du café des Sports, à Chailly-sur-Montreux. Le P.P.S. de Montreux est intervenu et a maîtrisé le sinistre vers 23 h 45. Les dégâts sont très importants, autant dus à l'eau qu'au feu.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les emprunts de von Daeniken devant le tribunal de Coire

COIRE (ATS). — Von Daeniken prétend ne s'être jamais appliqué sérieusement à remplir une demande de crédit. Selon son propre dire, il n'a signé de contrats qu'en faisant pleine confiance à ses partenaires, et c'est pourquoi il n'est plus en mesure de se rappeler tout ce qui y figure.
C'est mardi, au cours de la deuxième journée du procès de Coire, que l'écrivain fit ces déclarations. Le président du tribunal, M. Raschein, commença l'énoncé des 31 chefs d'accusation tels qu'ils avaient été formulés par le ministère public dans un document d'environ 100 pages.
Les deux premiers points de l'acte d'accusation sont consacrés aux transactions compliquées de von Daeniken avec des banques de crédit. C'est ainsi qu'il a formulé une demande de crédit de près de 7000 francs auprès d'un institut bernois, tout en ayant, au même moment, un crédit courant auprès d'une banque zuricoise. Il avait aussi une dette de 15,000 francs et, en outre a signé une caution en faveur de son frère.
DANS LE BLEU
Invité à s'expliquer lui-même sur ses emprunts et ses dettes, l'ex-hôtelier affirma qu'il n'y avait ni caution ni emprunt à son nom, sauf le crédit de la banque bernoise. Et, de toute façon, l'inculpé déclara n'être pas très au clair sur les détails de ses transactions.
Il fut question aussi de la gérance de l'hôtel « Rosenhuegel », à Davos, détenue par von Daeniken conjointement avec l'an-

cienne gérante, qui est âgée de 61 ans. L'extorqua d'ailleurs à celle-ci environ 13,000 fr. et lui tut les dettes qu'il avait contractées avant d'avoir signé le contrat de gérance.
**Une boîte de nuit
détruite par le feu**
WIDEN (AG, ATS). — Pour des motifs encore inexplicables, un incendie s'est déclaré lundi soir, vers 21 h, dans une boîte de nuit installée dans une ferme, près de Heinrietirank, dans le canton d'Argovie, causant pour plus de 100,000 francs de dégâts. Le feu s'est propagé avec une grande rapidité décuplée encore par le vent soufflant en rafales. Malgré l'intervention des pompiers, la boîte de nuit a été complètement détruite. Une enquête est en cours pour déterminer les causes du sinistre.

Débâcle de l'hiver en Valais: avalanches en montagne, des inondations en plaine...

De notre correspondant :
Le Valais, pays du tourisme, du soleil, offrait mardi une bien triste image. Des pluies diluviennes ont succédé durant vingt-quatre heures aux chutes de neige. Cela devait entraîner inévitablement avalanches et inondations.
Par bonheur, en faisant le point en début de soirée nous apprenions que rien de très grave ne pouvait être signalé. Seuls des dégâts matériels sont à déplorer.
Dans toutes les régions du canton, l'Etat a dû mobiliser des équipes d'ouvriers et des trax. Plus de 150 hommes ont travaillé d'arrache-pied tout le jour sous la pluie battante dans le seul secteur du Valais central. Une permanence a été constituée à Sion, permanence de plusieurs équipes de cantonniers et d'engins lourds qui sont d'ailleurs toujours prêts à intervenir à la moindre alerte.
Dans plusieurs localités, les pompiers ont été mobilisés. Ce fut le cas notamment à Saxon où tout un quartier fut inondé. Les caves furent remplies d'eau qu'il fallut pomper à l'aide d'engins motorisés.
Des avalanches sont descendues dans la région du Letschental, la vallée de Conches et Arolla.
**DES CENTAINES DE SOLDATS
BLOQUÉS**
Près d'Oberwald, plusieurs centaines de

Tempête sur toute la Suisse

Le vent a soufflé en rafales mardi soir sur l'ensemble de la Suisse, à une vitesse atteignant 100 à 155 kilomètres à l'heure. Il était accompagné de pluie mêlée de neige. Des avalanches se sont produites notamment dans les Grisons près de Val, où la masse blanche a emporté quatre étables et deux mazots heureusement innocents. Des inondations se sont produites en plaine et le trafic routier et ferroviaire a été perturbé en de nombreux endroits.

Grave danger d'avalanches

DAVOS (ATS). — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique :
50 à 80 cm de neige fraîche sont tombés dans la nuit de lundi à mardi sur l'ensemble de la région des Alpes au-dessus de 1400 à 1600 m, à l'exception de la Haute-Engadine où la couche de neige fraîche atteint environ 20 cm. Des vents ont soufflé en rafales de l'ouest provoquant d'importants amas de neige soufflée sur les pentes abritées.
Dans les régions fortement enneigées, le danger d'avalanches s'est généralisé et s'est considérablement accru. Comme on s'attend à d'autres chutes de neige et que le danger d'avalanches augmentera encore, il est recommandé de barrer tous les passages dangereux. Au besoin, on pourra même prévoir d'autres mesures de sécurité telles que l'évacuation de personnes.
ROUTE COUPEE
A la suite de chutes de pluie accompagnées de fehn, la trop célèbre avalanche « Hengst » est descendue mardi matin entre Iseltwald et Bünigen. La quantité de neige étant assez limitée, elle n'a pas causé de dégâts. En revanche, la route entre Iseltwald et Bünigen a été couverte de neige par endroits, si bien qu'on a dû employer des trax pour procéder au déblocage.

Homosexuels escrocs devant le Tribunal correctionnel

(c) Daniel Y., 35 ans, aide-vendeur, et Robert W., 32 ans, cuisinier, ont vécu maritalement à Pully, s'approvisionnant en tapis, alliances, arrangements floraux, sans rien payer, pour ensuite revendre la marchandise afin de procurer de quoi boire et manger. Car ils ne travaillaient plus. Ils ont fait neuf victimes dans le commerce lausannois. Daniel et Robert faisaient défaut, hier matin, à l'audience du tribunal correctionnel de Lausanne. Seuls cinq plaignants, les autres s'étant fait excuser, se sont alignés sur le banc de la partie civile, tandis que la Cour, présidée par M. Vodoz, n'était flanquée ni du ministère public ni des avocats de la défense... Tout se passa donc très rapidement. Le jugement, cependant, n'a pu être lu comme le prévoyait M. Vodoz, en fin de matinée, car on s'est aperçu qu'un rapport d'expertise psychiatrique manquait. On va donc partir à sa recherche et le tribunal siégera à nouveau le 20 février.

Vers l'automatisation du service des chèques postaux

LAUSANNE (ATS). — Les PIT étudiant actuellement un projet d'automatisation du service des chèques postaux, qui permettrait de traiter directement les documents originaux à l'aide d'un ordinateur basé sur le principe de la lecture optique. Cette étude devrait être terminée l'an prochain, mais ce n'est guère avant 1975 que l'automatisation pourra être réalisée. Cependant, de nouvelles formules de versement seraient introduites déjà en 1973.
Deux représentants de la direction générale des PIT à Berne ont exposé ce problème lundi soir devant la Société industrielle et commerciale de Lausanne. Ils ont rappelé qu'en Suisse 400,000 comptes de chèques postaux étaient actuellement gérés par 25 offices des PIT. Le service a déjà été fortement mécanisé grâce au micro-film et à la télévision industrielle, mais il est maintenant nécessaire de passer à l'automatisation.
Celle-ci exigera des changements dans la composition et le format du mandat de paiement, du bulletin de versement, de la carte de versement et du livret de récépissés. Les attestations de réception de la poste seraient remplacées par des listes de débits.

GENÈVE

Tué par une auto

(c) Un accident mortel s'est produit mardi peu avant midi, rue de Lausanne. Un homme de 77 ans, M. Raymond Jaccard, domicilié rue Rothschild, traversait la chaussée loin d'un passage de sécurité et sans prendre la moindre précaution. Survint une voiture vaudoise conduite par Mme Claudine Savoie, domiciliée à Vich (VD) qui ne put éviter le malheureux. M. Jaccard fut happé de plein fouet et si grièvement atteint qu'il succomba en arrivant à l'hôpital cantonal.

Chauffard lacustre condamné

(c) Johannes Z., un Saint-Gallois de 22 ans, a comparu devant la Cour correctionnelle sans jury pour y répondre d'une imprudence qui eut des suites mortelles. Ce personnage, qui était ivre-mort, se mit aux commandes d'un bateau à moteur. Il accéléra brusquement (ceci se passa dans la rade de Genève en juin dernier) et un des passagers, aussi ivre que ce marin d'eau douce, fut déséquilibré et tomba à l'eau. Son corps ne fut jamais retrouvé. Le prévenu a été reconnu coupable sans circonstances atténuantes mais il a bénéficié du sursis sur la peine de deux mois de prison qui lui a été infligée.

Consolation pour l'Aéro-club

(c) On serait tenté de dire que rien ne va plus pour le pauvre aéro-club suisse (section de Genève) chassé de Cointrin par le développement du trafic... et qui ne sait où se loger. En effet à l'unanimité le Conseil municipal de la commune de Presinge a fait valoir son refus à admettre un terrain d'aviation légère sur son territoire. Il faudra chercher autre chose... Mais l'Aéro-club a regu une consolation de prestige. Son chef instructeur Jean Baer, qui fonda l'école de pilotage d'hélicoptère (le seul du genre en Europe) vient d'être nommé expert par l'Office fédéral de l'air. C'est bien... Mais cela ne résoud pas le problème du déménagement.

Nouvelles financières

Augmentation de l'indice des prix à la consommation

BERNE (ATS). — L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 110,6 points à fin janvier 1970 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,3 % par rapport au mois précédent (110,3) et de 2,3 % depuis janvier 1969 (108,1).
L'indice de l'indice général au mois de janvier résulte essentiellement de hausses de prix à caractère saisonnier sur les légumes, les fruits, les pommes de terre et les combustibles. Par ailleurs, les salaires facturés par les garagistes ont été majorés dans différentes localités, tandis qu'un canton relevait ses impôts de circulation. En revanche, les prix n'ont sensiblement baissé que pour les oeufs du pays.
Les indices des neuf groupes de dépenses se situaient à fin janvier 1970 aux niveaux suivants : alimentation 106,8, boissons 106,6, habillement 103,3, loyer 126,8, chauffage et éclairage 118,3, aménagement et entretien du logement 99,8, transports 112,3, santé et soins personnels 109,8, instruction et divertissements 106,6.

Eh bien, Mesdames!

Récemment, ces dames de Genolier ont constitué une équipe de football et flanqué une pile par 8 à 4 à l'équipe composée de leurs maris. Bravo, Mesdames, pour votre courage, félicitations, Messieurs, pour votre courtoisie! Si, cependant, vous préférez aux explications violentes et sportives la douceur du foyer, alors rendez-vous, la main dans la main, chez Meubles Meyer, au faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel. Vous y découvrirez un nid douillet et confortable.

LE CONGRÈS DU P.C. FRANÇAIS MARQUE LA FIN D'UN CERTAIN LIBÉRALISME

Le 19^e congrès public du parti communiste français qui s'ouvre aujourd'hui pour cinq jours à Nanterre, commune de la ceinture rouge de Paris, et point chaud de la contestation universitaire « gauchiste »

Notre téléphone de Paris

restera probablement dans les annales du communisme français comme le congrès de la liquidation du libéralisme, à la Roger Garaudy. Celui-ci a déjà été « blâmé » et « averti ».

Mais, il semble que le parti communiste soviétique, qui n'aura pas moins de douze représentants à Nanterre, exige davantage : l'exclusion du parti. C'est à cela que s'attend d'ailleurs Roger Garaudy qui refuse de faire son autocritique et exige d'être « condamné à cent pour cent ».

Il est caractéristique que le plus ancien des dirigeants du parti, Jacques Duclos, qui fut candidat à la dernière élection présidentielle, ait choisi la « Pravda » de Moscou pour prononcer une réquisitoire contre Roger Garaudy accusé de révisionnisme et surtout de « calomnies » contre le PC français et le PC soviétique.

CEUX DE L'APPAREIL

Ce congrès aurait pu être également celui du remplacement de son actuel secré-

taire général Waldeck Rochet, gravement malade depuis les opérations qu'il a subies à Moscou il y a quelques mois et qui n'exerce plus ses fonctions.

Il semble qu'il sera maintenu à son poste, les diverses tendances existant au sein des organismes dirigeants du parti n'ayant pu tomber d'accord sur un nom. Mais le fait que c'est à Georges Marchais, secrétaire à l'organisation, qu'est confié le rapport général indique que c'est ce technocrate du communisme militant, cet « apparatchik » comme les aime Moscou qui sera le véritable patron du P.C. sans en avoir le titre, ni même celui de secrétaire général adjoint.

C'est un autre « apparatchik », Étienne Fajon qui présentera « les thèses » sur lesquelles se fondera la politique du parti et que le congrès, soigneusement composé de militants disciplinés et de « permanents » du parti, approuvera à l'unanimité.

TOUT EST PRÉVU

Le congrès a été soigneusement organisé,

les thèses rédigées par le bureau politique ont déjà été adoptées par les cellules sans grande discussion, le vote ne devrait être qu'une formalité. Tout a été fait pour dissimuler au public que ce parti est « malade de la Tchecoslovaquie », qu'une certaine contestation y règne notamment au sommet, que certains sont partagés entre la conviction de la nécessité d'une révision déchirante, la tentation d'un grand tournant du socialisme « et le sens de la discipline et l'obéissance au Kremlin ».

UN AVERTISSEMENT

Ce congrès du parti communiste français est suivi avec un immense intérêt par les partis communistes étrangers et par Moscou. Dix-sept mois après l'intervention russe en Tchecoslovaquie les dirigeants soviétiques s'efforcent de faire rentrer les partis communistes occidentaux « dans le rang ».

Le Congrès de Nanterre est un des éléments de cette vaste entreprise de « normalisation » qui ne rencontre pas que des

succès. L'alignement du PCF devrait être un exemple pour tous et un avertissement pour quelques-uns.

Jean DANES



Le personnel de l'hôpital fait la collecte de tous les plats ou ustensiles qui ont pu être contaminés par les personnes atteintes par la maladie. (Téléphoto UPI)

La variole outre-Rhin

DUSSELDORF (AFP). — La population de la région de Meschede (Allemagne de l'Ouest), contaminée par la variole est saisie par une espèce de psychose, bien qu'aucun cas n'ait été signalé lundi dans cette région où 250 personnes sont en quarantaine et dix autres en traitement. Cent mille personnes doivent, en effet, être vaccinées, mais déjà 5000 personnes se sont présentées chez les médecins et dans les hôpitaux. Ces vaccinations en masse ne sont cependant pas nécessaires, a déclaré un haut fonctionnaire du Land de Rhénanie-Westphalie. Les autorités pensent, en effet, que le danger est écarté.

Depuis lundi, un certificat de vaccination est exigé dans certains cas par les autorités d'Allemagne de l'Est pour les voyageurs en venant de la RFA. Ceux-ci ont la possibilité de se faire vacciner au poste de contrôle de Marienborn, sur l'autoroute Berlin-Helmstedt. Le Portugal, l'Espagne, la Roumanie et la Grèce demandent également des certificats de vaccination pour les voyageurs venant de l'Allemagne de l'Ouest.

La Suisse et l'Himalaya

KATMANDOU (AP). — L'expédition internationale qui devait tenter la première du pic Dhaulagiri II dans l'Himalaya (7750 m), a été annulée faute d'avoir pu terminer à temps les préparatifs, a annoncé son chef, le colonel Roberts, Britannique vivant au Népal.

L'expédition comprend 18 membres de six pays, dont la Suisse. L'ascension du Dhaulagiri II devait constituer un entraînement en vue d'une expédition plus ambitieuse prévue pour le printemps de l'an prochain : l'ascension de l'Everest par la face sud-ouest.

Cette ascension directe, qui serait une première, sera dirigée par Norman Gyhrenfurth, chef de l'expédition américaine de 1963 sur l'Everest. La face sud-ouest a sa base à 6552 m et s'élève jusqu'au sommet (8847 m). Outre,

Le philosophe Bertrand Russell est peut-être mort de la grippe

LONDRES (AP). — La Grande-Bretagne a perdu, ainsi que nous l'avons annoncé, son plus grand philosophe et logicien : lord Bertrand Russell.

Cet homme frêle, au regard aigu d'oiseau et à la chevelure floue de poète est décédé à l'âge de 97 ans dans un village reculé du nord du Pays-de-Galles, Penrhyn-draeth.

La nouvelle de son décès a profondément ému les Britanniques qui voyaient en lui l'égal d'un Leibniz ou d'un Descartes et qui lui pardonnaient avec indulgence des idées politiques non conformistes.

Lord Bertrand Russell était tombé malade voici plusieurs semaines, victime sans doute de la grippe qui a sévi sur la Grande-Bretagne. « Il commençait à se sentir mieux lorsque, lundi, il alla de nouveau mal sans que l'on sache pourquoi ».

Sa femme, Edith, 69 ans, se trouvait, pense-t-on, à son chevet au moment du décès. Elle aurait mal supporté le choc. Lord Russell sera incinéré jeudi au crématorium de Colwyn-Bay. Ni fleurs, ni cortège funèbre, ni cérémonie religieuse ne sont prévus.

SELON LE « TIMES »

Les journaux du matin britannique ont annoncé en première page le décès du philosophe. Le « Times » affirme sur quatre

colonnes : « Le vœu de Bertrand Russell de passer à l'histoire repose sur son œuvre dans la mathématique et la logique et dans le domaine de la philosophie sur laquelle son influence fut profonde et pénétrante. Il n'existe aucun disciple de Russell, mais des dizaines de philosophes qui s'efforcent de répondre aux questions que Russell a été le premier à poser ».

La nouvelle du décès du grand philosophe n'est pas venue perturber le sommeil de son petit village et la police locale n'a été informée que par les journalistes. (Téléphoto AP).

UN FAIT PAR JOUR

Stratégie américaine

La stratégie américaine, c'est aussi le budget des Etats-Unis. Moins de crédits pour l'armée, moins d'argent pour l'espace : plus qu'une orientation, c'est la réallocation d'une politique.

Certain de leurs forces, et faisant tout pour demeurer quoi qu'il arrive la première puissance du monde, les Etats-Unis n'ont pas pour autant l'intention de montrer les dents au monde entier. Nixon sait bien que son pays a des responsabilités planétaires, mais, il sait aussi, que les millions d'hommes sans visage et d'armes, mais d'hommes de tous les jours. Faire en sorte que le peuple américain, passe ses jours, et ses nuits, sans crainte ni effort, travailler pour que le plus grand nombre de gens se sentent bien dans leur peau, voilà aussi un des aspects de la stratégie américaine.

Nixon, dès son élection, avait tracé la voie. Il avait indiqué que les Etats-Unis n'entendaient plus jouer au gendarme de l'univers, et que, partout où flotterait encore la bannière étoilée, c'est que sa présence y aurait été effectivement souhaitée. Pas un soldat, et pas un dollar qui n'ait été librement demandés.

Et puis, penser en priorité à la Terre, c'est-à-dire aux 200 millions d'Américains avec leurs colères et leurs misères, leurs grands succès et leurs infinies difficultés. Creuser le sillon américain toujours plus profond pour que l'« Américan way of life » à défaut de devenir un modèle, soit, au moins, un exemple de vertu. Voilà un autre aspect de la stratégie américaine, et cela implique sans doute de reposer sur le rayon de la bibliothèque le grand livre d'« Anticipation » que le monde entier commençait à balbutier. Se défaire du mirage d'un astre mort, pour ne penser qu'aux vivants. Faire en sorte que la vie des Américains s'inscrive en lettres majuscules. C'est bien ce que Nixon avait Pompidou appelait la « High society ».

Cet espoir, cependant, serait vain, si les Etats-Unis ne mettaient pas leurs affaires en ordre d'un bout à l'autre de la Terre. Alors que des périls nouveaux apparaissent au Moyen-Orient, les Américains se posent la grande question : peuvent-ils avoir en Asie un fondé de pouvoir et ce fondé de pouvoir peut-il être le Japon. Autrement dit, les vaincus, promis au rang d'alliés, puis d'associés, peuvent-ils d'une promotion à l'autre tenir le drapeau américain par délégation de pouvoir. Autrement dit encore, les Japonais pratiquement laissés à eux-mêmes, peuvent-ils dans la lointaine Asie, porter, à leur tour, le fardeau de l'homme blanc ? Conséquences : les Etats-Unis peuvent-ils et doivent-ils favoriser le réarmement du Japon ? C'est la grande question asiatique, alors que le premier ministre japonais Sato vient de dire — Rogers aurait-il employé d'autres mots — que certes, la Chine nationaliste était le seul gouvernement chinois, mais que cela ne sous-entendait pas que « sa souveraineté s'étend sur la Chine continentale ». Et alors qu'à Varsovie, s'essouffent les premiers figures du quadrilatère sino-américain, qu'aurait eu à dire la Malson-Blanche, d'une autre phrase du même M. Sato : « Le Japon ne peut négliger le régime de Pékin ».

En fait et bien que nos sembleraient agences de presse observent à ce sujet un silence évocateur, le réarmement japonais a déjà commencé. Le général Yoshifiro Amaro, président du conseil, adjoint de la défense, a déclaré que si le Japon voulait se doter d'un système d'armes nucléaires il ne lui faudrait pas plus de cinq ans.

N'est-il pas révélateur que cette phrase ait pu être dite au pays d'Hiroshima ?

L. GRANGER

(à suivre)

LE CÉLIBAT DES PRÊTRES

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le pape Paul VI s'est déclaré mardi « profondément affligé » par l'attitude de l'Eglise catholique hollandaise qui souhaite une modification de la règle sur le célibat des prêtres.

Dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le cardinal Villot, le souverain pontife réaffirme la validité de la règle observée depuis 1600 ans par les prêtres.

« Vous connaissez parfaitement l'action toujours respectueuse et amicale que nous avons prise, à la foi dans des conversations personnelles, dans des échanges de lettres et avec l'intervention des services du Saint-Siège, pour empêcher ces déclarations », écrit le pape.

La lettre du souverain pontife a été rendue publique alors que la controverse sur le célibat des prêtres bat son plein.

Le pape souligne dans sa lettre qu'il est indispensable que le clergé hollandais revise « une attitude aussi grave, qui est contraire aux saintes lois en vigueur au sein de notre Eglise latine ».

Il réaffirme une fois de plus « ce que nous avons déjà déclaré et maintes fois répété », à savoir que les prêtres ne doivent pas se marier.



Amoureux de qui?..

Qu'attend la belle Ingrid Pitt ? Que les cinq bougies aient jeté leurs dernières flammes ? Sans doute quelque chose de plus inquiétant. En fait, l'actrice interprète ici une scène du film « Les Amoureux du vampire ». Reste à savoir qui finira par se damner. (Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Un cadeau pour l'été

Les achats d'or du F.M.I.

WASHINGTON (AP). — Le Fonds monétaire international annonce qu'il avait acheté en janvier pour 102.700.000 dollars d'or, dont 98.300.000 dollars à l'Afrique du Sud et le reste à l'Autriche.

En janvier, les achats du fonds en or se montaient à 2671 millions de dollars, contre 2568 millions à fin décembre. Aucune vente d'or n'a été faite en janvier.

Vedettes : enquête à Cherbourg

CHERBOURG (AP). — M. Labarraque, conseiller référendaire à la Cour des comptes désigné en fin d'année par le gouvernement pour faire toute la lumière sur l'affaire des vedettes israéliennes, est arrivé à Cherbourg. Dès mardi matin, M. Labarraque a commencé son enquête.

Prague : un chef syndicaliste démissionne

PRAGUE (Reuters). — M. Karel Polacek a démissionné mardi de son poste de président du conseil tchécoslovaque des syndicats, annonce Radio-Prague. Selon la radio, M. Jean Piller, membre du praesidium du P.C. tchécoslovaque, sera recommandé à la fin de ce mois pour le remplacer. M. Polacek a été évincé lassement passé du praesidium.

Réserves britanniques

LONDRES (AP). — Les réserves d'or et de devises britanniques ont progressé de 21 millions de livres durant le mois de janvier pour atteindre un total de 1074 millions de livres.

Cette augmentation est intervenue en dépit du remboursement « de dettes exceptionnellement lourdes » grâce en partie aux 171 millions de livres de droits de tirages spéciaux consentis le mois dernier à la Grande-Bretagne par le F.M.I.

Remous chez Ford

LONDRES (AFP). — Les 21 usines « Ford » de Grande-Bretagne risquent la paralysie à brève échéance, à la suite de la décision prise à l'unanimité par les 1000 ouvriers des ateliers de la compagnie à Swansea (Pays-de-Galles) de cesser le travail à partir de mardi pour une période indéterminée.

L'usine de Swansea fabrique des ponts arrières pour toute la gamme des voitures « Ford » et la grève de Swansea se poursuit au-delà de trois ou quatre jours, les chaînes de montage de « Ford » seront dans l'impossibilité de poursuivre leur activité.

Les grévistes demandent une augmentation de 10 livres par semaine.

Chaban-Delmas accusé

PARIS (AP). — « Il ne peut pas être toléré que des attaques contre la politique gouvernementale partent des rangs de la majorité avant que les instances de la majorité aient eu à connaître de l'opinion contraire de certains ». C'est ainsi que M. Jacques Chaban-Delmas a énoncé mardi soir les critiques portées dimanche par M. Poniatowski, secrétaire des républicains indépendants, contre la politique de la France au Moyen-Orient et plus particulièrement le rôle de M. Michel Debré.

Les entretiens germano-russes

MOSCOU (AP). — M. Bahr, secrétaire d'Etat ouest-allemand à la chancellerie, a rencontré une deuxième fois les dirigeants soviétiques pour discuter d'un accord destiné à améliorer les relations entre Bonn et le monde communiste.

Cette nouvelle rencontre intervient après

AMÉRIQUE

la signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

Calme à Nanterre

PARIS (AFP). — Fermé depuis jeudi dernier, à la suite d'incidents, la faculté de droit de Nanterre a rouvert ses portes mardi matin.

Aucun piquet de grève « gauchiste » n'était installé à l'entrée et les cours ont été donnés normalement. Des forces de police stationnées à l'extérieur, mais en nombre inférieur à celui des semaines passées.

AFRIQUE

autorités universitaires aient demandé à la police de fermer un parc dans lequel chacun était libre de se comporter comme bon lui semblait et que les étudiants avaient ouvert sur un terrain appartenant à l'Université.

Panthères noires

NEW-YORK (AFP). — Des manifestations bruyantes, cris, injures, poings levés, chahut, ont empêché l'ouverture du procès des membres des « Panthères noires » accusés en avril dernier, d'un complot visant à tuer des agents de police et à faire sauter la bombe des commissariats, des grands magasins et des voies ferrées.

La comparution des accusés n'a duré que dix minutes. L'audience a été perturbée dès le début par des cris « Heil Hitler », « Le peuple au pouvoir », tandis que les accusés, leurs familles et des supporters dispersés dans le public se levaient, bras tendu, poing serré, faisant le salut désormais célèbre des « Panthères noires ».

ASIE

Le CAP (AP). — La panique boursière qui a provoqué une baisse de plusieurs millions de rands sur les prix des titres à Johannesburg n'a aucune justification, a dit le ministre des finances, M. Diederichs.

La baisse soudaine des dernières semaines est en grande partie psychologique et est « en contradiction avec les faits économiques », a-t-il dit.

Dirigeant arabe citoyen d'Israël

JERUSALEM (AP). — M. Moussa el-Alami, l'un des plus grands dirigeants arabes de Palestine, est devenu mardi citoyen israélien et a reçu l'autorisation de résider dans la partie occupée de Jérusalem.

Une carte d'identité israélienne lui a également été remise, ce qui signifie qu'il est considéré à partir de maintenant comme un résident de l'Etat d'Israël.

M. El-Alami était revenu récemment à la ferme de réfugiés palestiniens qu'il avait créée. L'ancien dirigeant vivait volontairement en exil à Londres.

Ancien porte-parole de la Ligue arabe, il s'était toujours opposé à la politique arabe sur les camps de réfugiés.

ASIE

les thèses rédigées par le bureau politique ont déjà été adoptées par les cellules sans grande discussion, le vote ne devrait être qu'une formalité. Tout a été fait pour dissimuler au public que ce parti est « malade de la Tchecoslovaquie », qu'une certaine contestation y règne notamment au sommet, que certains sont partagés entre la conviction de la nécessité d'une révision déchirante, la tentation d'un grand tournant du socialisme « et le sens de la discipline et l'obéissance au Kremlin ».

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.

ASIE

La signature dimanche à Essen d'un accord commercial entre les deux pays portant sur quatre milliards de marks, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi.